

A

Bascharage / Bastendorf / Beaufort / Bech / Beckerich / Berdorf / Bertrange / Bettborn / Bettembourg
Bettendorf / Betzdorf / Bissen / Biwer / Boevange / Boulaide / Bourscheid / Bous / Burmerange

B

Clemency / Clervaux / Colmar-Berg / Consdorf / Consthum / Contern

C

Dahlheim / Diekirch / Differdange / Dippach / Dudelange

D

Echternach / Ell / Ermsdorf / Erpeldange / Esch-Alzette
Esch-sur-Sûre / Eschweiler / Ettelbruck

E

Feulen / Fischbach / Flaxweiler / Fohren / Frisange

F

Garnich / Goesdorf / Grevenmacher / Grosbous

G

Heffingen / Heiderscheid / Heinerscheid / Hesperange
Hobscheid / Hoscheid / Hosingen

H

Premières femmes

I

Junglinster

J

dans les conseils

Kautenbach / Kayl / Kehlen / Koerich / Kopstal

K

Lac de la Haute-Sûre / Larochette / Lenningen / Leudelange
Lintgen / Lorentzweiler / Luxembourg

L

communaux

Mamer / Manternach / Medernach / Mersch / Mertert / Mertzig
Mompach / Mondercange / Mondorf / Munshausen

M

Neunhausen / Niederanven / Nommern

N

luxembourgeois

O

Pétange / Putscheid

P

Q

Rambrouch / Reckange-Mess / Rédange / Reisdorf
Remerschen / Remich / Roeser / Rosport / Rumelange

R

Saeul / Sandweiler / Sanem / Schieren / Schifflange / Schuttrange / Septfontaines
Stadbredimus / Steinfort / Steinsel / Strassen

S

Troisvierges / Tuntange

T

Useldange

U

Vianden / Vichten

V

Wahl / Waldbillig / Waldbredimus / Walferdange / Weiler-la-Tour / Weiswampach
Wellenstein / Wiltz / Wilwerwiltz / Wincrange / Winseler / Wormeldange

W

X

Y

Z



Conseil
National
des Femmes
du Luxembourg

Réalisation: Monique Stein / Monique Laroche-Reeff
en collaboration avec Marie-France Berger-Modert / Sylvie Krier-Bechberger
Karin Manderscheid / Laury Molling / Anik Raskin / Jeanne Rouff
avec le concours des premières femmes élues et des administrations communales
du Luxembourg

Conception graphique: rose de claire, design.

Écrit par et disponible au
Conseil National des Femmes du Luxembourg
2, circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg
Tél. 29 65 25
Fax 29 65 24
e-mail: politiquecommunale@cnfl.lu
www.cnfl.lu

Édition Janvier 2005
ISBN 2-9599964-6-1



PREMIÈRES FEMMES
DANS LES CONSEILS COMMUNAUX
LUXEMBOURGEOIS
DE 1921 À 2004



Marie-Josée JACOBS
Ministre de l'Égalité des chances

PRÉFACE

Au Luxembourg, le droit de vote des femmes date de 1919. Ce n'est pas si loin dans le temps! Au Luxembourg, les premières femmes sont élues aux conseils communaux en 1921. Entre 1921 et 1945, 9 femmes seulement sont élues aux conseils communaux dans tout le pays. Début 2005, il restait au Luxembourg 7 communes à n'avoir jamais eu de femmes membres d'un conseil communal.

Ces quelques chiffres pris dans le présent ouvrage, édité par le Conseil National des Femmes du Luxembourg, montrent que l'entrée des femmes dans le monde politique n'est que récente et qu'elle est un processus plutôt lent et difficile.

Et pourtant les femmes constituent 51,9% de la population au Luxembourg ; or elles ne représentent même pas 20% des élus à tous les niveaux politiques. Dans les collèges de bourgmestres et échevins, il y a actuellement 10,16% de femmes bourgmestres et 13,70% d'échevines. Dans les conseils communaux, il y a 15,43% de représentantes féminines. On est donc encore loin d'une démocratie paritaire, et pourtant c'est là que nous voulons arriver un jour.

Pour améliorer cette situation, nous devons donner goût à nos jeunes filles à s'intéresser à la politique, éveiller leur intérêt à être actives dans la prise de décision politique, les inciter à participer aux décisions concernant la société dans son ensemble. Au niveau communal, on est proche de la population, on peut résoudre des problèmes concernant de façon directe la population dans leur vie quotidienne.

Nous devons tout faire pour encourager les femmes, celles qui ont la volonté de s'engager en politique, celles qui veulent travailler sur le terrain, celles qui veulent faire bouger les choses – parce qu'il faut toujours le faire, le faible pourcentage de femmes actives en politique, et ceci à tous les niveaux, communal, national et international, le montre.

Le présent ouvrage édité par le Conseil National des Femmes du Luxembourg contient toute une série de portraits de femmes ayant fait ou faisant encore partie de conseils communaux, que ce soit en tant que conseillère, échevine ou bourgmestre. C'est un ouvrage fort instructif et ceci pour plusieurs raisons.

C'est d'abord un descriptif de l'engagement politique des femmes. Elles sont toutes des pionnières fortement motivées pour changer la société, faisant leur entrée sur la scène politique, une scène typiquement masculine jusqu'à récemment.

Ensuite il permet d'analyser les origines de ces femmes. Qu'est-ce qui les a poussées vers la politique? Leurs origines sont fort différentes, notamment en ce qui concerne leur couche sociale, leur formation et leur éducation. Mais elles ont une chose en commun. Elles sont toutes animées par le même désir : changer la société pour un mieux.

Il est également intéressant de voir que certaines de ces femmes ont été déçues par leurs expériences politiques. Certaines ne se sentaient pas ou pas assez soutenues par leur entourage. D'autres se disent avoir été traitées de façon injuste voire discriminatoire par leurs collègues au conseil communal. Nous ne devons pas cacher qu'il y a encore de tels comportements et attitudes.

Mais en parcourant les différents témoignages, nous pouvons constater que la majorité des femmes ne regrettent pas d'avoir fait ce pas important pour elles-mêmes, pour leur entourage immédiat et pour la société. A un moment de l'histoire, il fallait, comme dans les autres pays, que les femmes se libèrent.

Nous apprenons que la majorité de ces femmes étaient / sont mariées et que 73% avaient / ont un ou plusieurs enfants. Ceci nous montre que la responsabilité familiale ne fait pas toujours entrave à une activité politique. Dans ce contexte j'aimerais souligner qu'il faut arriver à un partage équitable de la responsabilité familiale dans le couple.

Le projet de vie de ces femmes peut servir d'exemple, de modèle, aux jeunes filles d'aujourd'hui, des jeunes filles qui voudront à leur tour s'investir au niveau politique local, dans leur village ou dans leur ville. Des jeunes filles qui voudront faire bouger les choses, qui voudront défendre leurs propres intérêts, réaliser des projets qui leur tiennent à cœur et faire comme leurs aînées.

Des publications telles que la présente peuvent aider à encourager les jeunes filles d'aujourd'hui à s'investir plus, à sortir de leur rôle stéréotypé, à aspirer vers une société plus équilibrée en matière de décision politique. Je tiens à féliciter le Conseil National des Femmes pour cette étude intéressante, une de plus dans une longue liste d'ouvrages qui nous aident à mieux comprendre notre société et à agir en sorte pour la faire changer.

N'oublions pas que le changement de mentalité nécessaire pour faire bouger les choses passe aussi par l'éducation et la formation, non seulement celles dispensées dans les écoles mais également celles reçues au foyer par les parents.

Nous pouvons donc constater que le domaine politique, un monde uniquement masculin jusqu'à il y a encore quelques années, s'ouvre peu à peu aux femmes. Les prochaines élections communales auront lieu en octobre 2005. Il sera intéressant d'analyser après le scrutin du 9 octobre si l'ouverture se généralise



Marie-France BERGER-MODERT
Présidente du Conseil National
des Femmes du Luxembourg
2004-2005

LES PREMIÈRES FEMMES DANS LES CONSEILS COMMUNAUX DU GRAND-DUCHÉ

RÉTROSPECTIVE SUR 85 ANS DE LA PARTICIPATION FÉMININE AU POUVOIR COMMUNAL

RECUEIL DES PREMIÈRES FEMMES MEMBRES D'UN CONSEIL COMMUNAL MOTIVATION ET GUIDE POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES À VENIR

Au Grand-Duché de Luxembourg, les femmes possèdent depuis 1919 le droit de vote actif et passif. En présentant ce recueil de 120 carrières de femmes élues au fil des 85 années écoulées aux conseils communaux du Grand-Duché, le Conseil National des Femmes du Luxembourg a réalisé un document historique inédit qui, j'en suis sûre, sera consulté tant pour son caractère rétrospectif que pour ses témoignages personnels.

C'est un recueil d'expériences vécues par les premières femmes élues aux conseils communaux, intruses dans un domaine jusqu'alors exclusivement masculin. Des expériences positives qui vont de paire avec des souffrances dues à la concurrence et à la malveillance.

Un document unique qui vaut la peine que chaque commune l'archive comme témoignage historique sur la participation féminine à ses organes de décision que sont le conseil communal et le collège échevinal.

Un guide avec des conseils utiles pour les générations de femmes présentes et futures qui s'appêtent à s'engager en politique. Un document motivant les femmes à participer à la vie politique de leur commune. A ne plus seulement subir les répercussions des décisions prises au conseil communal, le corps élu le plus proche de notre vie quotidienne, mais à prendre un rôle actif en contribuant aux conceptions et à la réalisation d'une politique vivable pour tous les citoyens, femmes et hommes.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les premières femmes élues, mandataires actuelles ou antérieures, qui ont trouvé le temps, malgré leurs multiples charges, de répondre à nos questionnaires et de contribuer à l'ouvrage tel que vous le tenez en main. D'autre part, nous sommes reconnaissantes pour l'apport fourni par les familles des femmes politiques défuntées.

Néanmoins, notre recueil n'aurait pas vu le jour sans le soutien bienveillant des fonctionnaires des administrations communales, qui fouillaient leurs archives pour nous procurer les renseignements nécessaires sur les premières femmes élues, éléments de base essentiels pour la réalisation de notre projet. C'est grâce à eux que le Conseil National des Femmes du Luxembourg était en mesure de rédiger cette précieuse rétrospective.

Les analyses et conclusions qui en résultent sont révélatrices à maint égard. Ainsi, elles permettent de soulever la question s'il ne faut pas enfin en finir avec le prétexte, voire même le mythe, que l'éducation de jeunes enfants est inconciliable avec un engagement politique des femmes.

Nous disposons maintenant des témoignages de femmes courageuses, certes pas encore assez nombreuses, qui ont réussi à concilier leurs différents rôles. Selon une approche spécifiquement féminine, elles ne manquent pas de manifester leur reconnaissance pour l'appui de leurs familles, contrairement aux hommes politiques pour lesquels le soutien de la famille est une chose normale et plutôt sous-entendue.

Du point de vue de la participation à la vie politique, un mouvement libérateur incitait dans les années 1920 à 1945 les femmes à se lancer avec un certain succès dans la politique communale et quelques-unes d'entre elles ont pu s'imposer dans différentes grandes communes.

Cette évolution s'est détériorée par la suite et il a fallu attendre jusqu'en 1963 pour voir entrer de nouveau des femmes dans d'autres conseils communaux. Mais nous restons très loin de la parité!

A la veille des premières élections communales du 21^e siècle, le 9 octobre 2005, j'aimerais attirer l'attention des électrices et des électeurs de tout âge sur les déséquilibres qui persistent toujours dans nos conseils communaux:

- au lendemain des dernières élections communales, uniquement 15% des élu-e-s étaient des femmes
- dans 7 communes, aucune femme n'a siégé jusqu'alors au conseil communal!

La gravité de ce déséquilibre incitait en 1995 le Conseil National des Femmes du Luxembourg à lancer des actions de sensibilisation afin de promouvoir la participation des femmes au pouvoir politique dans nos communes et, depuis lors, le CNFL œuvre avec ardeur en faveur d'une politique communale d'égalité des chances entre femmes et hommes. J'estime donc que la présente publication sera le cadeau approprié pour rehausser la célébration d'un 10^e anniversaire.

Chères concitoyennes, n'hésitez pas à contribuer activement à la gestion de votre commune. Portez-vous candidates pour briguer un mandat dans votre conseil communal!

Un grand nombre des premières femmes élues estiment que c'est «une expérience enrichissante».

MÉTHODOLOGIE

Collecte des données

La collecte des données pour la présente publication s'est déroulée en trois phases au cours des années 2003 et 2004.

- **Identification des premières femmes entrées au conseil communal de leur commune:**
Puisque la base de données réalisée dans le cadre de «l'Observatoire de la participation des femmes aux élections de 1999» reprend uniquement les élues entrées directement aux conseils communaux, le CNFL a sollicité la collaboration des administrations communales pour obtenir des informations sommaires sur toutes les premières femmes dans les conseils communaux - qu'elles soient élues¹ directement, entrées au conseil par l'appel aux suppléant-e-s ou proclamées élues. Il s'en dégage que de 1921 à 2004, 120 femmes ont accédé à des conseils communaux composés exclusivement de membres masculins jusque-là.
- **Recueil de témoignages personnels:** Sur base des informations fournies par les communes, le CNFL a contacté les personnes en question. Nous les avons invitées à remplir un questionnaire semi-ouvert comprenant, d'un côté, un volet technique avec des renseignements généraux et, de l'autre, une appréciation personnelle portant sur leurs motivations, les activités et fonctions qui ont favorisé l'accès à leur premier mandat, les obstacles rencontrés, les souvenirs positifs et négatifs, le bilan qu'elles tirent de leur carrière politique ainsi qu'un message personnel à l'adresse des jeunes femmes aspirant à entrer en politique. 74 femmes au total ont bien voulu nous retourner leur témoignage écrit. Dans deux cas, nous avons eu recours à une interview. Pour les portraits sommaires des 19 femmes défuntées, nous avons essayé d'obtenir des informations générales auprès des administrations communales ou auprès de leur famille.
- **Présentation sous forme de résumés avec citations et le cas échéant avec une photo d'époque:** A partir des réponses des premières femmes entrées dans un conseil communal, souvent écrites en abrégé, nous avons rédigé des résumés illustrés par des citations originales. Les citations sont reproduites entre guillemets. Les résumés ont été soumis, pour accord, aux intéressées.

Dénomination des premières femmes dans les conseils communaux

Vu que la dénomination «Premières femmes dans les conseils communaux» est pesante, nous avons aussi utilisé les termes de «premières femmes élues» même si ces femmes sont entrées au conseil communal par appel aux suppléant-e-s ou si elles ont été proclamées élues.

Communes fusionnées

Au moment de la collecte des données, le Grand-Duché de Luxembourg comptait 118 communes et ce depuis décembre 1978. Comme plusieurs communes ont fusionné au fil du temps, il convient de préciser qu'une première femme élue a fait son entrée dans un conseil communal de l'ancienne commune de Rodenbourg en 1975. Par la loi du 23 décembre 1978 les communes de Junglinster et de Rodenbourg ont fusionné en une nouvelle commune portant le nom de Junglinster².

Durée des mandats

Sauf dans le cas de mandats à durée incomplète, la durée des mandats est définie à partir de l'entrée en fonction du nouveau conseil communal jusqu'à l'année des élections suivantes. Ainsi la durée des mandats 1994-1999 indique qu'après les élections d'octobre 1993, l'élue entre en fonction en janvier 1994 et son mandat expire le 31 décembre 1999 étant donné que de nouvelles élections ont eu lieu en octobre 1999. Pour les premières femmes élues qui sont encore actives en 2004, nous n'avons pas indiqué la fin de leurs mandats étant donné que nous ne savons pas si elles vont briguer un mandat supplémentaire ou non.

¹ Lorsque le nombre des candidats ne dépasse pas celui des mandats à conférer, ces candidats sont proclamés élus par le bureau principal, sans autre formalité. Service Central de Législation, Chapitre Elections, p.49 Luxembourg 1999

² Annuaire Officiel – 2000- Vol.2, page 13

L'ACCÈS DES PREMIÈRES FEMMES AUX CONSEILS COMMUNAUX

1921	BECKER-BERTRANG Louise	Luxembourg
1921	THOMAS-CLEMENT Marguerite	Luxembourg
1921	ERPELDING-SCHLESSER Félicie •	Ettelbruck
1925	STEFFEN-BRAUSCH Catherine	Rumelange
1929	DONCKEL Agnès	Mertert
1929	SCHLEIMER-KILL Catherine	Esch-sur-Alzette
1929	SCHOETTER-BIVER Léonie	Bissen
1946	AGNES-PAQUET Marie-Anastasie	Rambrouch
1946	REULAND-LICINI Anne	Consdorf
1964	BOS Ernestine	Contern
1964	FONCK-KAYSER Marie	Dalheim
1964	HOFFMANN Milla	Roeser
1968	LENTZ-CORNETTE Marcelle •	Sanem
1970	BIEVER-WAGNER Cecile	Dudelange
1970	ERNZER-WEYLAND Raymonde	Nommern
1970	FALTZ-HAAS Hélène	Walferdange
1970	JUNCKER-CHRISTNACH Marie	Bettembourg
1970	KATER-MERTENS Sonja	Mersch
1970	KINNEN Evelyne	Berdorf
1970	LULLING Astrid	Schiffange
1970	MARTINY Louise	Hobscheid
1974	DUHR-HIRTT Nelly •	Wormeldange
1974	KRIPPES-DAHM Irma •	Mompach
1975	FABER-PINNEL Cécile •	Junglinster
1976	ARENDE-BIRCKEL Marthe	Grosbous
1976	BODEN-BARTHOLOMEY Joséphine	Bettendorf
1976	BOEVER Marie-Thérèse	Diekirch
1976	BOEVER-HAMES Jeanne	Lintgen

1976	HUMMER Raymonde	Pétange
1976	KAUFFMANN-LANG Victorine	Waldbredimus
1976	NIEDNER-GUTENKAUF Nicole	Bertrange
1976	RECKINGER-BIEL Marie-Josée	Biwer
1976	SCHMITZ Madeleine	Vianden
1976	STEICHEN-RAUSCH Josette	Kopstal
1976	TRIERWEILER-WAGNER Julie	Lorentzweiler
1976	WEISS-BACK Irène	Mondercange
1976	SCHUMACHER-MOOS Lily •	Stadbredimus
1977	NÜRENBERG-REUTER Mady •	Differdange
1980	KAPPWEILER-MEYER Edmée •	Kayl
1982	BERENS-GUELFF Catherine	Colmar-Berg
1982	EVEN-MEIS Catherine	Ell
1982	GEREKENS-GENGLER Marie	Redange
1982	GILLES-HERMES Elvire	Dippach
1982	GINDORFF-MÜLLER Nicole	Boevange/Attert
1982	HARY-KRIER Cécile	Remich
1982	KESSLER-HOFFMANN Gertrude	Sandweiler
1982	KRACK-HESS Herta	Beaufort
1982	MAINZ-FABER Josiane	Consthum
1982	NICKTS-KRINGS Margot	Esch-sur-Sûre
1982	RAUS Mady	Reckange/Mess
1982	SEILER-GENGLER Léa	Garnich
1982	STURM-APEL Mathilde	Flaxweiler
1982	WOLFF-NEY Léontine	Reckange/Mess
1982	FELTEN-KREMER Catherine •	Steinfort
1983	HOFFELD-RISCHETTE Andrée •	Manternach
1985	WIRTZ-FISCHBACH Catherine •	Fischbach
1988	BERGER Anne	Mondorf

1988	FABER-LAMESCH Annette	Niederanven
1988	GANTENBEIN-KOULLEN Marie-Thérèse	Hesperange
1988	GRESSNICH-WEILER Marie-Josée	Septfontaines
1988	HILD Marie-Juliette	Lenningen
1988	LEY-THEIS Edmée	Fouhren
1988	LEYTEM-WANTZ Gaby	Strassen
1988	MAJERUS-GOEDERT Marie-Gabrielle	Useldange
1988	RECKEN-SCHAMMO Netty	Vichten
1988	REITER Jacqueline	Niederanven
1988	RISCH-DROUET Jacqueline	Beckerich
1988	ROHEN-FABER Renée	Neunhausen
1988	RONCK-SMYSLNY Joséphine	Schuttrange
1988	SCHAFFNER Mady	Echternach
1988	SCHEECK-CLAM Renée	Wiltz
1988	SCHNEIDER-SCHLEIMER Marguerite	Feulen
1988	STARK-SCHMIT Marcelle	Mondorf
1988	THILL-AGUILAR Jeanne	Bascharage
1988	THILL-BELLEVILLE Irène	Frisange
1988	URHAUSEN-HEISCHBOURG Louise	Putscheid
1988	WAGENER-WAGENER Catherine	Hosingen
1988	WINKIN-SCHLOESSER Albertine •	Wincrange
1991	NEUENS-BIRCKEL Marie-Jeanne •	Mamer
1994	ACQUISTAPACE Louise Marthe	Larochette
1994	AREND-HEINEN Henriette	Clervaux
1994	COLLING-SCHENTEN Liliane	Steinsel
1994	FRISCH-MAUER Ernestine	Koerich
1994	GRATIA Karin	Larochette
1994	HAAS-MINDEN Mariette	Waldbillig
1994	HELLERS-COLBETTE Henriette	Bech
1994	HENDEL-SEILER Claire	Bous
1994	HUBER Carmen	Betzdorf
1994	KEMP-WEBER Juliette	Schieren

1994	KLAPP-TEWES Fernande	Weiler-la-Tour
1994	LAFLEUR-SCHAEFFER Madeleine	Heinerscheid
1994	MÜLLER Sonja	Heiderscheid
1994	PETERS-LUCAS Alice	Bourscheid
1994	RIPPINGER-WARK Colette	Eschweiler
1994	SASSEL-DELAPORTE Nelly	Weiswampach
1994	SCHROEDER-SERRES Hélène	Hoscheid
1994	SCHUMACHER-HASTERT Betty	Steinsel
1994	STREITZ-KLEIN Annette	Leudelange
1994	WAGNER-BAULER Nelly	Grevenmacher
1994	WEHENKEL-DECKER Mariette	Rosport
1994	WEYDERT Henriette	Rosport
1995	MAJERY-PETRY Marie-Thérèse •	Wahl
1996	JEITZ Henriette •	Clemency
1997	TASCH-REUTER Marie-Louise •	Burmerange
2000	BREDEN-COTTONG Claudine	Tuntange
2000	EICHER-KARIER Christiane	Tuntange
2000	FABER Viviane	Saeul
2000	FEDERMEYER-WAGNER Bernadette	Medernach
2000	HAAS-GILLEN Gisèle	Ermsdorf
2000	LENTZ Jeanny	Bastendorf
2000	LUTGEN-LENTZ Marie-Antoinette	Wilwerwiltz
2000	PUTZ-SCHOUJJEAN Lisy	Saeul
2000	RASSEL Arlette	Troisvierges
2000	SCHMIT-MULLER Fernande	Remerschen
2000	SCHUMACHER-BRINK Chantal	Boulaide
2000	VERMAAT-MIEDEMA Susan	Mertzig
2000	VINCENOT-PÜTZ Aline	Wellenstein
2000	ZORZI-DE VOR Trudi	Kautenbach
2001	ESCH-KEYSER Karin •	Winseler
2004	LINK-CHAPELAT Marie-Claire •	Kehlen

- suite à l'appel aux suppléant-e-s
- suite à des élections complémentaires



ANALYSES



Monique STEIN

Responsable du service
«Promotion d'une politique communale
d'égalité des chances entre femmes et hommes» du CNFL

LES CHIFFRES DISENT BIEN DES CHOSES...

Avant la réalisation du présent ouvrage, bon nombre d'entre nous avaient une image «préconçue» de la femme active en politique au Luxembourg. On s'est imaginé que la femme qui s'aventure sur le terrain de la politique communale serait issue d'une famille politiquement active et bien connue. On s'est imaginé qu'elle serait ou bien célibataire ou bien mariée depuis de longues années. On s'est imaginé qu'elle serait ou bien mère d'enfants adultes ou bien sans enfants. Vous allez constater que les chiffres nous disent encore bien d'autres choses....

Les chiffres ci-dessous se rapportent aux 120 élues qui furent les premières femmes à entrer au conseil communal de leur commune de 1921 à 2004.

ÉVOLUTION 1921-2004

L'entrée des premières femmes dans les différents conseils communaux ne fut pas linéaire. Les deux premières femmes ont accédé à leur mandat à Luxembourg-ville en 1921. Dans la commune de Kehlen la première femme a fait son entrée au conseil en 2004. Et début 2005 il restait sept communes qui n'ont encore jamais eu de femmes membres d'un conseil communal: Bettborn/Préizerdau, Erpeldange, Goesdorf, Heffingen, Lac de la Haute-Sûre, Munshausen, Reisdorf.

1921-1945

Pendant cette période trouble marquée par deux guerres, 9 femmes sont élues dans des conseils communaux composés exclusivement d'hommes jusque-là.

1946-1965

Bien que les femmes aient acquis le droit de vote depuis plus de 25 ans, elles hésitent à se mettre en lice pour un mandat politique communal. De 1946 jusqu'en 1963 aucune femme n'est élue première femme membre d'un conseil communal. Ce n'est qu'en 1963 que trois communes accueillent pour la première fois une femme dans leur conseil communal.

1966-1985

42 femmes deviennent membres d'un conseil communal où seuls les hommes détenaient le pouvoir politique local jusqu'à ce moment.

1986-2004

Pendant les vingt dernières années, 66 femmes réussissent à devenir les premières femmes élues dans leur commune.

Il faut donc attendre les années quatre-vingt pour pouvoir distinguer une nette brèche dans le bastion masculin de la politique et ce malgré le fait que les femmes disposent du droit de vote passif depuis 1919.

(voir ci-devant: L'accès des premières femmes aux conseils communaux)

A PROPOS DE L'ÂGE

Âge des premières élues au moment de leur entrée au conseil communal

Les premières femmes dans les conseils communaux ont une moyenne d'âge de 42,7 ans.

La plus jeune a 23 ans au moment où elle accepte son premier mandat, la plus âgée fait son entrée au conseil à 66 ans.

Répartition des premières élues par tranches d'âge

20-29 ans	10 femmes soit 8%
30-39 ans	34 femmes soit 28%
40-49 ans	45 femmes soit 37%
50-59 ans	29 femmes soit 24%
60-69 ans	2 femmes soit 2%

Deux tiers des premières femmes élues ont accédé à leur mandat entre 30 et 49 ans.

Evolution de la moyenne d'âge des premières élues

	Premières élues	Moyenne d'âge
1921-1945	9	42,1
1946-1965	3	38,6
1966-1985	42	41,8
1986-2005	66	43,9

Evolution de la moyenne d'âge des premières femmes dans les conseils communaux



On note que la moyenne d'âge augmente au cours des années.

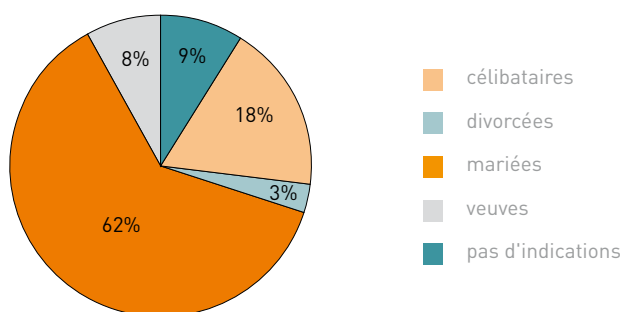
A PROPOS DE LA FAMILLE

Situation familiale

Au moment où les premières femmes dans les conseils communaux acceptent leur premier mandat politique

- 75 femmes sont mariées
- 22 femmes sont célibataires
- 9 femmes sont veuves
- 3 femmes sont divorcées
- de 11 femmes nous ne disposons pas d'indications à ce sujet.

Situation familiale des premières femmes dans les conseils communaux (en%)



La majorité des premières élues étaient donc mariées au moment où elles accédaient à leur mandat.

Engagement politique de la famille

- 43 des premières femmes élues n'ont pas grandi dans une famille politiquement active.
- 41 femmes font partie d'une famille dont des membres ont participé à la vie politique.
- Pour 36 femmes nous ne disposons pas d'indications à ce sujet.

Parmi les femmes dont nous disposons des informations nécessaires, presque la moitié comptent un ou plusieurs membres dans leur famille qui ont été actifs sur le terrain politique.

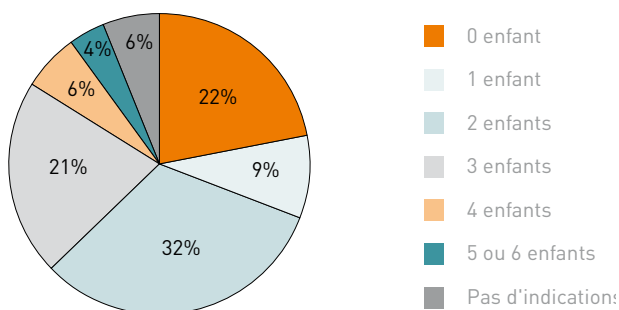
Enfants

- 26 femmes n'ont pas d'enfants (soit 22%)
- 87 femmes ont des enfants (soit 73%)
- 7 femmes sans indications à ce sujet (5,8%)

Nombre d'enfants

Nombre de femmes ayant x enfants	Nombre d'enfants	% de femmes
26 femmes	0	22%
11 femmes	1	9%
39 femmes	2	32%
25 femmes	3	21%
7 femmes	4	6%
5 femmes	5 ou 6	4%
7 femmes	pas d'indications	6%

% de femmes ayant X enfant(s)



La grande majorité des premières femmes élues ont des enfants, le plus souvent deux ou trois.

Âge des enfants cadets lors de l'accès au premier mandat (uniquement prise en compte de l'âge du plus jeune enfant)

27 femmes dont le plus jeune enfant a moins de 10 ans

26 femmes dont le plus jeune enfant a entre 10 et 17 ans

21 femmes dont le plus jeune enfant a plus de 18 ans

13 femmes avec enfants mais sans indications sur leur âge

44% des premières femmes dans les conseils communaux ont encore au moins un enfant mineur au moment où elles acceptent leur premier mandat politique communal.

A PROPOS DE LA PROFESSION

81 des premières femmes élues (soit 68%) ont un travail rémunéré :

- 18 fonctionnaires d'Etat ou fonctionnaires communales
- 24 indépendantes
- 39 employées privées

31 femmes s'occupent de leur foyer familial (26%)

de 8 femmes nous ne disposons pas d'indications à ce sujet (6,7%)

Une grande majorité des premières femmes membres d'un conseil communal suivent une carrière professionnelle rémunérée. Il est par conséquent intéressant de voir dans quelle mesure elles sont activement soutenues par leur famille dans la conciliation de leurs diverses tâches.

A PROPOS DE LA CONCILIATION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

A côté des 42 femmes dont nous ne disposons pas d'indications à ce sujet, 59 femmes (soit 49%) disent avoir été soutenues par leur entourage: 32 femmes ont pu compter sur leur famille, 18 femmes ont précisé avoir été soutenues par leur conjoint, 9 pionnières politiques ont eu l'appui d'amis personnels ou politiques.

19 femmes soit 16% n'ont pas trouvé de soutien dans leur entourage. Il est surprenant de noter que parmi ces dernières 11 femmes ont des enfants.

A PROPOS DE L'ACCÈS AU PREMIER MANDAT

Facteurs susceptibles de favoriser l'accès au premier mandat

37 des premières femmes élues disent ne pas avoir eu d'activités qui ont favorisé l'accès à leur premier mandat. 40 femmes invoquent plusieurs facteurs susceptibles d'avoir favorisé l'accès à leur premier mandat. Pour les autres 43 femmes nous ne disposons pas d'indications à ce sujet.

Nombre de femmes qui indiquent que ce facteur a favorisé l'accès au mandat	Facteur
40	Engagement dans des associations locales
11	Notoriété de la famille
16	Profession
4	Profession du conjoint

Parmi les facteurs évoqués, c'est l'activité au sein d'associations locales qui joue le rôle le plus important.

A PROPOS DES MANDATS

Carrière politique des premières femmes dans les conseils communaux

Si on retrace la carrière politique des premières élues on constate que

- 73 femmes ont été (sont) uniquement conseillère
- 22 femmes ont été successivement conseillère ensuite échevine
- 7 femmes ont été (sont) uniquement échevine
- 6 femmes ont d'abord été échevine ensuite conseillère
- 8 femmes ont grimpé tous les échelons par étape (conseillère, échevine, bourgmestre)
- 3 femmes ont été conseillère et ensuite bourgmestre
- 1 femme était exclusivement bourgmestre

Parmi les premières femmes élues 39% ont participé à la prise de décision au sein du collège échevinal, alors que 61% sont restées conseillères durant leur carrière politique.

Appartenance à un parti politique

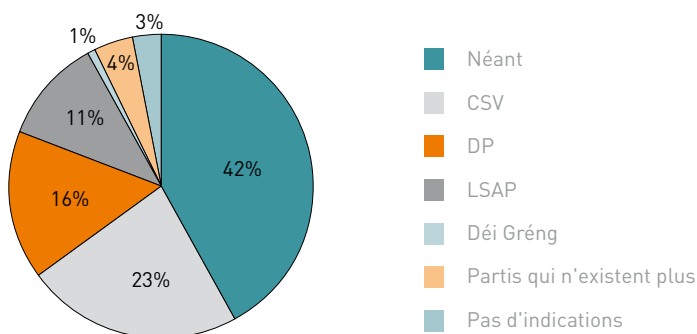
- 66 des premières femmes dans les conseils communaux, soit 55%, sont membres d'un parti politique (les deux systèmes électoraux confondus)
- 51 femmes ne sont pas membres d'un parti,
- pour 3 femmes nous ne disposons pas d'indications à ce sujet.

Partis politiques des premières femmes dans les conseils communaux

Parti politique	Nombre de femmes	% de femmes	Nbre et % de femmes selon les deux systèmes électoraux	
			Système de la représentation proportionnelle	Système de la majorité absolue
Néant	51	42,5	/	51
CSV	28	23,4	7 soit 5,8%	21 soit 17,5%
DP	19	15,9	4 soit 3,3%	15 soit 12,5%
LSAP	13	10,8	8 soit 6,6%	5 soit 4,1%
Déi Gréng	1	0,8	0	1 soit 0,8%
Partis qui n'existent plus	5	4,1	4 soit 3,3%	1 soit 0,8%
Pas d'indications	3	2,5	1 soit 0,8%	2 soit 1,6%
Total	120	100	24 soit 20%	96 soit 80%

96 femmes ont fait leur entrée dans des conseils communaux au système de la majorité absolue. Parmi ces premières élues 45 femmes soit 37,5% sont membres d'un parti politique. 20% des premières femmes membres d'un conseil communal ont été élues dans les communes au scrutin de liste à la proportionnelle.

Partis politiques des première femmes dans les conseils communaux



Autres mandats politiques (sur le plan national ou européen)

A part les 25 femmes dont nous ne disposons pas d'informations à ce sujet, la grande majorité des premières élues au niveau communal - 90 femmes soit 75% - n'ont pas brigué simultanément un mandat politique sur le plan national ou européen. Cinq femmes ont essayé d'entamer une carrière politique nationale ou européenne avant de se lancer dans la politique communale et deux d'entre elles ont réussi. Six femmes se sont portées candidates aux élections législatives au cours de leur carrière politique locale et deux d'entre elles ont été élues députée parlementaire.

Conclusion

Longtemps les mentalités départagent très clairement les rôles: la sphère publique aux hommes, la sphère privée aux femmes. Ce n'est qu'à partir des années quatre-vingt que les femmes réussissent à creuser une nette brèche dans le bastion masculin de la politique. Et encore! Au début de 2005, il reste encore sept communes où jamais une femme n'a fait partie du conseil communal.

De 1921 à 2004 un total de 120 femmes ont été les premières femmes à entrer au conseil communal de leur commune. Les chiffres montrent que ces pionnières ne se laissent pas réduire à un profil type unique. Ceci n'est pas étonnant car les circonstances de leur engagement politique ainsi que les expériences vécues par ces femmes sont aussi multiples que personnelles. Les chiffres bruts permettent néanmoins d'identifier certaines caractéristiques qu'on retrouve le plus fréquemment parmi les premières élues. Soutenues par leurs proches, elles sont dans la force de l'âge, professionnellement actives, engagées au niveau des associations locales, mariées et mères de famille. Bon nombre de ces femmes ont grandi dans un entourage familial politiquement actif et sont elles-mêmes membres d'un parti politique traditionnel. Au cours de leur carrière politique communale, 39% arrivent à participer à la prise de décision au sein du collège échevinal. Malheureusement, seulement une poignée d'entre-elles ont brigué un mandat au niveau national.



Monique LAROCHE-REEFF

Membre du conseil d'administration du CNFL
chargée de coordonner l'action
auprès des communes

LE TÉMOIGNAGE PERSONNEL DES PREMIÈRES FEMMES DANS LES CONSEILS COMMUNAUX

- un document historique et un message politique

À l'occasion du 10e anniversaire de son action «Promotion d'une politique communale d'égalité des chances entre femmes et hommes»¹ et à l'approche des élections communales de 2005, le Conseil National des Femmes du Luxembourg présente ci-après les premières femmes entrées dans les différents conseils communaux, depuis 1921 jusqu'à la fin de 2004. Il s'agit de 120 femmes au total. 74 d'entre elles ont bien voulu collaborer par un témoignage personnel basé sur un questionnaire du CNFL. Ces témoignages accompagnent, en résumé, les portraits succincts.

Ainsi, il sera possible de compléter l'analyse quantitative par une approche plus qualitative nous permettant d'examiner

- pourquoi ces femmes se sont engagées dans la politique communale
- quelles difficultés elles devaient affronter
- quelles furent leurs expériences les plus positives
- et quel message elles adressent en 2003/2004 aux jeunes femmes susceptibles de s'engager dans la politique communale.

Certes, les témoignages sont sommaires, ils reflètent des souvenirs parfois lointains et se limitent à ce que ces femmes politiques ont bien voulu nous confier. Le tableau est donc nécessairement incomplet. Mais, dans l'ensemble, les témoignages constituent un document inédit d'une grande richesse. Ils révèlent une vaste variété de vécus et d'appréciations qui nous permettent d'entrevoir le parcours des femmes dans la politique communale. Ainsi, ils représentent un précieux apport aux recherches sur la situation des femmes en politique au Luxembourg.

On peut regretter que nous ne disposions pas de témoignages personnels de toutes les premières élues encore en vie, ni d'informations plus détaillées sur les pionnières dont l'entrée sur la scène politique date d'avant les années 1970. Espérons donc que l'initiative du CNFL fera boule de neige, que le présent recueil sera suivi par d'autres recherches sur les femmes dans la politique communale!

Les témoignages des premières femmes entrées dans un conseil communal n'intéressent pas seulement en tant que documents historiques qui reflètent des expériences personnelles.

On peut également en tirer des leçons politiques qui sont d'une grande actualité. Au début du 3e millénaire et plus de 80 ans après l'entrée des premières femmes au conseil communal de la capitale, la politique au Luxembourg - et tout particulièrement la politique communale - reste essentiellement une affaire d'hommes. À l'issue des élections communales de 1999, le pourcentage des femmes élues avait certes augmenté de moitié, mais le déséquilibre restait flagrant: 85% des sièges continuaient à être occupés par des hommes et 24 communes ne comptaient aucune femme parmi leurs élu-e-s², dont les 7 communes qui, au moment de la mise sous presse de la présente publication, n'ont encore jamais compté de femme dans leur conseil communal. Le déséquilibre existe aussi dans les commissions

¹ Laroche-Reeff, Monique / Stein, Monique:

Promotion d'une politique communale d'égalité des chances entre femmes et hommes, CNFL, Luxembourg 2002

² Du Bois, Nadine / Kутten, Colette / Stein, Monique:

La participation politique des femmes aux élections de 1999, CNFL, Luxembourg 2000

consultatives communales³. Au niveau législatif, la situation se présente un peu mieux, mais avec 80% d'hommes parmi les élu-e-s lors des élections de 2004, de 1999 et de 1994 le déséquilibre est également frappant⁴.

Les prochaines élections communales auront lieu le 9 octobre 2005. Permettront-elles d'approcher l'équilibre femmes-hommes dans les conseils communaux?

L'étude menée par le CNFL avant les élections législatives et européennes de 2004 auprès de partis politiques⁵ a montré clairement que les partis devront faire de sérieux efforts pour présenter sur leurs listes beaucoup plus de femmes candidates et surtout des femmes ayant de bonnes chances d'être élues. Ils doivent également faire des efforts pour encadrer, former et soutenir leurs candidates. Dans les communes au scrutin majoritaire, il appartient aux femmes intéressées, avec ou sans adhésion à un parti politique, de se présenter nombreuses en tant que candidates et le CNFL les encourage vivement à le faire.

Les témoignages personnels des premières femmes entrées dans un conseil communal constitueront donc une documentation très utile, à la fois pour les femmes candidates aux prochaines élections, pour les partis politiques et pour les élu-e-s, hommes et femmes, qui seront les prochains responsables communaux. Pour les femmes qui envisagent de poser leur candidature, les témoignages constituent un enseignement vivant sur différentes facettes de la vie politique au quotidien, une mise en garde face à des obstacles possibles et un encouragement pour aller de l'avant en dépit des difficultés. Pour les partis politiques, les témoignages représentent une documentation sur le potentiel et la force des femmes, mais aussi sur les difficultés auxquelles des femmes peuvent être exposées dans un monde considéré traditionnellement, et souvent encore aujourd'hui, comme la chasse gardée des hommes. Les partis politiques pourront en déduire des stratégies pour soutenir leurs candidates et pour accroître le nombre des femmes élues.

Pourquoi les premières femmes élues se sont-elles engagées en politique?

Jetons d'abord un regard sur les principaux facteurs qui ont poussé les premières femmes élues à s'engager dans la politique locale.

Le facteur le plus souvent mentionné est l'intérêt qu'elles portaient aux questions politiques, un intérêt qui existait souvent longtemps avant la décision de poser sa candidature. Selon leurs témoignages, ces femmes s'intéressaient soit globalement à la politique et à la vie publique - certaines d'entre elles étaient déjà activement engagées au sein d'un parti politique - soit elles s'intéressaient plus particulièrement aux affaires de la commune, au fonctionnement d'une commune, aux rouages de la politique communale, à la communauté dans laquelle elles vivent, à la vie locale, au contact avec les habitants de la commune.

Le goût pour la politique allait souvent de pair avec le souhait de voir réaliser des projets concrets. Ainsi, certaines femmes étaient poussées par le désir de contribuer à l'amélioration des infrastructures scolaires ou à l'embellissement des villages, de faire avancer le projet d'une station d'épuration d'eau, de promouvoir la création d'infrastructures pour les jeunes et les enfants, d'introduire un transport en commun en faveur des personnes âgées, de veiller à ce que tous les habitants soient informés sur les décisions prises au sein du conseil communal.

Celles qui ne mentionnent pas de projets concrets étaient animées par la volonté de contribuer au développement des localités de la commune, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la préparation de l'avenir de leur commune. On évoque même le souhait de collaborer à partir du niveau communal à la construction d'une Europe unie et forte, à la pointe du progrès social.

Certaines femmes précisent qu'elles voulaient surtout s'investir dans l'intérêt de la communauté, œuvrer au service des habitants et contribuer au bien-être de la population. Elles voulaient être à l'écoute de leurs concitoyens et se rendre utiles envers la société en général. Parfois aussi elles visaient des groupes cibles spécifiques, p. ex. les enfants, les personnes âgées et les personnes défavorisées.

³ Laroche-Reeff, Monique / Stein, Monique:

Les femmes dans les commissions consultatives communales au Luxembourg, CNFL, Luxembourg 1998

⁴ Wagener, Renée:

La participation politique des femmes aux élections de 2004, CNFL, Luxembourg 2005

⁵ Amoyel, Laure / Laroche-Reeff, Monique / Manderscheid, Karin / Raskin, Anik:

Promotion de l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision dans et par les partis politiques luxembourgeois – enquête réalisée avant les élections de 2004, CNFL, Luxembourg 2004

Pour bon nombre de femmes ce fut le mécontentement avec une situation donnée qui aiguillonnait leur motivation de s'engager en politique. «J'ai voulu empêcher la vente aux enchères de la nature» dira l'une d'elles, alors qu'une autre voulait réagir contre le fait que les autorités affichaient «un manque d'intérêt pour les problèmes du cadre de vie naturel, architectural et social de tous les résidents de la commune». Toutefois, ces femmes ne voulaient pas se borner à critiquer. Elles souhaitaient «faire bouger les choses» et contribuer activement aux changements souhaités.

Pour y arriver, pour participer à la prise de décision politique, elles devaient se faire élire. Ainsi, certaines affirment clairement que ce fut la «volonté de prendre de l'influence sur les décisions politiques de la commune où je vivais avec ma famille», «la volonté de prendre des initiatives en faveur de la collectivité» qui déterminait leur choix à se porter candidate. D'autres évoquent leur responsabilité: «On peut plus facilement aider autrui en revêtant un poste à responsabilité.» «Je me sens directement ou indirectement responsable des décisions prises par les élus. Par mon engagement, je peux influencer l'évolution de la vie locale.» Elles se sentaient d'autant plus responsables que, surtout dans les petites communes, «il est difficile de trouver un homme ou une femme qui veut s'engager dans la politique communale».

De nombreuses femmes évoquent aussi leur responsabilité face aux déséquilibres femmes-hommes au niveau de la prise de décision politique. Parmi les facteurs qui les poussaient à briguer un mandat politique, elles citent l'absence de femmes au conseil communal, voire même le fait que dans leur commune aucune femme n'avait encore posé sa candidature. Elles s'engageaient donc avec la «détermination de jouer le rôle de pionnière pour faire accepter des mandataires féminines». Il leur importait que les femmes puissent défendre leurs propres points de vue et désirs sur la scène politique communale. Certaines d'entre elles voulaient montrer que les femmes disposent de bien d'autres talents que de faire la cuisine. D'autres visaient le soutien moral des femmes politiquement engagées, la défense des intérêts des femmes et des enfants ainsi que, de façon générale, la promotion de l'égalité des chances entre femmes et hommes au niveau politique. Aux yeux de ces pionnières, un meilleur équilibre femmes-hommes au sein du conseil communal est une condition essentielle pour une politique efficace: «Pour moi, la meilleure politique peut se faire quand il y a des hommes et des femmes pour en discuter, car leurs opinions et idées, parfois très différentes, peuvent mener à de bons résultats.»

Pour que l'intérêt des femmes pour la politique communale aboutisse effectivement à une candidature en vue des élections, d'autres personnes devaient parfois intervenir. Ce furent des membres de l'ancien conseil communal, surtout le bourgmestre, ou encore des membres d'un parti politique qui encourageaient les femmes à sauter le pas. Mais l'encouragement pouvait aussi venir de la part d'amis et de collègues, voire même du curé du village.

L'engagement politique pouvait également s'inscrire dans une tradition familiale. En analysant les chiffres nous avons vu qu'environ la moitié des premières femmes élues sur l'entourage familial desquelles nous disposons de données, comptaient des membres de leur famille politiquement actifs. Et il ressort clairement de bon nombre de témoignages que ce fut effectivement l'exemple donné par des proches ou par le milieu familial dans lequel elles ont grandi qui les incitait à poser leur candidature.

Les facteurs mentionnés ci-dessus sont évoqués dans un grand nombre de témoignages, souvent simultanément. Mais on y trouve aussi des cas très particuliers comme p.ex. une crise politique au niveau local ou encore la stratégie d'un parti politique souhaitant faire élire une femme. De même, certaines femmes relèvent des raisons très personnelles. Le fait d'avoir vécu dans d'autres pays leur donnait envie de partager les expériences positives vécues dans ce pays avec les habitants de leur commune. Ou bien elles envisageaient une réorientation sur le plan personnel ou professionnel: «J'avais envie de relever un nouveau défi.»

Bien qu'elles ne le disent pas explicitement, on peut également supposer que les femmes se portaient plus facilement candidates quand elles estimaient avoir de bonnes chances d'être élues. Ces chances dépendent en grande partie du degré de notoriété des candidates. Nous avons vu précédemment quelques facteurs susceptibles d'étayer une bonne notoriété: l'engagement dans les associations locales, la notoriété de la famille, la profession de la candidate et parfois aussi la profession de son conjoint. Dans les témoignages personnels des premières femmes élues, c'est la participation active à la vie locale et aux manifestations des différentes associations de la commune qui est le plus souvent perçue comme ayant favorisé la première élection. Avant de poser leur candidature aux élections, ces femmes étaient actives dans de nombreux organismes socioculturels et sportifs locaux comme p. ex. des structures d'accueil pour enfants, l'a.s.b.l. «Mammen hëllef Mammen», l'Association des Parents d'Elèves, le club des jeunes, l'Amiperas, la Croix Rouge, la Protection Civile, des comités sportifs, des chorales, des sociétés de musique ou de théâtre, le Syndicat d'Initiative et du Tourisme, la commission

consultative pour étrangers, l'association locale en faveur de la défense de l'environnement, ou encore en tant que correspondante locale d'un journal. L'implication dans la vie locale ne fut évidemment pas l'unique facteur qui aidait les femmes à se faire élire. Une des candidates estime même que, dans sa localité, rien n'a favorisé l'accès à son premier mandat, mais que ce furent ses fonctions au sein de son parti politique sur le plan régional et national qui l'ont aidée à être élue. A l'opposé, une autre candidate décidait de se lancer dans la politique parce qu'elle avait fait des expériences positives au niveau de son engagement dans les associations locales. Notons aussi que plusieurs femmes indiquent que ce fut le fait d'être la première femme à se présenter aux élections communales qui a favorisé leur élection.

Obstacles, difficultés et expériences négatives

Les premières femmes entrées dans les conseils communaux n'avaient en général pas de problème majeur pour se faire élire. Mais durant l'exercice de leurs mandats elles devaient faire face à maints obstacles et difficultés. Certains de ces problèmes se posaient également à leurs collègues masculins, ou du moins auraient pu se poser à eux, mais la plupart étaient dus au fait qu'une femme entrait dans un monde masculin.

Les préjugés contre les femmes en politique rangent en tête de liste des souvenirs négatifs dont témoignent les premières femmes élues. On reprochait aux femmes d'outrepasser leur rôle traditionnel de femme au foyer et de mère de famille: «Une femme devrait se marier, avoir des enfants, an hirem Mann d'Zopp kachen.» «Une femme dans la politique? Sa place est dans la cuisine!» Cette image très réductrice du potentiel des femmes se faisait ressentir tant à l'intérieur de conseils communaux qu'à l'extérieur. Et elle n'existait pas exclusivement dans la tête des hommes. Ainsi, plusieurs élues regrettaient surtout la jalousie et la non-solidarité entre femmes. Le nouveau rôle assumé par les premières femmes élues pouvait également poser problème au niveau des relations avec leur conjoint: «Mon époux digérait mal ma transformation de bobonne en femme politique et active.» «Les collègues masculins ont souvent des difficultés à comprendre l'attitude et l'esprit féminin. Pour beaucoup de femmes politiques ceci ne constitue néanmoins pas le problème majeur: elles se heurtent davantage à l'incompréhension du partenaire.»

Au conseil communal, les préjugés se manifestaient de diverses façons. Par exemple sous forme de méfiance envers la femme qui avait osé assumer une fonction publique. Ou bien les collègues masculins hésitaient à discuter de politique avec une femme, ils éprouaient des difficultés à partager les vues d'une femme, ils ne comprenaient pas que les femmes veuillent participer aux décisions dans tous les secteurs et concernant tous les habitants, ils «avaient des problèmes d'adaptation à la présence et à la façon efficace d'agir d'une femme». Des femmes qui briguaient un poste au collège échevinal étaient particulièrement exposées: «Les hommes n'ont pas compris qu'une femme est capable de travailler en tant qu'échevine. La lutte était dure pour accéder à ce poste.»

Les préjugés et le fait d'être la première et souvent l'unique femme au conseil communal furent souvent vécus comme une expérience difficile et décevante. Dans certains cas, l'expérience fut particulièrement douloureuse: «A cette époque, l'engagement politique d'une femme était vu d'un mauvais oeil: des coups de téléphone anonymes, des peintures odieuses dans la rue et devant le bureau de vote» «Dans ma commune, la femme ne sera jamais acceptée en politique.» D'autres femmes constataient que les préjugés s'estompaient au fil des années. Mais les débuts furent, en général, ressentis comme difficiles. Les nouvelles élues éprouaient une sorte de malaise, elles avaient l'impression que les collègues masculins ne les prenaient pas au sérieux, qu'elles n'étaient «qu'une femme».

Parfois elles s'attribuaient à elles-mêmes les causes de leurs débuts difficiles. Elles se souviennent de leur manque d'expérience, estiment avoir eu des connaissances insuffisantes sur le fonctionnement des institutions communales, regrettent le manque de formation politique et d'assurance lors de discussions à thèmes techniques. Assumer en public leur rôle de femme politique était particulièrement malaisé. «Je n'étais pas habituée à sortir seule, surtout lors de manifestations à grande affluence. J'étais timide face à des gens inconnus et j'avais un manque d'assurance en tant que seule femme dans un groupe d'hommes souvent très sûrs d'eux-mêmes.» On évoque aussi «le manque de relations avec le personnel de services étatiques ou privés, la méconnaissance des noms des personnalités du monde politique, administratif, économique, d'autorités judiciaires engagées dans la gestion des affaires communales ainsi que la méconnaissance des termes et notions spécifiques employés dans l'administration communale».

De nombreuses élues peinaient pour se faire entendre au sein du conseil communal. Comme elles occupaient le plus souvent le mandat de conseillère, elles déploraient que la politique communale se fasse surtout au sein du collège échevinal: «C'est le bourgmestre et les échevins qui font la

politique communale. Comme conseillère communale on n'a pas vraiment accès au pouvoir, on se retrouve souvent dans un rôle de figurante.» Le fait d'être une femme et d'être l'unique femme dans une assemblée d'hommes constituait un handicap supplémentaire pour «défendre ses idées et faire accepter ses propositions». Une élue regrette p. ex. qu'elle n'ait pas trouvé d'appui pour mettre sur pied une commission à l'égalité de chances entre femmes et hommes.

Il y avait également d'autres domaines où les femmes éprouvaient des problèmes pour s'imposer.

Et pour une femme bourgmestre ou échevine la tâche ne fut pas nécessairement plus facile:

«Beaucoup de mes propositions et suggestions ont été ignorées ou déclarées non réalisables.

Certaines ont été réalisées par après, mais quelqu'un d'autre s'en est attribué le mérite.»

Ces femmes qui entraient en tant que pionnières dans un conseil communal composé d'hommes se sentaient souvent isolées, car elles ne disposaient pas des mêmes réseaux de communication et de soutien que leurs collègues masculins: «Si on demande à une femme de poser sa candidature, on le fait souvent pour avoir une 'femme alibi' qui par après n'est pas vraiment intégrée dans le réseau de communication interne des mandataires. Je n'obtenais pas assez d'informations pour pouvoir répondre aux personnes qui m'interpellaient dans la rue pour discuter de leurs problèmes.» Même si elles étaient entourées de collègues aimables et prévenants, les femmes pouvaient se sentir tenues à l'écart. Mais bon nombre de femmes faisaient aussi l'expérience qu'on les tenait délibérément à l'écart. «Les hommes ont nié ou refusé l'approche différente que j'avais vis-à-vis des problèmes à résoudre» se souvient l'une d'elles. D'autres souffraient de l'attitude «autocratique» du bourgmestre, elles peinaient pour obtenir des informations sur les sujets d'actualité de la politique locale, elles avaient des difficultés à recevoir le courrier relatif à leur mandat politique, ou bien elles attendaient des années avant d'accéder aux documents de travail qu'elles avaient demandés. Encore d'autres devaient faire face à des réticences au niveau de l'administration communale pour obtenir des renseignements.

Les problèmes au niveau des relations humaines n'entravaient pas seulement le travail politique, mais ils furent ressentis comme des épreuves particulièrement affligeantes. Les intrigues, combines et manipulations, les humiliations, diffamations et attaques personnelles, la malhonnêteté et les mensonges, la haine des opposants politiques et les amis qui ne respectent pas leur parole, les rivalités et ambitions personnelles exagérées, l'égoïsme, l'étroitesse d'esprit et la malveillance parmi les proches, constituent autant de souvenirs amers qui sont restés vivaces même après de longues années.

En dehors des obstacles qu'elles devaient affronter en tant que femmes, les premières femmes élues se voyaient également confrontées aux difficultés susceptibles de toucher toute personne engagée en politique, qu'elle soit femme ou homme.

Les critiques de la part de l'opposition politique ou des habitants en constituent un exemple.

Certaines femmes avouent qu'elles avaient du mal à les digérer, surtout quand elles étaient convaincues de s'être investies. «C'est vraiment difficile de trouver des solutions adéquates à des problèmes souvent très complexes et de satisfaire des exigences contradictoires.» «Chacun souhaite voir exécuter ses idées, mêmes les plus exigeantes. Les habitants ne se rendent pas toujours compte que les femmes et les hommes politiques doivent observer les lois et réglementations communales.

Ils pensent donc que le rejet de leur demande est dû à la mauvaise volonté de la part des responsables politiques.» A l'opposé, il arrive aussi que des femmes se plaignent de l'indifférence de l'électorat.

Parmi les réalités de la vie politique qui leur ont laissé de mauvais souvenirs, les premières femmes élues mentionnent aussi les traditions et les habitudes qui freinent l'innovation, l'obligation de faire des compromis, le fait que la vie politique consiste surtout à subvenir aux besoins les plus urgents et la lenteur pour faire avancer des projets. Les crises politiques et les conséquences malencontreuses du splitting des mandats constituent d'autres vécus négatifs.

De nombreuses femmes soulignent qu'il faut investir beaucoup de temps et d'efforts pour répondre à la complexité de la tâche. «J'ai dû travailler très dur, les journées ont été longues.» On doit s'initier, se familiariser avec diverses législations et réglementations, «il faut apprendre à connaître comment cela fonctionne». L'étude des dossiers n'est pas la seule exigence. Il faut aussi «accepter d'investir beaucoup de temps dans des réunions, des conférences et des manifestations diverses, afin de pouvoir juger de la situation et trouver des solutions adéquates aux problèmes existants». Ces contraintes ne sont pas toujours acceptées de gaité de coeur: «Comme je suis une impatiente, je désespère du temps et de l'énergie qu'il faut investir pour avancer.»

Investir du temps dans la politique limite nécessairement le temps disponible pour d'autres engagements. Certaines élues regrettent que l'activité politique ait empiété sur leur vie privée.

«Il ne reste plus beaucoup de temps pour les amis et la famille.» Les exigences de l'activité professionnelle pouvaient également poser problème. Mais les élues évoquent surtout la difficulté

de concilier de multiples rôles, donc leur vie politique, professionnelle et familiale. Pour plusieurs d'entre elles, la charge fut si lourde qu'elles décidaient de ne plus poser leur candidature aux élections suivantes. D'autres continuaient, et ce malgré les difficultés dont elles se souviennent fort bien aujourd'hui encore. D'après certains témoignages, il semble bien que les charges familiales aient encore pesé essentiellement sur la femme, en dépit de ses autres activités. «Il faut quand même noter que pour une femme, l'exercice d'un mandat est plus difficile surtout quand elle a une famille et des enfants.» Notons toutefois que les élues qui évoquent le problème de concilier vie politique, vie professionnelle et vie familiale ne sont pas très nombreuses. Elles sont beaucoup moins nombreuses que celles qui citent parmi leurs expériences les plus négatives les préjugés contre les femmes en politique. On peut en déduire que la grande majorité des premières femmes élues ont réussi à bien organiser leur emploi du temps, souvent avec l'aide leur famille ou de personnes qui leur étaient proches.

Il existe aussi quelques témoignages qui ne mentionnent aucun obstacle, aucun souvenir négatif. Est-ce par pudeur et par discrétion? Ou est-ce la crainte de rouvrir d'anciennes blessures?

Ce serait possible. Mais, heureusement, il existe aussi des témoignages de femmes qui n'avaient pas fait d'expériences négatives, en tout cas pas d'expériences négatives particulièrement frappantes. Et il existe les témoignages - peu nombreux, il est vrai - d'élues qui estiment que ce fut un avantage d'avoir été la première et unique femme au conseil de leur commune.

Satisfactions, expériences positives et bons souvenirs

En dépit des difficultés rencontrées, la très grande majorité des premières élues gardent de bons souvenirs de leurs mandats politiques ou en tirent même un bilan globalement positif.

Les expériences positives qu'elles relatent expriment avant tout la satisfaction d'avoir activement participé au développement de leur commune. «On peut faire bouger les choses par un engagement assidu.» «Même si nos efforts n'ont pas toujours été payants, quand je vois aujourd'hui tous les projets que nous avons réalisés, je pense que j'en ai également le mérite.» «J'ai la grande satisfaction d'avoir appartenu à des conseils qui ont su doter la commune d'un grand nombre d'infrastructures, d'installations et d'institutions exigées par la vie moderne.» «Je me réjouis encore aujourd'hui de voir les changements positifs dans notre petite ville.» Les femmes citent avec fierté de multiples exemples de projets concrets à vocation sociale, scolaire, sportive, culturelle, commerciale et industrielle grâce auxquels leur commune a pu se développer et répondre au mieux aux attentes des habitants. Elles se rappellent avec émotion la pose de la première pierre d'une importante construction, spécifient qu'il s'agit de projets durables et se félicitent d'avoir introduit des innovations qui ont augmenté la qualité de vie des habitants de la commune. Certaines femmes insistent aussi sur la satisfaction qu'elles tirent du fait d'avoir pu participer à la prise de décision au niveau communal ou, selon leur fonction, d'avoir pu jouer un rôle déterminant pour faire réaliser certains projets.

Beaucoup de femmes décrivent leur implication dans la politique communale comme une expérience très intéressante. «C'est un travail formidable.» Il y en a même qui qualifient les années de leur engagement politique comme étant parmi les plus belles de leur vie. D'autres parlent d'une «très belle expérience personnelle» ou bien elles se réjouissent d'avoir pu réaliser leur rêve de faire de la politique. En tout cas, l'engagement politique peut donner beaucoup de satisfaction: «La politique exige beaucoup d'engagement. Cela m'a apporté beaucoup de satisfaction. J'aime bien organiser, planifier, faire des connaissances (parfois décevantes, parfois surprenantes) et souvent on peut aider les gens simplement en discutant.» Le sentiment de satisfaction pouvait également se manifester dans l'attitude de l'élue face à sa tâche: «La plupart du temps, je me sens bien dans mon rôle.»

Ou bien des répercussions positives pouvaient se montrer dans la vie privée: «J'étais respectée par mes collègues du conseil communal et j'ai été plus satisfaite dans ma vie de femme au foyer.»

L'apprentissage fait en politique est vécu comme un enrichissement personnel. Plusieurs femmes racontent qu'elles se sentent maintenant plus libres, qu'elles entrent plus facilement en contact avec d'autres gens. «J'ai appris beaucoup sur moi-même, que j'étais vulnérable, trop repliée sur moi-même, un instrument dont se servaient les autres.» «En 10 ans j'ai subi une très grande évolution. De la femme au foyer, je suis devenue quelqu'un de plus sûr et plus ouvert envers les habitants de la commune.» L'expérience gagnée sur le terrain fut également considérée comme un processus de «lifelong learning» au niveau politique. «L'engagement politique m'a permis d'avoir une vue plus large de l'action politique.» «Il m'en reste une meilleure compréhension du fonctionnement des communes et des partis politiques ainsi que des thèmes politiques en général.» «On regarde les choses différemment parce qu'on sait combien on doit s'engager pour satisfaire tout le monde.» L'apprentissage fut jugé positif même quand le mandat politique ne durait pas très longtemps: «Les quatre ans de membre

du conseil communal m'ont enrichie surtout au niveau des relations humaines ainsi que dans mes connaissances du rouage d'une administration communale et de la vie politique au Grand-Duché.»

Plusieurs témoignages relèvent surtout l'apprentissage fait au contact avec d'autres gens. Les élues ont «appris beaucoup sur les gens», sur leurs mentalités, leurs problèmes et leurs opinions. La perception positive du travail politique est liée au plaisir d'entretenir le dialogue avec les habitants de la commune et d'être à l'écoute de leurs problèmes. Rencontrer beaucoup de gens, faire la connaissance de beaucoup de gens et apprendre à les apprécier constituent des souvenirs très positifs. Il en est de même pour les occasions où l'élue avait la possibilité «d'aider les gens», «de leur rendre service», bref, d'avoir travaillé au bénéfice de la population locale: «On a aidé à réaliser des projets et le travail qu'on a fait a profité aux gens.»

La satisfaction est d'autant plus grande si l'élue perçoit des réactions positives de la part des habitants de la commune. «Je suis contente que les gens apprécient mon travail, mon engagement sur le plan communal.» Certaines élues se réjouissaient de ressentir indirectement la gratitude des gens qu'elles avaient pu aider. D'autres relèvent l'estime que leur portent les habitants lors de manifestations, les lettres de remerciement et d'encouragement. Ou bien elles se réjouissent du «respect que les concitoyens vous témoignent quand vous êtes neutre et juste». Des femmes qui ont dû affronter de nombreuses difficultés gardent un souvenir plein de reconnaissance des personnes qui leur ont apporté leur appui en temps de crise. Mais même en l'absence de crise les réactions positives dans la population sont perçues comme un important stimulant «qui renforce la motivation nécessaire pour bien accomplir sa mission». Il n'est donc pas étonnant que le fait d'être réélue avec un bon score soit considéré comme une preuve de confiance que certaines élues gardent parmi leurs meilleurs souvenirs.

La bonne collaboration au sein du conseil communal figure aussi parmi les points forts évoqués par un certain nombre d'élues. Elles ont aimé travailler en équipe et procéder à des échanges de vues avec leurs collègues. Elles se sont réjouies de l'appui de membres du conseil et certaines d'entre elles gardent également de bons souvenirs du travail en commun avec des membres d'autres partis politiques. «Ce qui m'a frappée durant le premier mandat, c'est la bonne entente avec laquelle on travaillait ensemble, également avec les autres formations politiques, alors même que notre groupe faisait partie de l'opposition. Il y avait beaucoup d'estime au sein du conseil communal.» Ces témoignages ne sont toutefois pas très nombreux, ce qui n'a rien de surprenant vu le grand nombre de difficultés et d'obstacles auxquels les premières femmes élues se sont vues exposées.

Indépendamment des obstacles rencontrés, bon nombre de femmes comptent aussi parmi leurs souvenirs positifs le fait justement d'avoir été la première femme au conseil communal de leur commune. Elles se rendent compte qu'avec le temps et les expériences acquises, elles étaient acceptées et appréciées par les collègues masculins. Elles sont contentes d'avoir été bien accueillies par les habitants. Elles se réjouissent que «beaucoup de femmes et de jeunes gens apprécient qu'il y ait enfin des femmes au conseil». Elles constatent avec plaisir qu'après leur percée dans un monde exclusivement masculin la présence des femmes est devenue «normale» dans leur conseil communal. «C'était une expérience enrichissante et une victoire pour les femmes.»

Messages aux jeunes femmes aspirant à se lancer dans la politique communale

Parmi les premières élues on trouve des femmes qui ont abandonné leur carrière politique - pour des raisons d'âge et de santé, pour cause de déménagement, suite à des changements dans leur situation familiale ou professionnelle, en raison d'autres priorités, par dépit ou parce qu'elles n'ont pas été réélues. Bien que retirées de la scène, plusieurs d'entre elles déclarent spontanément qu'elles ne voudraient pas se passer de cette expérience, bien au contraire, elles n'hésiteraient pas à s'engager à nouveau: «Je le ferais encore une fois.» «Si c'était à refaire, je le ferais sans aucun doute.» «J'aurais fait pareil maintenant.» Très rares sont les femmes qui tirent une conclusion tout à fait négative de leurs expériences en politique: «La politique communale est comme un mauvais et sale commerce.»

Les élues qui occupaient encore leur mandat au moment où elles apportaient leurs témoignages ne se prononçaient pas toutes sur leurs projets en vue des élections de 2005. Mais aucune ne se dit découragée au point qu'elle aurait décidé d'arrêter. Par contre, il y en a qui souhaitent vivement poursuivre leur travail au sein du conseil communal, si possible, en présence d'un plus grand nombre d'autres femmes élues: «J'ai encore beaucoup d'ambitions et d'idées que je veux réaliser. Je ne perds pas l'espoir qu'aux prochaines élections communales, il y aura d'autres candidates féminines.»

La grande majorité des témoignages, qu'ils proviennent de premières femmes élues qui se sont retirées de la politique ou de femmes politiques actives, se terminent par un message personnel à l'adresse des jeunes femmes aspirant à se lancer dans la politique communale. Ces messages - parfois brefs, parfois

plus explicites - abondent en conseils et recommandations, en mises en garde et avertissements, en encouragements et en exhortations qui reflètent les expériences vécues par leurs auteures.

Les messages constituent en quelque sorte un héritage des premières femmes élues à l'adresse de la prochaine génération de conseillères communales, d'échevines et de femmes bourgmestres. En voici les idées-clés.

«N'ayez pas peur. Ne faites pas de faux complexes!» Fortes de leur expérience politique, des femmes politiques chevronnées conseillent aux jeunes «d'avoir confiance en elles-mêmes, tout peut s'apprendre. Il est important de rester soi-même et de ne pas se sous-estimer».

«Soyez naturelles, soyez vous-mêmes!» est une autre mot d'ordre. Il s'agit de suivre sa propre voie, d'être indépendante, de rester fidèle à ses convictions, de défendre ses idéaux, de définir pour soi-même le but à atteindre, d'exprimer son opinion même si elle diffère de celle des autres, d'ignorer d'éventuels racontars.

«Bon courage!» Sachant que l'engagement politique n'est pas une tâche facile, on souhaite aux jeunes femmes «d'être courageuses et de ne pas céder devant d'éventuels obstacles». «Il ne faut pas avoir peur des déceptions car dans la politique on ne peut pas uniquement s'attendre à des réussites.»

«Il faut savoir résister aux contrecoups et ne pas se laisser décourager.»

«Je souhaite que beaucoup de femmes aient le courage de se présenter aux élections. Il n'y a pas de honte à perdre une élection, ce qui est important, c'est la satisfaction d'avoir essayé.»

Il importe aussi de persévérer et «de garder le courage tout au long de l'exercice de leur fonction».

Une fois élues, on demande aux novices «d'agir avec beaucoup d'ardeur», de s'investir «avec beaucoup d'enthousiasme et d'endurance». On leur recommande aussi de s'armer de patience «et d'accepter - et ce n'est pas toujours facile! - que certaines choses ne se réalisent qu'à petits pas». Endurance et persévérance demandent une gestion intelligente des ressources disponibles. «Ne gaspillez nullement vos forces, car il vous en faudra beaucoup!» «Il faut être idéaliste et se rendre compte qu'il s'agit d'un travail basé essentiellement sur le bénévolat.» Et l'engagement pour la chose publique ne doit pas faire oublier qu'on a aussi une responsabilité envers soi-même: «Défiez le stress et veillez à ce que l'humour ne vous quitte jamais complètement. Et n'oubliez pas de prendre soin de vous-même.»

«Un mandat politique donne beaucoup de satisfaction, mais il ne faut jamais profiter d'une situation pour en tirer un profit personnel.» Nombreux sont les bons conseils en ce qui concerne les qualités morales des futures élues. Celles-ci doivent avoir «le sens des responsabilités, se sentir engagées à travailler pour le bien des habitants». Elles doivent préserver leur intégrité, «rester conséquentes et honnêtes en politique», s'engager «pour rendre service et non pour satisfaire des ambitions personnelles», demeurer «sincères, humbles et fidèles à soi-même». On leur demande d'être à l'écoute de la population, d'aider les gens dans la mesure du possible «et de ne jamais oublier qu'elles représentent les intérêts des électeurs».

«Soyez prudentes!» Les bons conseils prennent parfois la forme d'une mise en garde.

«Perdez votre naïveté: souvent les personnes engagées politiquement n'agissent pas dans l'intérêt général de la collectivité mais pour leur avantage personnel.» «Il ne faut pas se fier aux soi-disant 'camarades'.» «En politique, on ne peut compter que sur soi. Attention, les femmes en politique sont les pires ennemies des femmes en politique.» D'autres voix recommandent de ne pas s'engager contre l'assentiment du partenaire. Ou bien on souligne que toute jeune femme qui souhaite entrer en politique doit faire ses propres apprentissages, même si la déception domine à la fin. Une saine méfiance ne devra pourtant pas constituer une barrière à l'implication active dans la politique: «Méfiez-vous de la politique politicienne, mais la Politique vaut bien l'engagement.»

«Ne tombez pas dans le piège de vouloir, à tout prix, être meilleures que les hommes.» Bon nombre de conseils visent les relations entre femmes et hommes et leurs rôles respectifs. Certaines élues se réfèrent au rôle traditionnel de la femme: «S'il est vrai que c'est noble de servir la cause des concitoyens, il n'en reste cependant pas moins vrai que le rôle de la femme et de la mère reste toujours d'une importance primordiale.» D'autres recommandent aux jeunes femmes aspirant à un mandat politique de s'accepter différentes des hommes, d'être complémentaires et d'en être fières. On conseille de «rester femme», «de ne pas tomber dans un féminisme trop extrême, de ne pas rivaliser avec les hommes. C'est en gardant sa féminité que l'on arrive très bien à un pied d'égalité avec les hommes. Car la différence entre hommes et femmes n'exclut pas l'égalité.»

Préserver leur féminité dans leur comportement ne devrait toutefois pas empêcher les femmes de persévérer pour atteindre les buts qu'elles se sont fixées, et on cite Alice Schwarzer: «Die Frauen begnügen sich nicht mehr mit der Hälfte des Himmels, sie wollen auch die Hälfte der Welt.»

Or, l'expérience vécue par bon nombre des premières femmes élues a montré que «l'égalité des sexes n'existe pas vraiment sur le terrain». Aussi conseille-t-on aux jeunes aspirantes politiques de «ne pas avoir peur de s'engager et surtout pas vis-à-vis des hommes qui parfois ne veulent pas partager le pouvoir avec les femmes». On encourage les jeunes femmes à garder leur indépendance et à s'imposer aux hommes même si «le langage et l'approche en politique entre les femmes et les hommes diffèrent beaucoup». Pour avoir plus de poids vis-à-vis des hommes on leur recommande de travailler en équipe avec d'autres femmes et de promouvoir la solidarité entre toutes les femmes.

«Un solide savoir et une connaissance optimale du terrain sur lequel on s'engage sont le meilleur gage de succès.» Les messages des premières femmes élues ne manquent pas de suggestions concrètes pour organiser au mieux l'engagement politique et minimiser les obstacles éventuels. «Variez vos compétences, apprenez à parler librement et clairement devant une assistance et faites-vous conseiller par un avocat dès les premières attaques mensongères.» On préconise que les futures élues s'engagent «dans la 'force de l'âge' en devenant membre du parti politique de leur choix», qu'elles se familiarisent avec les structures du pouvoir et s'intéressent à tous les domaines de la politique communale. On les exhorte d'avoir de l'ambition et de suivre les formations proposées par le CNFL et le SYVICOL. On leur rappelle que «les gens qui viennent à la commune désirent être aidés dans leurs petits et grands problèmes». On leur recommande «de commencer petit à petit, de s'investir dans un projet concret à réaliser et de le terminer avant d'entamer un deuxième projet». On leur conseille d'apprendre «l'art de faire des compromis raisonnables sans perdre des yeux le but final». Et on les invite à se construire des réseaux - un combat mené dans l'isolement et l'isolation étant perdu d'avance - et à rechercher l'appui de personnes avisées: «Il faut essayer de trouver un mentor, ça facilite les choses.»

«Assurez-vous dès le départ de l'appui durable de vos proches directs.» L'appui de la famille est considéré comme particulièrement important. Connaissant les contraintes et les imprévus de la vie politique, des élues chevronnées insistent sur l'importance pour les futures élues d'être soutenues par leur entourage pour rester flexibles et disponibles. D'autres élues soulignent l'importance d'un partage équitable des charges familiales. «Continuez à défendre vos intérêts au niveau de votre vie familiale, privée et politique. Il faut atteindre l'égalité des chances dans tous les domaines.» Certaines élues soulignent que les jeunes femmes qui souhaitent entrer sur la scène politique doivent être absolument certaines des raisons qui les poussent à s'engager - idéalisme, participation au pouvoir - et qu'elles doivent organiser leur vie personnelle en conséquence. Encore d'autres plaident pour une séparation bien comprise entre vie politique, vie professionnelle et vie privée. «Allez-y doucement, construisez-vous une situation professionnelle indépendante du milieu politique. Cela vous permet de vous mettre à l'abri des pressions et vous gardez votre indépendance dans votre engagement. Essayez autant que possible de préserver votre vie privée, familiale et sentimentale hors des turbulences du milieu politique.»

«Allez-y, faites-le!» telle est la conclusion qui se dégage de la plupart des messages. Les pionnières de la politique communale demandent aux jeunes femmes d'aller de l'avant, de «ne pas rester les bras croisés, mais contribuer activement à la politique locale», «de prendre à deux mains leur courage et de se porter candidates aux élections communales».

L'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision politique implique la coopération de femmes et d'hommes. «Je souhaite que beaucoup de jeunes femmes, de jeunes gens s'intéressent et s'engagent dans la politique communale pour servir la communauté. Ensemble on peut accomplir beaucoup.» Mais vu que l'équilibre femmes-hommes n'existe dans aucun des conseils communaux au Luxembourg, que les déséquilibres restent flagrants dans la plupart des conseils, qu'à l'approche des élections communales de 2005 il existe encore des communes qui n'ont encore jamais compté de femme parmi les membres de leur conseil communal, il importe surtout que des femmes se portent candidates et qu'elles soient élues.

D'où le message aux jeunes femmes: «Engagez-vous en politique!»

«Il faut le faire, car l'environnement politique, le nôtre, celui de notre famille est l'enjeu.

Nous sommes concernées.»



PORTRAITS ET TÉMOIGNAGES
DES PREMIÈRES FEMMES
DANS LES CONSEILS
COMMUNAUX

A

BASCHARAGE

B

**Commune au système
de la représentation proportionnelle**

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Jeanne THILL-AGUILAR**Nom:**

Jeanne AGUILAR

Nom de l'époux:

Marcel THILL

Née le 30.10.1936**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: Pas d'indications**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988-1993

Parti politique: LSAP**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Jeanny LENTZ

Née le 08.05.1963

Profession:

Chargée de direction

Enfants: /

Mandats:

Echevine

Durée totale des mandats:

2000-

Depuis l'âge de cinq ans, Jeanny Lentz, aînée d'une fratrie de quatre, vit à Bastendorf. Après le diplôme de fin d'études secondaires techniques de l'ECG, elle travaille pendant une dizaine d'années à la Caisse de Pension des Employés Privés avant de devenir chargée de direction administrative auprès du Forum pour l'Emploi. Si par moments elle hésite peut-être à s'engager dans la politique locale, d'anciens membres du conseil communal ainsi que des amis l'encouragent à franchir le pas. Sa candidature est couronnée de succès. Jeanny Lentz, membre du Parti Chrétien Social, est non seulement la première femme élue, mais elle devient également la première échevine à Bastendorf. Membre du SIDEC¹ et de la commission des bâtisses, Jeanny Lentz souligne que «le domaine de la politique communale est très intéressant mais d'un autre côté aussi très complexe. Le temps libre ne suffit pas pour se familiariser avec toutes les lois». Certes la bonne entente au conseil communal facilite la tâche, mais l'engagement politique empiète nécessairement sur la vie privée. «Il ne reste plus beaucoup de temps pour les amis et la famille». Globalement elle tire une conclusion positive de son expérience en po-

litique: «Etant donné que j'habite dans une petite commune où on se connaît les uns les autres, il est agréable de travailler au sein du conseil communal avec des personnes que je connais depuis mon enfance. Cela simplifie beaucoup de choses et même étant la seule femme dans le conseil communal, je me sens à l'aise dans ce domaine plutôt réservé aux hommes».

Remarque:

A partir de 2005, les communes des Bastendorf et de Fohren ont fusionné en une seule commune portant le nom de Tandel

A

BEAUFORT

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



Commune au système
de la majorité absolue

Herta KRACK-HESS

Nom:

Herta HESS

Nom de l'époux:

Pierre KRACK



Née le 20.03.1934 **Décédée en** 1988

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Echevine 1982-1987

Conseillère 1987

Durée totale des mandats:

1982-1987

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Foyer de la Femme

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

20 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

30 et 10 ans



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Henriette COLBETT

Nom de l'époux:
Emile HELLERS

Née le 14.11.1936

Profession:
Secrétaire comptable

Enfants: 1

Mandats:

Conseillère 1994-1996
Echevine 1996-

Durée totale des mandats:

1994-

Henriette Colbett est née à Altrier. Elle fait ses études secondaires à Echternach et devient secrétaire comptable. Etant donné qu'elle est très active au niveau des associations sportives et sociales, le bourgmestre la persuade de participer aux élections communales. Une fois élue, elle s'intéresse surtout à la vie sociale, aux associations de la commune, à l'égalité des chances entre femmes et hommes et à l'embellissement du village. Son mari la soutient activement pour concilier ses nombreuses activités associatives et communales - les mandats dans la commission des étrangers, la commission des jeunes et le SYVICOL² - et son travail professionnel dans l'entreprise familiale. Lorsque Henriette Colbett se souvient de sa première élection, elle regrette une certaine «non-solidarité des femmes». À ses yeux, le splitting de son premier mandat constitue un autre obstacle. Henriette Colbett ne tire cependant pas un bilan négatif: «Comme je suis la seule et première femme faisant partie du conseil communal, je n'ai aucun problème d'être acceptée par les hommes ni dans le conseil communal, ni dans le collège échevinal. J'aime beaucoup mon mandat politique,

les conseils que l'on peut donner dans certaines situations et le respect que les concitoyens vous témoignent quand vous êtes neutre et juste!». D'où son message aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique: «Il ne faut pas hésiter. Un mandat politique donne beaucoup de satisfaction, mais il ne faut jamais profiter d'une situation pour en tirer un profit personnel».



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Jacqueline DROUET

Nom de l'époux:

Emile RISCH

Née le 14.05.1957**Profession:**

Employée privée dans le secteur financier

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988 - 1993

Après sa formation à l'école de commerce Scherer, Jacqueline Drouet travaille en tant que secrétaire dans le secteur bancaire. Parmi les raisons qui la poussent à s'engager en politique figure le constat que dans sa commune aucune femme n'avait encore posé sa candidature aux élections communales. Jacqueline Drouet veut montrer que les femmes disposent de bien d'autres talents que de faire la cuisine. Il lui importe beaucoup que les femmes puissent défendre leurs propres points de vue et désirs sur la scène politique communale, d'autant qu'elles sont souvent plus compréhensives pour prendre certaines décisions. Sa première candidature, en 1981, est marquée par l'échec. Elle ne perd cependant pas courage et relance sa candidature six ans plus tard et, cette fois-ci, elle est élue. A ce moment, Jacqueline Drouet est célibataire. Ses principaux domaines d'intérêt en politique se concentrent autour de l'environnement, de la jeunesse et du troisième âge. Durant son mandat, Jacqueline Drouet est active dans la commission des bâtisses et de l'environnement, dans la commission culturelle et du troisième âge. Elle aime bien travailler en équipe et il lui importe d'avoir une bonne collaboration avec les

autres membres du conseil communal. C'est pourquoi, elle regrette qu'en 1990 des controverses entraînent une motion de censure et de nouvelles élections. Jacqueline Drouet est réélue. Jusque-là, elle pense avoir bien pu concilier sa vie professionnelle, privée et politique. Elle décide néanmoins de ne plus se porter candidate aux élections suivantes, jugeant impossible de coordonner sa profession et son projet de fonder un foyer avec l'exercice d'un mandat politique.



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Evelyne KINNEN

Née le 30.10.1931

Profession:
Hôtelière

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1970-1975

Fille unique, Evelyne Kinnen, enracinée depuis son enfance dans le village, suit une formation à l'école hôtelière à Diekirch avant de s'établir comme hôtelière. Mécontente de la façon dont les problèmes communaux sont résolus, elle se lance sur la scène politique communale, encouragée par ses amis et collègues. Selon elle, c'est son activité au sein du comité du Syndicat d'Initiative et du Tourisme qui favorise son élection. A cette époque, l'engagement politique d'une femme est vu d'un mauvais œil: «Multiples étaient les suggestions du genre: une femme devrait se marier, avoir des enfants 'an hirem Mann d'Zopp kachen'.» Evelyne Kinnen se heurte aussi à un autre obstacle lors de l'exercice de son mandat, à savoir l'importance donnée aux projets jugés prioritaires. Ses propres domaines d'intérêts sont surtout les personnes âgées et infirmes ainsi que le tourisme. Même si l'ambiance aux réunions du conseil communal est agréable, et que les collègues se respectent mutuellement, Evelyne Kinnen regrette que «les décisions importantes étaient prises d'avance par le bourgmestre et les échevins. Les conseillers auraient préféré être informés plus tôt afin de pouvoir donner leur avis.» A titre de bi-

lan personnel, Evelyne Kinnen constate: «Il ne serait pas possible de mener à bien une entreprise privée en y appliquant les directives compliquées et peu performantes de la gestion d'une commune». Pour entrer dans l'arène politique, «il faut accepter d'investir beaucoup de temps dans des réunions, des conférences et des manifestations diverses, afin de pouvoir juger de la situation et trouver des solutions adéquates aux problèmes existants».



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1981

**Nom:**

Nicole GUTENKAUF

Nom de l'époux:

Antoine NIEDNER

Née le 14.08.1936**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 3**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1987

Après ses études secondaires, Nicole Gutenkauf obtient une licence en sciences commerciales et économiques à l'École des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne; par la suite elle travaille pendant quatre ans dans des instituts financiers en Suisse. De retour à Luxembourg, elle aide son mari dans les tâches administratives de son cabinet médical. Nicole Gutenkauf s'intéresse aux affaires de la commune et quand on lui propose de poser sa candidature aux élections, elle n'hésite pas. Elle peut compter sur l'appui des grands-parents et d'une aide familiale pour remplir ses multiples activités. De toute façon, elle arrive sans trop de peine à bien concilier le rôle de mère avec les présences au conseil communal et aux commissions étant donné que les horaires sont assez favorables. Grâce aux activités scolaires et parascolaires de ses enfants, elle est bien intégrée dans la vie communale. Elle pense que «par ce fait et par la notoriété de mon mari en tant que médecin gynécologue - obstétricien, j'étais bien connue à Bertrange. A cela venait s'ajouter ma formation universitaire qui a peut-être favorisé la décision des électeurs de voter pour moi». Nicole Gutenkauf s'intéresse à tous les domaines de la politique communale, «peut-être avec plus d'attention pour le domaine scolaire et l'aménagement du territoire de la commune». Elle est active dans la commission des finances, des bâtisses, des grands projets et dans la commission scolaire. Elle joint le Parti Chrétien Social vers 1978. Elle n'a pas rencontré d'obstacles «ni pour accéder à mon premier mandat, ni lors de son exercice, ni pour le mandat suivant. Au contraire, j'ai plutôt été bien soutenue et même favo-

risée, tous ont accueilli avec bienveillance l'élection d'une femme au conseil communal, la seule d'ailleurs, et on prêtait même peut-être plus d'attention à mes points de vue». Elle se souvient: «Ce qui m'a frappée durant le premier mandat, c'est la bonne entente avec laquelle on travaillait ensemble, également avec les autres formations politiques, alors même que notre groupe faisait partie de l'opposition. Il y avait beaucoup d'estime au sein du conseil communal. Le deuxième mandat se passait sous le système de la représentation proportionnelle d'où un climat plus politique. Ce qui était décevant pour nous, c'était le fait d'avoir raté la majorité à quelques voix près et ainsi on se retrouvait de nouveau dans l'opposition». Elle considère son engagement politique comme une période très enrichissante: «Je suis contente d'avoir pu participer au développement de la commune. Toutefois le fait d'avoir fait partie de l'opposition pendant douze ans, m'a ôté l'envie de briguer encore un troisième mandat. Je trouvais le temps venu pour me tourner vers d'autres zones d'intérêt que j'avais dû négliger auparavant. Moi personnellement, je n'ai jamais eu le sentiment d'avoir été défavorisée par le fait de ma condition féminine». Aux jeunes aspirantes politiques, «j'aimerais dire de ne pas tomber dans un féminisme trop extrême, de ne pas rivaliser avec les hommes. C'est en gardant sa féminité que l'on arrive très bien à un pied d'égalité avec les hommes. Car la différence entre hommes et femmes n'exclut pas l'égalité. Je voudrais encore ajouter que je suis personnellement contre la fixation de quotas. Actuellement on est arrivé à un point où une femme intéressée et capable arrive à s'imposer. S'il y a un candidat masculin capable et motivé, ce ne serait pas correct de l'éliminer, en raison de quotas, pour laisser la place à une candidate moins experte et moins motivée. Le contraire est vrai également. Les femmes trouveront bien leur place, même sans quotas.»



**Commune au système
de la majorité absolue**

**Aucune femme n'a siégé au conseil communal
de Bettborn/ Préizerdau
(situation décembre 2004)**



Commune au système de la représentation proportionnelle

Maria JUNCKER-CHRISTNACH



Nom:
Maria CHRISTNACH

Nom de l'époux:
Jean-Baptiste JUNCKER

Née le 22.11.1911 **Décédée en** 1988

Profession:
Femme au foyer

Enfants: /

Mandats:

Conseillère 1970-1975
Echevine 1982-1987

Durée totale des mandats:

1970-1987 (avec interruption)

Parti politique:

Sozial Demokratesch Partei

Engagements de le monde associatif:

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

59 ans



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Joséphine BARTHOLOMEY

Nom de l'époux:

Pierre BODEN (décédé en 1945)

Née le 11.04.1909 **Décédée en** 2003**Profession:**

Femme au foyer, déléguée commerciale de caves à vin

Enfants: 3**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1987

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Fondatrice de l'Amiperas Diekirch

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

67 ans

Situation familiale au début du premier mandat:

Veuve

Âge des enfants au début du premier mandat:

45 et 43 ans

Remarques:

Selon ses proches, Joséphine Bartholomey s'engageait en politique pour

- apporter une aide concrète aux habitants en cas de problèmes,
- connaître les rouages de la politique communale,
- enrichir son savoir.



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Carmen HUBER

Née le 24.07.1954

Profession:
Secrétaire communale

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-

Déjà toute jeune, Carmen Huber s'intéresse à la politique luxembourgeoise. Durant ses années de lycée, des femmes professeuses qu'elle qualifie «d'extraordinaires» ont su encourager les jeunes filles à s'intéresser à des matières qui étaient un peu hors du commun à l'époque. Sa décision de s'engager en politique tombe lorsqu'elle se rend compte que dans sa commune aucune femme n'avait encore posé sa candidature pour les élections communales. Cette situation réveille en elle «son esprit de rébellion...». Carmen Huber peut compter sur l'aide de ses parents pour concilier sa vie politique, sa vie familiale – ses enfants ont huit et dix ans à l'époque – et sa vie professionnelle. Elle travaille comme secrétaire communale d'abord à temps partiel, puis à plein temps à partir de 2000. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont la jeunesse, l'enseignement, les affaires culturelles, les problèmes de la circulation et les transports en commun. Dans le cadre de ses mandats au conseil communal, elle est également membre du SITEG³, de la commission culturelle, de la commission des bâtisses et de la commission de la circulation. En 2001, elle rejoint le Parti Démocratique. Carmen Huber est convaincue que l'accès à un mandat communal «ne se fait que par une participation active à la vie locale et aux manifestations des différentes associations de la commune». Elle-même est fondatrice et présidente de l'asbl «Mammen hëllef Mammen» de sa commune, elle a pris part dans la création de la chorale des jeunes de Betzdorf et elle est correspondante locale d'un journal.

Carmen Huber ne pense pas avoir rencontré d'obstacles pour accéder à son premier mandat; au contraire, elle se sent encouragée par tout le monde. Lors de l'exercice de son premier mandat, elle se heurte à des problèmes familiaux: «Mon époux digérait mal ma transformation de bobonne en femme politique et active, d'où notre séparation et notre divorce en 1997.» Carmen Huber se souvient de ses débuts politiques: «J'ai été vivement impressionnée par mon résultat lors de ma première élection; il semblait que beaucoup de mes concitoyens attendaient la candidature d'une femme». Le bilan personnel de son engagement politique témoigne d'abord des premières déceptions de la débutante: «J'ai vite dû constater que la politique locale était une continuelle recherche de solutions acceptables par toutes les parties, qu'il fallait donner pour recevoir et que le mot compromis figurait à chaque ordre du jour.» Elle conclut que «participer à la prise de décision au niveau communal m'a apporté beaucoup de satisfaction, également beaucoup de déceptions, mais ne m'a jamais laissée indifférente.» Le message personnel de Carmen Huber aux jeunes filles aspirant à entrer en politique est le suivant: «Restez sincères, humbles et fidèles à vous-mêmes et surtout ne tombez pas dans le piège de vouloir, à tout prix, être meilleures que les hommes. La politique des femmes est différente de celle des hommes; elle a d'autres priorités et approches.»



Commune au système de la majorité absolue

Nom:

Léonie BIVER

Nom de l'époux:

Charles SCHOETTER

Née le 02.07.1892 **Décédée en** 1958

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1929-1934

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

16 et 13 ans



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Marie-Josée BIEL

Nom de l'époux:

Joseph RECKINGER

Née le 08.09.1937**Profession:**

Cultivatrice

Enfants: 4**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1993

L'aînée d'une fratrie de quatre, Marie-Josée Biel, travaille à la ferme parentale avant de devenir elle-même cultivatrice. Déjà tôt, elle est entourée d'hommes politiquement actifs: d'abord son père et ensuite son beau-père qui était également membre du conseil communal de Biwer. Elle-même s'engage dans la politique à partir de 1966, elle devient membre du Parti Chrétien Social et dix ans plus tard, elle entre également dans le comité des Femmes Chrétiennes Sociales de l'Est. Son mari l'aide activement à concilier vie politique et familiale. «Le soutien d'un bon ami de la famille qui était également membre au conseil communal et l'intérêt pour la politique» l'ont poussée à s'inscrire sur la liste des candidat-e-s. Les premiers échos étaient typiques: une femme devrait rester au foyer et s'occuper de ses enfants. Néanmoins les opinions ont changé au cours des années, ce que confirme l'augmentation du nombre de votes en sa faveur. «Les hommes sont même devenus fiers d'avoir une femme dans 'leur' conseil communal». De 1976 à 1993, Marie-Josée Biel est conseillère dans la commune de Biwer. Elle est membre de la commission scolaire, de l'office social et de la commission des bâtisses. Durant les

mandats, elle travaille également à la ferme. Le bilan personnel de l'engagement dans la politique communale est positif, Marie-Josée Biel affirme qu'elle a «appris beaucoup sur les gens». Elle souligne également que la conciliation entre politique, famille et travail a été très difficile. Elle ne se serait jamais engagée en politique si cet engagement avait mis en jeu sa famille ou si celle-ci n'avait pas été d'accord.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Nicole MULLER

Nom de l'époux:

Carlo GINDORFF

Née le 10.11.1957

Profession:

Employée de l'Etat

Enfants: /

Mandats:

Echevine

Durée totale des mandats:

1982-1993

Parti politique: /

Engagements de le monde associatif:

Fanfare, club des jeunes

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

25 ans

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

BOULAIDE



Commune au système
de la majorité absolue

Chantal SCHUMACHER-BRINK



Nom:

Chantal BRINK

Nom de l'époux:

Jean-Paul SCHUMACHER

Née le 26.11.1957

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

12 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

19, 16 et 14 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Alice LUCAS

Nom de l'époux:

Henri PETERS

Née le 06.07.1953**Profession:**

Cultivatrice

Enfants: 3**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-

Depuis sa naissance, Alice Lucas habite à Bourscheid. Elle est cultivatrice dans l'entreprise familiale. L'engagement politique a une tradition dans sa famille, son père et ses frères étant politiquement actifs. Alice Lucas s'intéresse elle aussi à la vie publique et elle souhaite participer à la réalisation de projets. Elle est épaulée par son mari et son père pour concilier sa vie politique, familiale et sociale. Membre du Parti Chrétien Social et membre du comité des Femmes Chrétiennes Sociales du Nord, elle décide de sauter le pas. Sa première candidature, en 1987, est marquée par l'échec. Elle ne perd néanmoins pas courage, elle relance sa candidature et, cette fois-ci, elle est élue. Alice Lucas est également déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Elle pense que son engagement au niveau des associations culturelles locales a favorisé son accès à son premier mandat. Parmi les obstacles qu'elle rencontre au conseil communal, elle cite la difficulté «à faire passer mon opinion dans certains domaines de la politique communale». Un de ses souvenirs positifs est certainement le fait d'être la première femme à avoir fait la percée au conseil communal exclusivement masculin. Elle regrette néan-

moins de ne pas avoir été nommée au poste d'échevine lors de son second mandat. Dans son bilan personnel, Alice Lucas se reproche «de ne pas avoir eu, dès le début, la force nécessaire de m'imposer.» Elle recommande aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique «de s'intéresser à tous les domaines de la politique communale et d'agir avec beaucoup d'ardeur.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Claire SEILER

Nom de l'époux:

Pierre HENDEL

Née le 31.07.1949**Profession:**

Chargée de cours

Enfants: 1**Mandats:**

Echevine

Durée totale des mandats:

1994-1999

Après les études secondaires, Claire Seiler travaille en tant que chargée de cours. Membre du Parti Ouvrier Socialiste, elle s'intéresse à la vie communale et souhaite pouvoir contribuer à l'amélioration des infrastructures scolaires et à l'embellissement des villages. Elle pense que le fait qu'elle est «la première femme à s'être présentée aux élections communales» a favorisé son élection. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale se situent au niveau de l'éducation, de la sécurité et de la valorisation des villages. Durant son mandat, Claire Seiler est également active dans la commission des loyers et dans la commission de la sécurité. Elle n'a pas de difficultés à se faire élire; néanmoins, une fois qu'elle est échevine, elle regrette que «beaucoup de mes propositions et suggestions ont été ignorées ou déclarées non réalisables. Certaines ont été réalisées par après, mais quelqu'un d'autre s'en est attribué le mérite». Cette déception reste gravée dans sa mémoire et figure parmi ses souvenirs négatifs. Mais, bien que la conciliation soit souvent difficile entre les nombreuses charges qui incombent au niveau de la famille, du travail et de la politique, Claire Seiler reste convaincue

que le travail au sein du conseil communal «est très intéressant». Les expériences positives priment dans son bilan personnel: «C'est un travail formidable. On peut faire quelque chose sur le plan social, culturel, sur le plan de la sécurité». Elle conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique d'aller de l'avant, de s'affirmer et d'essayer de gagner l'appui de leur famille.



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Marie-Louise REUTER

Nom de l'époux:

Jean-Paul TASCH

Née le 07.09.1946**Profession:**

Cultivatrice

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1997-1999

Echevine 2000-

Durée totale des mandats:

1997-

Enracinée dans le village depuis plus de 25 ans, Marie-Louise Reuter, cultivatrice et mère de deux enfants adultes, décide de s'engager en politique lorsqu'une crise désarçonne le conseil communal. Le terrain politique ne lui est pas inconnu: son père a été politiquement actif ainsi que son oncle, qui fut échevin. Durant ses mandats, elle est activement engagée dans le syndicat des eaux du sud-est et dans le SICEC⁴. Parmi les activités qui ont favorisé l'accès à son premier mandat, Marie-Louise Reuter cite son engagement dans les associations locales qui lui a valu une grande popularité. Elle est contente que les habitants aient bien accueilli une femme échevine. Malgré son bilan personnel plutôt mitigé: «Mon engagement politique m'a plutôt satisfaite, mais ma vie personnelle en a quand même souffert», Marie-Louise Reuter adresse aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique les mots d'encouragement suivants: «Allez-y, faites-le!»

CLEMENCY

Henriette JEITZ



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Henriette JEITZ

Née le 22.01.1970

Profession:
Employée publique dans le secteur financier

Enfants: /

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1996-

Henriette Jeitz vit à Clemency depuis sa naissance. Elle fait ses études secondaires à l'école privée «Fieldgen» et travaille dans une agence de banque, d'abord à Clemency, ensuite à Bascharage. Son grand-père, son grand oncle et son oncle ont été très connus sur le plan de la politique communale. Henriette Jeitz jouit donc d'une solide assise locale qui lui assure un ticket d'entrée au conseil communal lorsqu'elle présente sa candidature lors d'élections complémentaires. En été 1996, après le décès de son oncle, qui occupe jusqu'à ce moment le poste de bourgmestre, Henriette Jeitz se lance dans l'aventure politique pour le compte du Parti Démocratique qui détient la majorité politique au conseil communal. Elle déclare qu'elle veut œuvrer dans la ligne des idées de son oncle, s'engager au service des concitoyens. Dans son travail au conseil communal, dans la commission de la jeunesse et dans la commission culturelle, elle apprécie surtout le dialogue avec les habitants de la commune et d'être à l'écoute de leurs problèmes. Henriette Jeitz estime que toute personne engagée politiquement doit «consacrer beaucoup de temps libre aux autres, avoir un contact aisé avec les citoyens et être prête à dialoguer et à aider les habitants».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Henriette HEINEN

Nom de l'époux:

Jean AREND

Née le 20.06.1953 **Décédée en** 1998

Profession:

Employée privée

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-1998

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

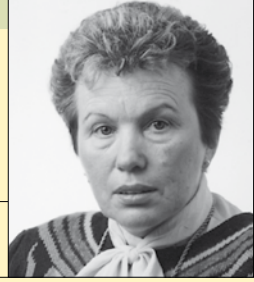
23 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

17 et 9 ans



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Catherine GUELFF

Nom de l'époux:

Camille BERENS (décédé en 2002)

Née le 14.08.1937**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 2**Mandats:**Conseillère 1982-1987, 1994-1999, 2000-
Echevine 1988-1993**Durée totale des mandats:**

1982-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Présidente de la société gymnastique l'Alouette

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

11 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

22 et 19 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Anne LICINI

Nom de l'époux:

Jean-Pierre REULAND

Née le 26.08.1905 **Décédée en** 1983

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 4

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1946-1951

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

41 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Entre 19 et 9 ans



Commune au système de la majorité absolue

Josiane MAINZ-FABER



Nom:

Josiane FABER

Nom de l'époux:

Carlo MAINZ

Née le 06.09.1958

Profession:

Employée de banque

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1982-1987

Après les études secondaires, Josiane Faber travaille dans le secteur bancaire. Elle est encore toute jeune - 24 ans - lorsqu'elle décide de se porter candidate aux élections communales. A cette époque, Josiane Faber est célibataire et elle n'a pas encore d'enfants. Ses parents l'épaulent dans la conciliation de la vie politique, familiale, professionnelle et sociale. Ses principaux domaines d'intérêts en politique se concentrent autour de la jeunesse et de l'éducation. Josiane Faber est active dans plusieurs associations locales dont le club des jeunes et la chorale. Elle suppose que cet engagement a également favorisé son élection. Elle ne pense pas avoir eu de véritables problèmes pour être élue, sauf peut-être le fait d'avoir été une femme très jeune. L'obstacle principal lors de l'exercice de son mandat est «le manque d'expérience dans certains domaines de la politique communale». Josiane Faber se souvient positivement de son engagement politique: «On a aidé à réaliser des projets et le travail qu'on a fait a profité aux gens.» Elle n'oublie pas non plus que la population a apprécié la participation d'une femme à la politique communale et que, par après, la présence des femmes au conseil

communal est devenue «normale» dans sa commune. Josiane Faber ne voudrait pas se passer de cette expérience personnelle, tout au contraire: «Je le ferais encore une fois». Elle adresse le message suivant aux jeunes femmes aspirant à faire de la politique: «Si c'est vraiment votre désir, n'ayez pas peur de faire cette expérience. Participez activement à la politique communale en défendant vos points de vue.»

Ernestine BOS



Commune au système de la majorité absolue



Nom:
Ernestine BOS

Née le 18.03.1923 **Décédée en** 1968

Profession:
Employée Caisse d'Epargne de l'Etat

Enfants: /

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1964-1968

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:
Association des Enrôlés de Force - Victimes du Nazisme

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:
41 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Marie KAYSER

Nom de l'époux:

J.P. FONCK

Née le 20.04.1923**Profession:**

Lingère

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1964-1975

Originaire de Dalheim, Marie Kayser, de profession lingère, s'intéresse fortement à la politique locale et souhaite contribuer activement à la gestion des affaires communales, tout comme son oncle et son cousin. Elle ne rencontre d'obstacles ni à se faire élire, ni pendant l'exercice de ses mandats. Au contraire, Marie Kayser aime se souvenir de la bonne collaboration avec les membres du conseil communal, particulièrement avec le bourgmestre. Elle s'intéresse à tous les domaines de la politique communale. Ce qui lui importe, c'est de bien faire son travail, de gérer l'argent de la communauté en «bonne mère de famille» et d'être juste et équitable. «Mon engagement politique m'a procuré beaucoup de satisfaction». Marie Kayser est membre de la commission des finances et de la commission scolaire. Elle s'efforce de satisfaire aux devoirs de sa charge et de ne pas perdre de vue ses priorités. Aux jeunes aspirantes politiques elle conseille de «ne pas rester les bras croisés, mais contribuer activement à la politique locale».



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Marie-Thérèse BOEVER

Née le 27.12.1942**Profession:**

Gérante de banque

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère 1976-1981, 1982-1983, 1994-1999

Echevine janvier 1984-août 1984

Bourgmestre août 1984-1993

Durée totale des mandats:

1976-1999

Parti politique:

CSV

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

25 ans



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Mady REUTER

Nom de l'époux:

Gusty NÜRENBERG (décédé en 1984)

Née le 30.04.1925**Profession:**

Commerçante

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1977-1987

Echevine 1988-1990

Durée totale des mandats:

1977-1990

Mady Reuter finit sa scolarité à la «Handwiewerkschoul» à Esch/Alzette et choisit le métier de commerçante. En 1971, elle devient membre du Parti Ouvrier Socialiste au sein duquel son mari et elle-même seront très actifs. A cause de cet engagement, on demande à Mady Reuter de poser sa candidature aux élections communales. Son intérêt politique et social, son souhait de changer la politique envers les femmes, les personnes âgées et les personnes défavorisées l'incitent à s'investir en politique. L'engagement de son époux favorise son entrée en scène qu'elle commence en entrant par la petite porte, lors de l'appel aux suppléants. Épaulée par son époux et surtout par sa fille cadette, Mady Reuter commence une longue carrière politique. Elle s'engage dans les commissions des finances, des bâtisses et les syndicats intercommunaux SES et SICEC⁵. En outre, elle est active au bureau national des Femmes Socialistes et dans différentes commissions du Parti Ouvrier Socialiste. En passant en revue sa carrière politique, Mady Reuter est satisfaite d'avoir pu aider les gens et de ressentir indirectement leur gratitude. Elle a passé de «belles années à la tête politique

de la commune de Differdange» et déclare: «J'aurais fait pareil maintenant». Aux jeunes aspirantes politiques, elle conseille de «ne pas avoir peur de s'engager et surtout pas vis-à-vis des hommes qui parfois ne veulent pas partager le pouvoir avec les femmes. Si vous vous sentez capables et si vous êtes motivées, il faut se dire: 'Stellt äre Mann'».



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Elvire HERMES

Nom de l'époux:

Ferdinand GILLES

Née le 21.03.1942**Profession:**

Agricultrice

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1982-1987, 1990-1993, 1997-1999, 2000-
Echevine 1988-1990, 1994-1996

Durée totale des mandats:

1982-

«L'intérêt au fonctionnement d'une commune ainsi que la volonté de prendre des initiatives en faveur de la collectivité étaient les moteurs de mon engagement» raconte Elvire Hermes. Et lorsqu'une personne de son entourage lui recommande de s'engager dans la politique communale, à l'exemple de son grand-père, elle saute le pas et démarre une longue carrière politique. Elle peut compter sur sa famille pour concilier vie politique, professionnelle, familiale et sociale. Ses principaux centres d'intérêt se situent au niveau social et éducatif. En 1983, Elvire Hermes adhère au Parti Chrétien Social. Dans le cadre de ses mandats au conseil communal, elle est membre de la commission scolaire, de la commission du troisième âge et du Syndicat des Eaux du Sud. Parmi les facteurs qui ont favorisé l'accès au premier mandat politique local, Elvire Hermes cite ses activités dans un certain nombre d'associations et d'autres organisations. Elle ne rencontre pas d'obstacles pour accéder à son premier mandat. Son travail au sein du conseil communal exige néanmoins «la familiarisation avec les affaires communales et avec le fonctionnement du conseil communal, de

même que la conciliation entre les multiples tâches au niveau de l'engagement communal et de la vie privée». En tant que mère de deux adolescents, cela lui pose parfois des problèmes. Malgré tout, Elvire Hermes est fière de son engagement politique: «J'ai la grande satisfaction d'avoir appartenu à des conseils qui ont su doter la commune d'un grand nombre d'infrastructures, d'installations et d'institutions exigées par la vie moderne.» Dans son bilan personnel, elle souligne avoir appris beaucoup sur les gens, leurs mentalités, leurs problèmes et leurs opinions. Elle constate aussi qu'il est vraiment difficile de trouver des solutions adéquates à des problèmes souvent très complexes et de satisfaire des exigences contradictoires.



Commune au système de la représentation proportionnelle



Nom:
Cécile WAGNER

Nom de l'époux:
Nicolas BIEVER

Née le 04.09.1911 **Décédée en** 2005

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1970-1975

Parti politique:
LSAP

Engagements de le monde associatif:
Foyer de la Femme, Bureau social Dudelange, Amiperas

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:
58 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:
Début de la trentaine



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Mady SCHAFFNER

Née le 13.12.1934

Profession:
Institutrice d'enseignement ménager familial

Enfants: 1 (tutelle sur 2 autres enfants)

Mandats:

Conseillère 1988-1993
Bourgmestre 1994-1998

Durée totale des mandats:

1988 - 1998

Issue d'une famille politiquement très active - son grand-père et son oncle étaient bourgmestres, son père était ministre et bourgmestre - Mady Schaffner s'intéresse tôt aux discussions politiques menées à la maison. Longtemps elle ne brigue pas de mandat politique, jugeant que l'engagement de son père était suffisant. Cependant, quelques mois avant sa retraite comme employée communale, des membres du Parti Démocratique demandent à Mady Schaffner de se lancer dans la politique communale. Elle se laisse persuader, mais sans croire qu'elle pourrait gagner les élections. Éluë conseillère de l'opposition politique, Mady Schaffner fixe ses priorités dans le domaine de l'enseignement, la jeunesse et l'animation culturelle de la ville. Durant ce premier mandat, elle est membre de la commission culturelle et de la commission pour étrangers. Mady Schaffner se met de nouveau en lice pour les élections communales en 1993 et un an plus tard pour les élections nationales. Si elle rate son élection sur le plan national, Mady Schaffner connaît le succès sur le plan local. Nommée bourgmestre, elle s'investit à fond pour réaliser les objectifs envisagés par la coalition. Pourtant, elle constate avec regret que ces objectifs mettent plus de temps à se concrétiser que prévu et qu'il lui manque le soutien de la part de la majorité politique dont elle a besoin. Elle invoque en plus la défaillance de ses forces et son âge pour ne plus brigue un troisième mandat et décide en conséquence de démissionner de sa fonction après quatre ans, espérant ainsi augmen-

ter les chances de son successeur aux prochaines élections. Parmi les causes qui ont favorisé l'accès à son premier mandat, Mady Schaffner cite la bonne assise locale de sa famille, le fait d'être originaire d'Echternach, sa fonction dans l'école et ses rapports avec la population locale. Elle considère ne pas avoir rencontré d'obstacles pour accéder à ses mandats, si ce n'est que la population a eu un léger préjugé contre une femme politiquement active. Elle regrette de ne pas s'être imposée pour réaliser son concept pour le développement du centre de la ville répondant aux besoins sociaux et culturels des habitants ainsi qu'à la vocation historique et touristique d'Echternach. Son bilan personnel reste néanmoins positif: «Je n'ai aucun regret, c'était une bonne expérience par laquelle j'ai beaucoup appris et si j'avais été plus jeune je n'aurais pas pris la décision de démissionner». Son message personnel aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique est plutôt une mise en garde: «Le langage et l'approche en politique entre les femmes et les hommes diffèrent beaucoup. Les femmes s'engagent davantage et se fixent des priorités. Je leur conseille d'être indépendantes et de s'assurer l'appui d'une personne de confiance capable de les soutenir».



Commune au système
de la majorité absolue

Catherine EVEN-MEIS



Nom:

Catherine MEIS

Nom de l'époux:

Alex EVEN

Née le 29.11.1937

Profession:

Institutrice d'auto-école

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1982-1987, 1994-1999

Echevine 1988-1994

Durée totale des mandats:

1982-1999

Catherine Even-Meis jouit d'une bonne assise locale. L'intérêt de participer au développement communal et local l'incite à entamer sa carrière politique. Son conjoint l'aide à concilier vie politique, familiale, professionnelle et sociale. Catherine Even-Meis affirme ne pas avoir rencontré d'obstacles pour accéder à ses mandats. Tout au contraire, son métier et la notoriété qui en découle favorisent son élection. Pendant dix-huit ans Catherine Even-Meis est engagée dans la politique communale, une période durant laquelle elle reste active dans son travail professionnel à temps partiel. Elle s'intéresse particulièrement à l'enseignement, à l'environnement, à la culture et à la jeunesse. Elle est présidente de la commission scolaire et déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Pour Catherine Even-Meis, la politique communale est très intéressante: «Je suis contente que les gens apprécient mon travail, mon engagement sur le plan communal». Elle confirme néanmoins que la politique est à double tranchant, étant donné que les critiques sont également à l'ordre du jour. D'où son bilan personnel: «Tout n'est pas possible, on ne réussit pas à satisfaire

tout le monde». Elle adresse le message suivant aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique: «Bon courage et défendez vos idéaux».



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Gisèle GILLEN

Nom de l'époux:

Ralf HAAS

Née le 11.01.1954

Profession:

Professeure

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Gisèle Gillen fait ses études universitaires à Trèves et enseigne la langue allemande au Lycée Technique d'Ettelbruck. Fervente adepte de la protection de l'environnement, elle rejoint le parti «Déi Gréng» vers 1994. Elle s'aventure dans la politique pour plusieurs raisons: «D'abord cela m'a fâchée qu'il y avait depuis des éternités seulement des hommes dans le conseil communal d'Ermsdorf. Ensuite, vivant dans une commune au paysage quasiment intact, j'ai voulu empêcher la vente aux enchères de la nature. Dans les petites communes au nord du pays, toute la politique communale tourne autour d'un point essentiel: autoriser ou refuser la construction de lotissements qui rapportent beaucoup d'argent aux propriétaires, beaucoup de voix électorales à ceux qui donnent leur accord (et beaucoup de haine à ceux qui refusent l'accord)». Avant d'être élue conseillère communale, Gisèle Gillen tente sa chance lors des élections nationales en 1999. Même si elle n'est pas élue, elle suppose que cela lui a apporté une certaine visibilité: «Les gens ont peut-être connu mon visage». Son métier de professeure contribue également à sa notoriété de même qu'une émission télévisée sur la liste commune de quatre femmes candidates dans la commune d'Ermsdorf. Gisèle Gillen ne rencontre pas d'obstacles majeurs pour démarrer en politique: «J'avais l'impression que c'était plutôt facile». Seule femme au conseil communal, elle sent néanmoins une «sorte de malaise». Elle peine pour obtenir des informations sur les sujets d'actualité de la politique locale. «Le bourgmestre m'informe de temps en temps sur les points vraiment importants,

mais j'ai l'impression que les collègues savent toujours davantage que moi. Le manque d'information est aggravé par le fait que je suis l'unique membre du conseil communal qui n'est pas originaire de la commune, je n'ai pas d'autres sources d'information». Elle fait cavalière seule en s'opposant à la décision de la commune d'implanter une décharge de déchets inertes à Folkendange. Son engagement provoque un changement dans l'attitude de ses collègues: si au début ils ne la prenaient pas tellement au sérieux, ils lui témoignent maintenant un certain respect parce qu'ils savent qu'elle n'hésite pas à se battre toute seule. Gisèle Gillen tire un bilan très mitigé de son engagement dans la politique communale: «La politique communale est tout autre que passionnante. Comme conseillère communale on n'a pas vraiment la possibilité de réaliser des projets. C'est le bourgmestre et les échevins qui font la politique communale. Comme conseillère communale, on n'a pas vraiment accès au pouvoir, on se retrouve souvent dans un rôle de figurante. Personnellement je ne suis pas enthousiaste à l'idée d'être réélue». Cependant elle affirme qu'il est «important qu'il y ait plus de femmes dans les conseils communaux, que les femmes doivent participer davantage au pouvoir même si l'exercice de ce pouvoir n'est pas passionnant. Il faut qu'elles se mettent à comprendre les structures du pouvoir, et à y participer ou bien à les modifier».

ERPELDANGE



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal

d'Erpeldange

(situation décembre 2004)

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Catherine SCHLEIMER-KILL



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:

Catherine KILL

Nom de l'époux:

Jean SCHLEIMER

Née le 19.05.1884 **Décédée en** 1973

Profession: Institutrice à l'école primaire (1903)
Chargée de cours d'économie domestique
technique et de ménage au Lycée des Filles (1910-1912)

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1929-1934

Parti politique:

Action féminine

Engagements dans le monde associatif:

Engagement très actif en faveur de la promotion des droits
et intérêts de la femme

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

45 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

22 ans et ~20 ans

Remarques:

Catherine Schleimer-Kill figure parmi les quatre premières femmes à avoir posé leur candidature lors des élections législatives en 1919 - année où les femmes ont acquis le droit de vote. Elle rompt avec son parti «Rechtspartei» quelques années plus tard et fonde le mouvement féministe «Action féminine» en 1925.

voir - Renée Wagener „Frauen aller Stände, beschreitet den Weg der Selbsthilfe“ Catherine Schleimer-Kill und die „Action féminine“ dans „Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen...“ p.113-128 Publications Nationales, Ministère de la Culture, Luxembourg 1997

- Exposition sur la vie de Catherine Schleimer-Kill «La voie de l'indépendance: participation politique des femmes à Esch-sur-Alzette dans les années vingt et trente» créée par le Cid-femmes et Madame Renée Wagener et remise à l'administration communale d'Esch/Alzette



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Margot KRINGS

Nom de l'époux:

François NICKTS

Née le 26.10.1943

Profession:

Hôtelière

Enfants: 4

Mandats:

Conseillère

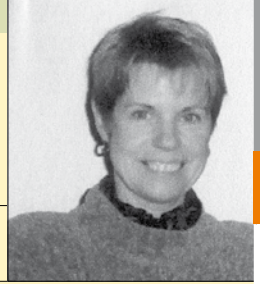
Durée totale des mandats:

1982-1987

Margot Krings, mère de quatre enfants, travaille dans l'entreprise familiale. Ses enfants sont encore assez jeunes lorsqu'elle décide, comme son père auparavant, de s'engager en politique. Vu l'absence de femmes au conseil communal de sa commune, la première motivation de son activité politique est de montrer «qu'une femme est très forte et qu'elle a plus de caractère qu'un homme». Le soutien d'un ancien membre du collège échevinal lui est certain. Elue conseillère, Margot Krings est membre de la commission scolaire et elle s'engage pour le développement du camping. Son expérience sur le terrain politique communal lui laisse des souvenirs amers: «Dans ma commune, la femme ne sera jamais acceptée en politique; dans un petit village ce seront toujours quelques clans qui domineront la politique locale.» Elle est d'autant plus déçue que «les copains et les amis ne respectent jamais la parole donnée.» Pour Margot Krings, le bilan personnel est très clair: «La politique communale est comme un mauvais et sale commerce». Elle avertit les jeunes femmes aspirant à entrer en politique «d'être fortes et d'avoir beaucoup de courage».



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Colette WARK

Nom de l'époux:
Léon RIPPINGER

Née le 12.07.1952

Profession:
Institutrice d'économie familiale

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1994-1996
Echevine 1996-2002

Durée totale des mandats:

1994-2002

Colette Wark, enseignante, vit depuis dix ans à Eschweiler, quand le bourgmestre lui propose de se présenter aux élections communales. Elle accepte sa proposition car « beaucoup a été réalisé dans la commune et les personnes, auxquelles il a demandé de se porter candidates aux élections avant moi, n'avaient pas envie de s'engager. » Son mari l'aide à concilier sa vie politique, familiale, professionnelle et sociale. Si au début de ses mandats elle travaille encore à plein temps, elle décide de travailler à mi-temps à partir de 1997. Ses principales priorités dans la politique communale sont l'aide aux familles socialement défavorisées, l'environnement et les intérêts des femmes. Elle est membre de diverses commissions consultatives communales: culture, environnement, loyers, de même qu'elle est active au Syndicat d'Initiative, au Syndicat intercommunal scolaire et à l'Amiperas. Colette Wark estime que « le choix du moment, le flair du bourgmestre de demander à une femme de se porter candidate aux élections à ce moment précis » ont favorisé l'accès à son premier mandat. Elle ne pense pas avoir rencontré d'obstacles pour être élue, néanmoins Colette Wark est vite

désillusionnée. Selon elle, l'attitude « autocratique » du bourgmestre, les combines, les manipulations empiètent sur le travail du conseil communal. Après avoir exprimé son opinion, elle se sent mise à l'écart: les réunions du conseil des bourgmestre et échevins deviennent moins fréquentes et elle a des difficultés à recevoir le courrier relatif à son mandat politique. Ces déceptions entraînent sa démission. Le bilan personnel est serein: Colette Wark ne regrette en rien son engagement politique, elle pense que, même si elle n'a pas réussi à changer grand-chose, elle a du moins essayé. Elle est satisfaite que certains conseillers osent dorénavant « exprimer leurs opinions de temps à autre ». Le message personnel de Colette Wark aux jeunes filles aspirant à entrer en politique est le suivant: « Pour faire de la politique, une femme mariée, mère de famille doit pouvoir compter sur l'appui concret de son partenaire et notamment sur sa disposition à assumer régulièrement des charges familiales. Elle doit s'attendre à rencontrer encore plus de résistance qu'un homme lorsqu'elle dénonce des dysfonctionnements et souhaite changer les choses. »



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Félicie SCHLESSER

Nom de l'époux:

François ERPELDING

Née le 27.05.1884 **Décédée en** 1970

Profession:

Pas d'indications

Enfants: 1

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1921-1928

Parti politique:

Kartellpartei

Engagements dans le monde associatif:

Membre du comité directeur du parti ouvrier de 1923-1928

Vice-présidente de la Fédération des conseillers communaux ouvriers

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

4 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

Remarque:

Félicie Schlessler ne fut pas réélue en 1928

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Marguerite SCHNEIDER-SCHLEIMER


Nom:

Marguerite SCHLEIMER

Nom de l'époux:

Jean SCHNEIDER

Née le 17.05.1933

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988 - 1993

Marguerite Schleimer participe activement à la vie sociale et culturelle locale. Elle s'engage dans la chorale et dans la Protection Civile en tant qu'ambulancière. En 1975, Marguerite Schleimer adhère au Parti Chrétien Social et aux Femmes Chrétiennes Sociales. Ses enfants étant adultes, elle entre au conseil communal en 1988, en qualité de conseillère. Marguerite Schleimer s'y intéresse surtout aux aspects liés au troisième âge, à la vie culturelle locale et à l'embellissement du village. Elle est membre de la commission culturelle. D'après elle, ses activités associatives ont favorisé son accès au mandat. Néanmoins Marguerite Schleimer rencontre également des obstacles dans son engagement politique: lorsqu'elle se porte candidate aux élections, elle entend de la part des habitants masculins des remarques telles que: «Une femme dans la politique? Sa place est dans la cuisine!». Elle est d'autant plus déçue qu'elle considère ne pas avoir eu le soutien de la population féminine. Parmi ses souvenirs positifs, Marguerite Schleimer cite l'acceptation de certaines de ses propositions. La jalousie et la non-solidarité entre les femmes, de même que les intrigues au sein du conseil communal restent pour elle

des souvenirs négatifs. Son bilan personnel est mitigé: le travail au conseil communal est très intéressant, néanmoins elle a le sentiment «de ne pas être considérée égale en droits par les hommes». Elle conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique de s'imposer aux hommes.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Catherine FISCHBACH

Nom de l'époux:

Roger WIRTZ

Née le 24.02.1961

Profession:

Employée de banque

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1985 - 1987

«L'intérêt pour la commune dans laquelle je vivais et la volonté de participer aux décisions au niveau communal» incitent Catherine Fischbach à s'investir, toute jeune, en politique. Parallèlement à son travail professionnel, elle est active dans le club des jeunes et dans le «Theaterveräin» de la commune. Elle estime que ces activités ont favorisé son entrée en politique. Catherine Fischbach, célibataire à l'époque, ne pense pas avoir rencontré d'obstacles, ni pour accéder à son premier mandat, ni lors de l'exercice de celui-ci. Ses souvenirs sont plutôt positifs, notamment «le travail en groupe sur certains projets ainsi que l'échange d'avis et de points de vue sur des questions concernant la commune, et ceci avec des gens avec lesquels je n'avais pas de contacts fréquents auparavant, vu la différence d'âge entre nous. D'ailleurs, on ne m'a jamais fait sentir cette différence d'âge.» Le seul aspect négatif - et encore elle n'est pas sûre que cela en soit un - est qu'au niveau communal la vie politique consiste surtout à subvenir aux besoins les plus urgents. Son activité politique, Catherine Fischbach la décrit comme étant «une expérience, dont je suis personnellement très contente d'avoir pu la faire, mais que

malheureusement je n'ai pas pu continuer, étant donné que j'ai déménagé dans une autre commune». Catherine Fischbach lance un appel à tous les jeunes: «Il est nécessaire de s'intéresser à la politique soit locale, soit nationale, de le faire avec beaucoup d'enthousiasme et d'endurance si on a la chance de pouvoir y participer de manière active.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Mathilde APEL

Nom de l'époux:

Armand STURM (décédé)

Née le 10.01.1934

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 5

Mandats:

Conseillère 1982-1987, 1991-1993

Echevine 1988-1991

Durée totale des mandats:

1982- 1993

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:

Chorale

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

30 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Entre 30 et 13 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Edmée THEIS

Nom de l'époux:

Louis LEY

Née le 15.11.1946**Profession:**

Commerçante

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1988-1993

Echevine 1994-2001

Bourgmestre 2001-

Durée totale des mandats:

1988-

Parti politique:

DP

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

18 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Adultes

Remarque:

A partir de 2005, les communes des Bastendorf et de Fohren ont fusionné en une seule commune portant le nom de Tandel



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Irène BELLEVILLE

Nom de l'époux:

Ernest THILL

Née le 08.08.1936**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: Pas d'indications**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988-1993

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

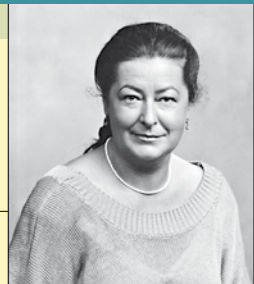
Pas d'indications

GARNICH



Commune au système
de la majorité absolue

Léa SEILER-GENGLER

**Nom:**

Léa GENGLER

Nom de l'époux:

John SEILER

Née le 17.03.1942

Profession:

Caissière-vendeuse

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1982-

«L'intérêt de se rendre utile envers la société en général» incite Léa Gengler à s'investir en politique parallèlement à son travail professionnel. En 1981, elle adhère au Parti Ouvrier Socialiste et, une année plus tard, elle pose sa première candidature aux élections communales. C'est le commencement d'une longue carrière politique dont Léa Gengler ne garde jusqu'à présent que des souvenirs positifs. Elle s'intéresse surtout aux aspects sociaux et culturels de la politique communale. A ses yeux, c'est son activité au niveau de la vie associative locale qui a favorisé son entrée en politique. Cet intérêt social se reflète également dans ses mandats au niveau des commissions consultatives. Passant en revue sa carrière politique, Léa Gengler est contente de pouvoir participer depuis plus de vingt ans au développement de la commune. Aux jeunes filles aspirant à entrer en politique elle conseille «de s'engager au service des citoyens de la commune».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

GOESDORF



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal

de Goesdorf

(situation décembre 2004)

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système de représentation proportionnelle depuis 1993

Nom:

Nelly BAULER

Nom de l'époux:

Marcel WAGNER

Née le 09.12.1954**Profession:**

Commerçante

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1994-1999

Echevine 2000-

Durée totale des mandats:

1994-

Nelly Bauler passe son enfance à Echternach. Elle choisit une profession indépendante et devient commerçante. La politique ne lui est pas inconnue, son père et son mari étant politiquement actifs. Nelly Bauler s'investit à son tour et se présente aux élections communales en 1994 pour le compte du Parti Démocratique. Elue d'abord conseillère de l'opposition politique, elle se consacre essentiellement aux domaines de la culture et du tourisme de sa ville. Elle veut être à l'écoute de ses concitoyens. Son entrée sur la scène politique, étant donné qu'elle est une femme, est mal vue: «Une femme doit rester au foyer», tel semble être le mot d'ordre. «Cependant ma famille et mon parti m'ont toujours soutenue» raconte-t-elle. Lors de l'exercice du premier mandat, elle récolte des regards méfiants de la part des hommes et cela va de plus belle lorsque Nelly Bauler devient la première femme à disputer le poste d'échevin-e aux hommes politiques: «Les femmes ont apprécié, les hommes se sentaient désapprouvés». Suite à l'introduction du scrutin selon le système de la représentation proportionnelle, les zizanie des opposants politiques nuisent même

à son commerce. Mais après un certain temps, Nelly Bauler se réjouit que beaucoup de gens viennent la voir pour discuter leurs différents problèmes. Elle aime bien être au service des autres même si cela demande parfois beaucoup de sacrifices. «Celui qui s'aventure dans le monde politique, homme ou femme, doit avoir beaucoup de courage et s'investir totalement, ce qui n'est vraiment pas si facile».



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Marthe BIRCKEL

Nom de l'époux:
Arthur ARENDT

Née le 07.11.1926

Profession:
Cultivatrice

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1983

Marthe Birckel, agricultrice et mère de trois enfants adultes, se lance dans la politique à l'exemple de son grand-père, ancien bourgmestre de Grosbous. Elle est surtout poussée par sa volonté de «défendre les points de vue des femmes dans la politique communale». Enracinée dans le village depuis cinquante ans, Marthe Birckel est active dans plusieurs associations locales et membre du Parti Chrétien Social. Le fait d'avoir été la première femme candidate aux élections et la première femme membre du conseil communal est pour elle un obstacle majeur. Être seule à défendre les points de vue d'une femme au sein d'un conseil communal n'est pas toujours facile. Des divergences avec certains membres du conseil communal semblent inévitables. Marthe Birckel regrette que ces divergences se transforment souvent en attaques personnelles. Malgré tout, elle est contente d'avoir été la première femme élue et d'avoir pu contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la commune, entre autres par la création de la section Amiperas. Elle conclut sans hésitation que son engagement politique lui a apporté une satisfaction personnelle. «C'était une expérience enrichissante et une victoire

pour les femmes». Elle recommande aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique «d'être courageuses et de ne pas céder devant d'éventuels obstacles!».

HEFFINGEN



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal

de Heffingen

(situation décembre 2004)

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Sonja MÜLLER

Née le 02.05.1964

Profession:

Fonctionnaire de l'Etat

Enfants: Pas d'indications

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Madeleine SCHAEFFER

Nom de l'époux:
Albert LAFLEUR (décédé)

Née le 31.07.1941

Profession:
Agricultrice

Enfants: 5

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1994-

Issue d'une fratrie de cinq, Madeleine Schaeffer fonde elle-même une grande famille. Enracinée dans le village depuis de nombreuses années, elle s'intéresse au bien-être des gens de la commune. Elle sait qu'elle peut compter sur l'appui de sa famille pour concilier ses nombreuses activités. Madeleine Schaeffer est non seulement vice-présidente de la caisse de maladie agricole, mais elle s'engage également au niveau de la caisse de pension agricole et de la chambre d'agriculture. Lors de la vacance d'un mandat au conseil communal, ses enfants étant adultes, Madeleine Schaeffer saisit l'occasion pour poser sa candidature aux élections. Sa première motivation est de collaborer au développement des villages de sa commune. Elle est membre du syndicat du tourisme, des institutions scolaires et elle apprécie vivement le travail dans le cadre du programme européen LEADER, qui soutient des projets dans le monde rural. Madeleine Schaeffer ne rencontre d'obstacles ni lors de son élection, ni pendant l'exercice de ses mandats. Au contraire, elle se sent très bien accueillie au sein du conseil communal. Et même si elle a été proclamée élue la première fois, Madeleine Schaeffer sort troisième des élections

suivantes, ce qui lui vaut la proposition du poste d'échevine. Elle décline cette proposition au profit des échevins antérieurement en fonction, jugeant qu'ils faisaient du bon travail. Elle est néanmoins fière que les gens lui aient donné cette preuve de confiance. Madeleine Schaeffer puise de la satisfaction dans son activité politique d'autant plus que le climat de travail au conseil communal est excellent. Elle recommande aux jeunes femmes politiques de «ne pas vouloir à tout prix occuper une première place, mais de travailler pour le bien-être de la communauté et de rester fidèles à leurs principes».



Commune au système de la représentation proportionnelle

Nom:

Marie-Thérèse KOULLEN

Nom de l'époux:

Pierre GANTENBEIN

Née le 28.08.1938

Profession:

Institutrice

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1988-1993, 1994-1997

Echevine 1997-1999

Bourgmestre 1999-

Durée totale des mandats:

1988-

Marie-Thérèse Koullen, institutrice, s'est depuis toujours intéressée à la politique sans jamais songer à s'y engager activement. Ses enfants commençant à voler de leurs propres ailes, elle accepte la proposition du bourgmestre de se rallier à son parti, le Parti Chrétien Social, et de poser sa candidature aux élections communales de 1987. Il lui importe d'avoir l'assentiment de son mari et de ses enfants. «Ce travail de persuasion a duré six mois, même plus en ce qui concerne mon mari.» Pendant neuf ans, Marie-Thérèse Koullen exerce la fonction de conseillère de la majorité politique. Ensuite, elle est désignée échevine pendant trois ans et en 1999, elle accède au mandat de bourgmestre. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont l'enseignement, l'intégration scolaire et sociale, la culture et l'urbanisation. Elle est également déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Son mari, ainsi qu'une femme de charge lui permettent de concilier sa vie privée, professionnelle (retraîtée depuis 1997) et politique. Marie-Thérèse Koullen estime que sa profession d'institutrice et son engagement important dans différentes chorales locales ont favorisé son élection. Les principaux obstacles pour accéder à son premier mandat sont inhérents à sa personnalité: «Je n'étais pas habituée à sortir seule, surtout lors de manifestations à grande affluence. J'étais timide face à des gens inconnus et j'avais un manque d'assurance en tant que seule femme dans un grou-

pe d'hommes souvent très sûrs d'eux-mêmes.» Marie-Thérèse Koullen constate que lors de l'exercice de son mandat de conseillère, elle manque de formation politique et d'assurance lors de discussions à thèmes techniques. Elle se sent tenue à l'écart lors de prises de décisions et elle déplore le manque de communication entre élus. «Les hommes ont nié ou refusé l'approche différente que j'avais vis-à-vis des problèmes à résoudre» constate-t-elle. Parmi ses souvenirs priment les moments positifs: l'estime que lui apportent les habitants lors de manifestations, des lettres de remerciement et d'encouragement, des rencontres intéressantes. Son souvenir le plus négatif: «Le jour où j'ai eu la conviction que j'étais devenue une concurrente voire une rivale de mon 'mentor' et que je devais être évincée». Marie-Thérèse Koullen considère son engagement politique très enrichissant: «J'ai appris beaucoup sur moi-même, que j'étais vulnérable, trop repliée sur moi-même, un instrument dont se servaient les autres.» Elle apprend à être humble et à accepter ses limites. Marie-Thérèse Koullen ne manque pas de conseils à l'adresse des jeunes femmes désirant s'engager en politique: s'accepter différentes des hommes, être complémentaires et en être fières; définir pour soi-même le but à atteindre, s'en donner avec acharnement les moyens et puis aller de l'avant; rester soi-même; se construire des réseaux, car un combat mené dans l'isolement et dans l'isolation est perdu d'avance; ne pas s'engager contre l'assentiment du partenaire.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Louise MARTINY

Née le 22.09.1919 **Décédée en** 1999

Profession:

Femme au foyer

Enfants: /

Mandats:

Conseillère 1970-1975, 1982-1987
Echevine 1976-1981

Durée totale des mandats:

1970-1987

Parti politique:

CSV

Engagements dans le monde associatif:

Coin de Terre et du Foyer

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

51 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Hélène SERRES

Nom de l'époux:

Marcel SCHROEDER

Née le 12.05.1936

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1994-1996, 2000-
Echevine 1996-1999

Durée totale des mandats:

1994-

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

50 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

40 et 36 ans

Remarque:

Hélène SERRES encourage les jeunes filles à entrer
en politique et à s'y engager activement



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Catherine WAGENER

Nom de l'époux:

Joseph WAGENER



Née le 11.09.1943

Profession:

Agente d'assurance

Enfants: 5

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988 - 1993

Issue d'une famille nombreuse, Catherine Wagener, fonde elle-même une grande famille. Ne vous laissez pas induire en erreur, les époux ont bel et bien le même nom de famille. Son père et son conjoint sont politiquement actifs. Catherine Wagener ne voulait pas rester les bras croisés, elle a toujours pensé «pouvoir réaliser quelque chose moi-même au lieu de critiquer les autres». A côté du travail d'agente d'assurance, elle s'engage dans l'Amiperas locale et dans la Protection Civile en tant qu'ambulancière. D'après elle, ses activités associatives ont également favorisé l'accès à son premier mandat. C'est en 1988, ses enfants ayant grandi, qu'elle entre au conseil communal en qualité de conseillère: elle s'intéresse surtout aux questions liées à la vie sociale - l'école, la famille et les personnes âgées. Elle représente la commune auprès de la Maison de retraite à Clervaux et elle est membre de la commission des forêts. Lorsque Catherine Wagener pose sa candidature aux élections communales, elle entend, comme la plupart des candidates, les mêmes préjugés: une femme et mère de cinq enfants doit rester à la maison, elle n'est pas concernée par la politique, c'est le ressort des hommes. Au début, elle ne peut pas se

défaire de l'impression que ses collègues masculins ne la prennent pas au sérieux aux réunions du conseil communal. Ils réalisent néanmoins vite qu'une femme peut également avoir de bonnes idées». Voyant qu'elle est respectée par ses huit respectivement neuf collègues masculins, elle se souvient de cet engagement politique comme d'une très bonne expérience où il faut apprendre à avoir de la patience et de la persévérance. Sa plus grande satisfaction est d'avoir pu connaître et apprécier beaucoup de gens. «Les femmes peuvent faire changer beaucoup dans la politique et dans la société et la plupart des hommes se laissent convaincre par de bons arguments. Celles qui souhaitent s'engager en politique ne doivent pas faire attention aux racontars. Je souhaite que beaucoup de femmes aient le courage de se présenter aux élections. Il n'y a pas de honte à perdre une élection, ce qui est important, c'est la satisfaction d'avoir essayé.»

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1981

Nom:

Cécile PINNEL

Nom de l'époux:

Léon FABER

Née le 02.01.1936 **Décédée en** 2003

Profession:

Cultivatrice

Enfants: 1

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1975 -1986

Parti politique:

DP

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

39 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

1 an

Remarque:

Cécile PINNEL fut élue au conseil communal de Rodenbourg⁶

KAUTENBACH



Commune au système
de la majorité absolue

Trudi ZORZI-DE VOR



Nom:
Trudi DE VOR

Nom de l'époux:
Claude ZORZI

Née le 10.06.1965

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
2000-

Trudi De Vor vit depuis neuf ans à Kautenbach quand elle décide de se lancer sur la scène politique locale. Elle est mère de deux jeunes enfants et exerce le métier de coiffeuse. Le pourquoi de son engagement politique lui semble évident: elle s'intéresse aux affaires communales et souhaite participer activement à des changements dans l'intérêt des habitants de la commune. Sa famille l'aide à concilier sa vie politique, familiale et professionnelle. Ses priorités dans la politique communale portent sur la jeunesse, l'école, le camping et les associations locales. Trudi De Vor ne rencontre d'obstacles notables ni lors de son élection ni pendant l'exercice de son mandat. Néanmoins, elle estime qu'il n'est pas toujours facile pour une femme de s'imposer et de faire accepter ses idées dans le monde politique. Les collègues masculins ont souvent des difficultés à partager les vues d'une femme et, dans la population, une femme n'est pas d'emblée acceptée au même titre que les hommes. Trudi De Vor est d'avis qu'une plus grande présence des femmes accélérerait le rythme des activités et des réalisations au niveau communal.

Remarque:

A partir de 2006, les communes des Kautenbach et Wilwerwiltz fusionneront en une seule commune portant le nom de Kiischpelt.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Edmée KAPPWEILER-MEYER



Commune au système
de la représentation proportionnelle

**Nom:**

Edmée MEYER

Nom de l'époux:

Jean-Paul KAPPWEILER

Née le 07.06.1939**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1980-1997

Après les études secondaires à Esch/Alzette, Edmée Meyer se consacre à l'éducation de ses enfants. Membre active du Parti Chrétien Social depuis 1973, elle s'engage dans la politique communale avec la «volonté de prendre de l'influence sur les décisions politiques de la commune où je vivais avec ma famille» et avec la «détermination de jouer le rôle de pionnière pour faire accepter des mandataires féminines». Son mari l'aide à concilier ses différentes charges. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont l'école, les finances et le développement urbain. Edmée Meyer siège pendant plus de dix-sept ans au sein du conseil communal, le plus souvent sur le banc de l'opposition. Ses mandats politiques entraînent différents engagements au niveau des organes consultatifs; ainsi elle est membre de la commission scolaire, de la commission des bâtisses, du SIGI⁷ et de SICOSPORT⁸. Edmée Meyer estime que dans sa localité, «rien n'a favorisé l'accès à mon premier mandat; mes fonctions au sein de mon parti politique sur le plan régional et national, m'ont certainement aidée à être élue». En 1977, l'engagement politique d'une femme est vu d'un mauvais œil: «Un grand nombre d'élec-

teurs étaient opposés à une candidature féminine bien qu'ils ne l'aient pas affirmé ouvertement». Au long de sa carrière politique Edmée Meyer est souvent confrontée à l'argument qu'il n'y aurait pas de problèmes spécifiquement féminins dans une commune. «Ceux qui me faisaient cette remarque n'avaient toujours pas compris que les femmes voulaient participer aux décisions dans TOUS les secteurs et concernant TOUS les habitants.» Edmée Meyer considère que l'engagement politique était pour elle une expérience très intéressante. «Il m'en reste une meilleure compréhension du fonctionnement des communes et des partis politiques ainsi que des thèmes politiques en général». Elle adresse le message suivant aux jeunes femmes désirant à s'engager en politique: «Il faut le faire, car l'environnement politique, le nôtre, celui de notre famille est l'enjeu. Nous sommes concernées.»



Commune au système de la représentation proportionnelle

Nom:

Marie-Claire CHAPELAT

Nom de l'époux:

Joachim LINK

Née le 11.08.1950

Profession:

Professeure de langues

Enfants: 4

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2004-

D'origine française, Marie-Claire Link-Chapelat arrive au Luxembourg en 1979. Ensemble avec son mari allemand, elle trouve en 1981 de nouvelles racines à Nospelt, dans la commune de Kehlen. Marie-Claire Link-Chapelat considère cette commune non seulement comme simple lieu d'habitation mais comme l'espace où sa famille et elle vivent. «Vivre dans un certain lieu, cela signifie, selon moi, apprendre à connaître les autres personnes qui y vivent, Luxembourgeois et Etrangers, des gens qui ont les mêmes problèmes, les mêmes joies, les mêmes besoins. Vivre dans un lieu, c'est aussi participer à la vie locale, dépasser une attitude de pur «consommérisme» et donner de soi-même, pour et avec les autres». Alors que l'offre dans la commune est encore réduite lorsque ses enfants sont en bas âge, elle participe avec d'autres femmes à la création d'un groupe de jeux pour bambins et d'un groupe de gymnastique pour adultes. En 1988, Marie-Claire Link-Chapelat s'engage activement dans la première commission consultative pour étrangers dont elle occupe la fonction de vice-présidente. L'engagement dans la vie sociale lui paraît élémentaire. Une dizaine d'années plus tard Marie-Claire Link-Chapelat pose sa candidature aux élections communales et en 2004 elle fait son entrée en politique par voie de suppléance. Conseillère de la majorité politique, elle s'intéresse principalement aux relations étrangers - Luxembourgeois, à l'intégration des étrangers, aux actions pour et avec les jeunes et à la participation des femmes au niveau de la vie communale. Ses enfants adultes, son mari et des ami-e-s l'aident à concilier vie politique, familia-

le, professionnelle et sociale. Marie-Claire Link-Chapelat ne rencontre pas d'obstacles pour accéder à son mandat. Son engagement au sein de la commission consultative pour étrangers, sa participation aux activités de diverses associations de la commune lui «ont vraisemblablement rapporté un certain nombre de voix lors des élections». Elle entame sa nouvelle fonction au sein du conseil communal de façon réaliste: «Après avoir étudié divers dossiers et diverses réglementations pour me familiariser avec la législation et l'administration communales, je constate qu'il s'agit d'un domaine relativement compliqué, très étendu et qui demande travail et application, alliés au bon sens et à un jugement judicieux. Le conseil communal étant sinon composé exclusivement de messieurs, nous devons les uns et les autres trouver un mode de fonctionnement qui élimine toute idée préconçue sur l'engagement des femmes». Marie-Claire Link-Chapelat pense que tout engagement dans la vie sociale permet de faire bouger les choses, de secouer les préjugés de toute sorte et de favoriser les relations entre les gens, toutes communautés confondues. Elle espère que son travail au sein du conseil communal lui permettra de continuer dans cette voie, en particulier en tant que déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Elle encourage les jeunes femmes aspirant à entrer en politique à s'engager au niveau communal ou national, dans la vie sociale, en gardant une parfaite intégrité. Elle leur recommande aussi de s'armer de patience: «Il faut avoir des convictions tout en étant à l'écoute des autres et accepter - et ce n'est pas toujours facile! - que certaines choses ne se réalisent qu'à petits pas».

Ernestine FRISCH-MAUER



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Ernestine MAUER

Nom de l'époux:
Nicolas FRISCH

Née le 10.12.1956

Profession:
Indépendante

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-1999

Son baccalauréat en poche, Ernestine Mauer entame des études en sciences économiques à Strasbourg. Elle arrête ses études pour entrer au service de Luxair CargoCenter où elle travaille jusqu'à la naissance de sa fille en 1989. Deux ans plus tard, elle constitue ensemble avec des membres de sa famille une société de comptabilité. Elle suit parallèlement des études en psychologie et crée en 1995 une société exploitant une crèche dont elle assure la direction. Pour la famille d'Ernestine Mauer, la politique communale est un terrain familier: son père est conseiller communal pendant dix-huit ans, son mari et son frère sont secrétaires communaux. Suite aux élections de 1994, Ernestine Mauer entre à son tour au conseil communal. Elle n'a pas de difficultés à se faire élire, la renommée politique de son père défunt l'aidant à se lancer sur la scène politique locale. Ses principaux domaines d'intérêt sont l'école et les activités culturelles. «J'ai trouvé qu'il fallait au moins un conseiller avec des enfants dans le conseil communal pour défendre les intérêts des femmes et des enfants» explique Ernestine Mauer son engagement sur le plan politique. Elle regrette qu'on ne lui attribue pas le mandat de

déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes, d'autant plus qu'elle est la seule femme parmi les membres du conseil. Lors de l'exercice de son mandat, elle se heurte à l'inflexibilité de ses collaborateurs. Les séances des conseils communaux sont fixées aux mercredis après-midi à 14 heures alors qu'elle doit emmener sa fille à l'école et la reprendre vers 16 heures. Ses enfants sont en bas âge, et lorsque le deuxième enfant est scolarisé, elle n'a ni le temps, ni la volonté de sacrifier son peu de temps libre pour briguer un deuxième mandat politique: «Pour pouvoir travailler et faire de la politique tout en voulant être une bonne mère de famille disponible aux besoins des enfants, il faut avoir un bon sens de l'organisation, mais surtout l'aide de la famille ou des amis. C'est très difficile de concilier ces trois «travaux» et de les faire bien en même temps.»



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1994



Nom:

Josette RAUSCH

Nom de l'époux:

Léon STEICHEN (décédé en 1961)

Née le 11.12.1934

Profession:

Infirmière en pédiatrie

Enfants: 1

Mandats:

Conseillère 1976-1981

Echevine 1982-1987

Bourgmestre 1988-

Durée totale des mandats:

1976-

Après des études secondaires, Josette Rausch choisit la profession d'infirmière en pédiatrie. Parallèlement à sa profession, elle commence une longue carrière politique, tout comme son frère qui fut également politiquement actif. En 1976, elle entre au conseil communal en tant que conseillère. Lors des élections suivantes, elle est nommée échevine et, depuis 1988, elle occupe la fonction de bourgmestre. Elle peut compter sur l'aide de sa mère pour concilier ses engagements au niveau politique, familial et professionnel. En 1980, elle adhère au Parti Démocratique. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale se concentrent autour du social, des bâtisses, de l'école, de la culture et de l'environnement. Sa charge de bourgmestre entraîne beaucoup d'autres. Ainsi, Josette Rausch est membre dans différentes commissions consultatives telles que la commission scolaire, la commission d'égalité des chances entre femmes et hommes et la commission des étrangers. Elle est également présidente du SICA⁹. Aux yeux de Josette Rausch, sa participation aux manifestations locales, son en-

gagement dans l'Amiperas et dans la Croix Rouge ont favorisé son élection. Son activité politique lui apporte beaucoup de satisfaction malgré la conciliation souvent difficile entre la vie familiale et personnelle d'un côté et les mandats politiques de l'autre. Josette Rausch souligne que les jeunes femmes qui souhaitent entrer sur la scène politique doivent pouvoir compter sur l'aide des personnes les plus proches, car «un mandat politique va de pair avec engagement, disponibilité et joie de vivre.»



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal
du Lac de la Haute-Sûre

(situation décembre 2004)



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:

Louise Marthy ACQUISTAPACE

Née le 10.01.1950

Profession:

Coiffeuse

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-1999

Détenant son brevet de maîtrise, Louise Marthy Acquistapace ouvre son propre salon de coiffure à Larochette. Elle décide de poser sa candidature aux élections communales pour pouvoir «agir dans l'intérêt de la communauté surtout pour les enfants, les personnes âgées et les personnes défavorisées.» Louise Marthy Acquistapace ne sent pas d'opposition à son élection, tout au contraire: «Les gens m'ont félicitée d'avoir eu le courage de poser ma candidature». Son métier et la notoriété qui en découle ainsi que son engagement actif dans la vie culturelle favorisent son élection. Elle est fière des projets qui ont pu être réalisés. «Je me réjouis encore aujourd'hui de voir les changements positifs dans notre petite ville. J'ai contribué à la rénovation du centre de Larochette, à la construction de notre nouvelle école et à la mise en place des 'Soins à domicile'. Même s'il n'est pas toujours facile de s'imposer dans le domaine politique dominé par les hommes et même s'il y a beaucoup de discussions très animées, elle pense que sa collègue et elle-même, étant donné qu'elles sont les premières femmes dans le conseil communal de Larochette, sont parfois «gâtées» par leurs collègues

masculins. Elle ne regrette nullement son engagement politique. «On regarde les choses différemment parce qu'on sait combien on doit s'engager pour satisfaire tout le monde. Je souhaite que beaucoup de jeunes femmes, de jeunes gens s'intéressent et s'engagent dans la politique communale pour servir la communauté. Ensemble on peut accomplir beaucoup.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Karin GRATIA

Née le 21.02.1958

Profession:

Professeure de musique

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:

Chorale

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

36 ans

LENNINGEN



Commune au système
de la majorité absolue

Marie-Juliette HILD



Nom:
Marie-Juliette HILD

Née le 20.04.1924 **Décédée en** 2004

Profession:
Agricultrice

Enfants: /

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1988-1993

Issue d'une fratrie de cinq, Marie-Juliette Hild vit depuis sa naissance au Kaffishaff à Canach dans la commune de Lenningen. Après l'examen de passage, elle prête main forte à la ferme agricole familiale. Étant donné qu'elle fait de bonnes expériences au niveau de son engagement dans les associations locales, Marie-Juliette Hild, membre du Parti Chrétien Social, décide de se lancer dans la politique. Soutenue par le bourgmestre, elle s'intéresse surtout aux aspects liés à l'intérêt général et à la culture. Elle est également membre de la commission culturelle. Parmi les activités qui ont favorisé l'accès à son mandat, Marie-Juliette Hild cite son engagement dans la vie locale. Même si elle ne rencontre pas d'obstacles pour être élue, elle constate lors de l'exercice de son mandat qu'être une femme constitue une «expérience spéciale». Ceci dit, Marie-Juliette Hild garde globalement de bons souvenirs de sa fonction politique. Elle aime se rappeler divers projets réalisés en équipe, comme par exemple la commémoration de l'indépendance et de la libération du pays, la restauration de l'église à Canach ou l'inauguration du terrain de golf Schéierhaff. Néanmoins, elle n'oublie pas non plus la «Bürgerinitiativ

Schéierhaff» qui s'est opposée à la réalisation du projet. Elle conclut: «L'engagement m'a donné satisfaction en ce sens qu'il m'a permis d'exprimer mon opinion et de servir la cause communale». Elle adresse le message personnel suivant aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique: «S'il est vrai que c'est noble de servir la cause des concitoyens, il n'en reste cependant pas moins vrai que le rôle de la femme et de la mère reste toujours d'une importance primordiale».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Annette KLEIN

Nom de l'époux:

Jean STREITZ

Née le 08.02.1949**Profession:**

Infirmière-puéricultrice

Enfants: 1**Mandats:**

Echevine 1994-1999

Conseillère 2000-

Durée totale des mandats:

1994-

Infirmière-puéricultrice de formation, Annette Klein donne des soins à domicile de 1984 à 1993. Suite à un grave accident, elle est obligée d'abandonner cette activité. Epaulée par sa famille, elle souhaite néanmoins continuer son engagement dans sa commune et décide de se lancer dans la politique communale. Ses principaux domaines d'intérêt en politique sont le domaine social, la culture et la protection de l'environnement. Dans le cadre de ses mandats au conseil communal, elle est membre du SICONA¹⁰ et des commissions consultatives Environnement et Forêts, Subsidés et Subventions, Culture, Etrangers. Parmi les activités qui ont favorisé l'accès à son premier mandat, Annette Klein cite les soins à domicile et son engagement dans sa crèche privée ouverte en 1989. Elle ajoute que «la garderie a fermé ses portes en 1999 suite à l'introduction de l'enseignement précoce. Soucieuse de promouvoir l'égalité des chances entre tous les enfants, j'ai soutenu ce projet.» Annette Klein ne mentionne pas d'obstacles particuliers lors de l'exercice de ses mandats, elle «aime son engagement politique malgré les rivalités qui trop souvent empestent le climat de travail». Dans son

bilan personnel, elle précise:«Vu mes qualifications et mon expérience dans le secteur social, je suis particulièrement fière de la réalisation de certains projets dans ce domaine, comme par exemple l'enseignement précoce, la cantine scolaire et la construction d'habitations pour personnes âgées.» Elle conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique de «rester femme».

LINTGEN



Commune au système
de la majorité absolue

Jeanne BOEVER-HAMES

Nom:

Jeanne HAMES

Nom de l'époux:

Nic BOEVER



Née le 17.10.1939

Profession:

Employée privée

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1976-1987

Echevine 1988-1993

Durée totale des mandats:

1976-1993

Fille unique, Jeanne Hames suit une formation commerciale après l'examen de passage du lycée classique. Jusqu'à sa retraite, elle travaille dans le secteur financier. La politique a toujours été un sujet d'intérêt dans la famille. La mère de Jeanne Hames est politiquement active et Jeanne elle-même devient membre du Parti Ouvrier Socialiste à partir de 1972. Elle sera également membre du comité du POSL. Ses filles étant adolescentes, Jeanne Hames tente de se lancer sur la scène politique. Au plan national, ses ambitions ne sont pas couronnées de succès, mais elle siègera pendant de longues années au conseil communal, d'abord en tant que conseillère de l'opposition et ensuite en tant qu'échevine. Elle s'intéresse à tous les ressorts de la politique communale, aussi bien aux domaines techniques et des finances qu'aux questions sociales. Jeanne Hames est également engagée dans différentes commissions consultatives communales: commission scolaire, finances et affaires culturelles. Elle est déterminée à faire quelque chose au niveau communal qui va au-delà du simple exercice du droit de vote, elle veut «prendre des responsabilités au

niveau social». A ses yeux, c'est cette seule détermination qui a favorisé l'accès à son premier mandat. Elle connaît néanmoins des obstacles surtout au début. A cette époque, l'engagement politique d'une femme était vu d'un mauvais oeil: des coups de téléphone anonymes, des peintures odieuses dans la rue et devant le bureau de vote On a bel et bien essayé de la décourager de suivre ses ambitions politiques; cependant Jeanne Hames persévère et elle garde de nombreux souvenirs positifs, par exemple l'appui moral des femmes, des familles défavorisées, des membres de l'Amiperas locale dont elle est présidente jusqu'en 2002 et la sympathie d'employés et d'ouvriers communaux. Son activité politique, Jeanne Hames la décrit comme étant une «très belle expérience personnelle». Cependant il faut être conscient que l'on risque de s'exposer à des humiliations que les adversaires infligent aux femmes politiques dans le but de «détruire même la vie familiale». Pour entrer dans l'arène politique communale, il faut apporter du courage, de l'endurance, une connaissance de la loi communale et savoir persuader par soi-même. «Il ne faut pas se fier aux soi-disant 'camarades', il faut suivre son propre chemin, sans négliger d'apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin».



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Julie WAGNER

Nom de l'époux:
Paul TRIERWEILER

Née le 29.01.1943

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1976-1980

Julie Wagner connaît bien le terrain de la politique communale, étant donné que son père est impliqué de près dans la gestion des affaires locales en sa qualité de secrétaire communal de Lorentzweiler. Enracinée dans le village depuis vingt-cinq ans, Julie Wagner, mère de deux jeunes enfants, y est active dans plusieurs associations. Parmi les facteurs qui la poussent à s'engager dans la politique communale, elle cite l'enseignement, le soutien moral des femmes politiquement engagées et la promotion de l'égalité des chances entre femmes et hommes au niveau politique. Epaulée par son mari dans la conciliation de sa vie politique, familiale et sociale, Julie Wagner pose sa candidature aux élections en 1975. Elle entre au conseil communal en qualité de conseillère. Julie Wagner est membre du Parti Social Chrétien. Dans la politique, elle s'intéresse surtout aux aspects liés à l'enseignement et au transport scolaire et elle est membre des commissions respectives. A son avis, ses activités associatives, la profession de son père ainsi que sa situation de jeune mère de famille ont favorisé l'accès au mandat. Si elle ne rencontre pas d'obstacles pour accéder à son mandat, Julie Wagner éprouve néan-

moins des difficultés à défendre ses idées et à faire accepter ses propositions au sein du conseil communal. Parmi ses bons souvenirs, elle se rappelle: «j'étais respectée par mes collègues du conseil communal et j'ai été plus satisfaite dans ma vie de femme au foyer». Julie Wagner regrette qu'elle digère mal les critiques de l'opposition politique. Pour des raisons de santé, elle décide d'arrêter. «C'était une expérience positive, mais mon état de santé était un obstacle pour continuer à faire de la politique». Aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique elle recommande: «Continuez à défendre vos intérêts au niveau de votre vie familiale, privée et politique. Il faut atteindre l'égalité des chances dans tous les domaines.»



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Louise BERTRANG

Nom de l'époux:

Paul BECKER

Née le 21.10.1868 **Décédée en** 1948**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 1**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1921-1928

Parti politique:

Arbeiterpartei

Engagements dans le monde associatif: Pas d'indications**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

26 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

23 ans

(Lily Krier-Becker, syndicaliste, épouse du ministre socialiste Pierre Krier)

Marguerite THOMAS-CLEMENT



Commune au système
de la représentation proportionnelle

**Nom:**

Marguerite CLEMENT

Nom de l'époux:

Xavier THOMAS

Née le 17.05.1886 **Décédée en** 1979**Profession:**

Institutrice

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère 1921-1924

Echevine 1925-1928

Durée totale des mandats:

1921-1928

Parti politique:

Cartel libéral-socialiste, Vereinigte Linkspartei

Engagements dans le monde associatif: /**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

35 ans

Remarque:

**Marguerite Thomas-Clement fut également la première femme membre de la
Chambre des Député-e-s en 1919.**

voir Renée Wagener „Marguerite Thomas-Clement, Sprecherin der Frauen:
Die erste Luxemburger Abgeordnete“ dans „Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen...“
p.99-111, Publications Nationales, Ministère de la Culture, Luxembourg 1997



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Marie-Jeanne BIRCKEL

Nom de l'époux:

Mathias NEUENS

Née le 26.02.1936 **Décédée en** 2002

Profession:

Employée privée

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1991-1993 et 1999

Parti politique:

DP

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

48 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

26 et 24 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Andrée RISCHETTE

Nom de l'époux:

Camille HOFFELD

Née le 04.03.1937

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1983-1999

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:

Coin de Terre et du Foyer

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

46 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

21, 19 et 14 ans



Commune au système de la majorité absolue

Nom:
Bernadette WAGNER

Nom de l'époux:
Marcel FEDERMEYER

Née le 21.05.1949

Profession:
Ouvrière PTT

Enfants: 2

Mandats:
Echevine

Durée totale des mandats:
2000-

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:
Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:
51 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:
31 et 15 ans

Sonja KATER-MERTENS



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1976



Nom:
Sonja MERTENS

Nom de l'époux:
Jean KATER

Née le 16.07.1937

Profession:
Décoratrice

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1970-1975

Sonja Mertens, décoratrice, habite depuis quatre ans seulement à Mersch lorsqu'elle décide de se lancer sur la scène politique locale. La motivation de son engagement politique est claire: elle s'intéresse aux affaires communales et elle souhaite augmenter la qualité de vie des habitants de sa commune. Sa grand-mère l'aide à concilier ses nombreuses tâches. A l'époque de son mandat politique communal, Sonja Mertens est présidente de la section locale du Parti Démocratique et vice-présidente de la circonscription «Centre» du parti. Son activité au sein du mouvement libéral facilite sans aucun doute son entrée dans la politique locale. Durant son mandat de conseillère de la majorité politique, Sonja Mertens est également membre de la commission scolaire.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Agnès DONCKEL

Née le 25.10.1878 **Décédée en** 1960

Profession:

Philologue, études à Zurich et à Paris

Enfants: /

Mandats:

Echevine

Durée totale des mandats:

1929-1934

Parti politique:

Action féminine

Engagements dans le monde associatif:

Engagement en faveur de la promotion des droits
et des intérêts de la femme

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

51 ans

Remarque:

Agnès Donckel fut membre du mouvement féministe «Action féminine» fondé par Catherine Schleimer-Kill en 1925. Catherine Schleimer-Kill était la première femme au conseil communal à Esch/Alzette en 1929.



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Susan MIEDEMA

Nom de l'époux:
Piet VERMAAT

Née le 02.09.1951

Profession:
Agente de comptoir

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
2000-

Susan Miedema, d'origine néerlandaise, habite depuis plus de treize ans au Luxembourg quand elle s'engage dans la politique communale. Elle a fait des études universitaires d'ingénieure en nutrition humaine et elle exerce, à temps partiel, le métier d'agente de comptoir dans le domaine du tourisme. Susan Miedema s'intéresse à la vie locale, elle est active dans différentes associations de sa commune, elle participe aux activités parascolaires des élèves de l'enseignement primaire et elle est membre de la commission communale pour étrangers bien avant qu'on lui propose de poser sa candidature aux élections. Elle accepte le défi d'autant plus qu'elle pense qu'elle a «des points de vue différents des autres candidats étant donné que je suis une femme, et une femme d'origine non-luxembourgeoise». Le soutien de sa famille et d'un membre du collège échevinal l'aide à concilier sa vie politique, familiale, professionnelle et sociale. Susan Miedema pense que son engagement au niveau de la vie sociale locale a favorisé son élection. Durant son mandat politique, Susan Miedema reste membre de la commission pour étrangers et elle devient déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Son travail

au conseil n'est pas exempt d'obstacles: elle regrette qu'elle n'ait pas trouvé d'appui pour mettre sur pied une commission à l'égalité de chances entre femmes et hommes et elle constate que parfois des idées qu'elle avait soumises - et qui ont été rejetées au conseil communal - , sont, après un certain temps, relancées par quelqu'un d'autre et acceptées par le conseil communal. Susan Miedema en conclut que cela doit faire partie du jeu politique. Parmi ses souvenirs négatifs, elle cite: «Je regrette le manque d'information sur certains sujets. J'ai parfois l'impression de ne pas être prise au sérieux à cause de mon expérience encore relativement courte au sein du conseil communal. Lors d'un vote au conseil communal, il est mal vu de s'exprimer contre la majorité. Il me semble que le rôle traditionnel de la femme prime toujours et qu'ainsi les gens hésitent de discuter de politique avec une femme.» Le côté positif de son engagement politique est le fait d'avoir été élue et acceptée par les habitants de Mertzig et de pouvoir contribuer de manière positive à certains projets majeurs. Susan Miedema souhaite fortement poursuivre ce travail. Aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique elle adresse le message suivant: «Si vous avez la possibilité et le courage d'entrer dans la vie politique, faites-le puisque vous pourrez alors exprimer votre opinion et contribuer au bien-être de vos concitoyens. Il faut toujours exprimer votre opinion même si elle est différente des autres.»

MOMPACH



Commune au système
de la majorité absolue

Irma KRIPPES-DAHM

Nom:
Irma DAHM

Nom de l'époux:
André KRIPPES



Née le 15.09.1940

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1974-1979
Bourgmestre 1988-

Durée totale des mandats:

1974- (avec interruption)

Irma Dahm, femme au foyer et mère de deux jeunes enfants, décide de s'engager en politique pour faire bouger les choses. Elle souhaite notamment faire avancer le projet d'une station d'épuration régionale, empêcher la démolition de la maison paroissiale - actuellement maison communale - et améliorer les infrastructures scolaires. Le terrain politique ne lui est pas inconnu: son frère est échevin. Irma Dahm s'engage au Parti Démocratique. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont l'environnement et les écoles. Durant ses mandats, elle est activement engagée dans la commission scolaire et les syndicats SIGRE, SIDERE, SAD, SIAEE et le Muselheem¹¹. Parmi les activités qui ont favorisé l'accès à son premier mandat, Irma Dahm cite son engagement en tant que seule femme dans divers comités d'associations locales. Elle ne rencontre pas d'obstacles pour accéder à son premier mandat. Conseillère, Irma Dahm se heurte au début à une certaine méfiance de la part d'autres membres du conseil communal. Cela ne l'empêche pas de voir réaliser l'une ou l'autre de ses propositions. En tant que bourgmestre, Irma Dahm apprécie la

bonne collaboration avec son collègue échevin. Elle ne perd cependant pas de vue que la communication au sein de la majorité est importante, bien que ce ne soit pas toujours chose facile. Parmi ses souvenirs positifs figure la satisfaction qu'elle éprouve après avoir pu réaliser un projet quel que soit son ampleur. Ses souvenirs négatifs sont les diffamations personnelles. Son bilan personnel reste cependant positif: «La politique exige beaucoup d'engagement. Cela m'a apporté beaucoup de satisfaction. J'aime bien organiser, planifier, faire des connaissances (parfois décevantes, parfois surprenantes) et souvent on peut aider les gens simplement en discutant. L'engagement politique demande aussi une bonne organisation sur le plan privé et l'appui de sa famille.» Irma Dahm conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique «d'avoir confiance en elles-mêmes, tout peut s'apprendre. Il est important de rester soi-même et de ne pas se sous-estimer. Il faut être idéaliste et se rendre compte qu'il s'agit d'un travail basé essentiellement sur le bénévolat».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1981

Nom:

Irène BACK

Nom de l'époux:

Antoine WEISS

Née le 21.01.1926

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1977

Parti politique:

Pas d'indications

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

13 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

28, 21 et 16 ans



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1999

Nom:

Anne BERGER

Née le 30.01.1951

Profession:

Employée privée

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988 -1993

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

37 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

2 et moins d'un an

Marcelle STARK-SCHMIT



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1999



Nom:
Marcelle SCHMIT

Nom de l'époux:
Jean STARK

Née le 27.09.1932

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 6

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1988-1993

A l'aube des élections communales de 1981, on raconte au village que Marcelle Schmit se porte candidate pour les élections. Quand elle entend ces rumeurs, elle se dit: «Pourquoi pas?!» et demande conseil auprès du curé qui l'encourage à se lancer en politique. Marcelle Schmit devient membre du Parti Chrétien Social et pose sa candidature aux élections communales de 1981, mais elle en sort perdante. Aux prochaines élections, en 1987, Marcelle Schmit est élue conseillère. A ses yeux, son travail dans un grand nombre d'associations a favorisé son élection. Elle se souvient de son mandat au conseil communal comme «de très belles années pendant lesquelles j'ai sacrifié beaucoup de mon temps, mais voilà, cela valait bien la peine vu que c'était pour la communauté. Nous formions une bonne équipe qui a travaillé dur pendant ces six ans. Même si nos efforts n'ont pas toujours été payants, quand je vois aujourd'hui tous les projets que nous avons réalisés, je pense que j'en ai également le mérite». Elle ne regrette pas son engagement d'autant plus que «en tant que conseillère communale dans une commune qui est très active sur le plan culturel et social, j'ai pu rencontrer beaucoup de gens

et voir des endroits que je n'aurais pas pu voir autrement». Marcelle Schmit sait bien que de nos jours, beaucoup de femmes sont professionnellement actives et qu'elles doivent affronter une triple tâche quand elles s'engagent en politique: leur métier, leur vie privée et familiale, auxquels il faudra ajouter le temps du militantisme. Celles d'entre elles qui trouvent le temps de faire de la politique ont souvent peur de l'échec. Marcelle Schmit les encourage à tenter quand même leur chance.

MUNSHAUSEN



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal

de Munshausen

(situation décembre 2004)

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de majorité absolue

Renée ROHEN-FABER



Nom:
Renée FABER

Nom de l'époux:
Jeff ROHEN

Née le 26.05.1945

Profession:
Agricultrice

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1988-1993

Echevine 1994-1999

Durée totale des mandats:

1988-1999

Renée Faber, agricultrice, accepte de se lancer sur la scène politique quand le bourgmestre lui demande de poser sa candidature. Elle se rend compte que dans une petite commune «il est difficile de trouver un homme ou une femme qui veut s'engager dans la politique communale». Ayant vécu au Canada, Renée Faber pense pouvoir partager ses expériences positives vécues dans ce pays avec les habitants de sa commune. Elle affirme ne pas avoir rencontré d'obstacles pour accéder à ses mandats. En 1989, Renée Faber joint le Parti Démocratique. Pendant les douze ans de son engagement politique, elle exerce parallèlement son travail d'agricultrice. Durant l'exercice de ses mandats de conseillère et d'échevine, Renée Faber est membre du SYCOPAN et membre du conseil d'administration du Parc Naturel de la Haute Sûre. Évaluant sa carrière politique, Renée Faber y relève deux aspects positifs: le processus «life long learning» et la créativité. Ainsi, elle est fière de son apport à la création du Parc Naturel de la Haute-Sûre. Au cours de son deuxième mandat, elle se heurte à un certain manque de coordination et ce sont «les obstacles inutiles» qui restent

les souvenirs négatifs les plus frappants de sa carrière politique. Renée Faber souligne que les jeunes femmes qui souhaitent entrer sur la scène politique doivent être absolument certaines des raisons qui les poussent à s'engager (idéalisme, participation au pouvoir) et qu'elles doivent bien organiser leur vie personnelle en conséquence.



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Annette LAMESCH

Nom de l'époux:
Jean FABER

Née le 22.04.1938

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1988-1989

Echevine 1989-1993

Durée totale des mandats:

1988-1993

Annette Lamesch, diplômée en théologie, s'investit en politique étant donné qu'à l'époque, les autorités communales affichent «un manque d'intérêt pour les problèmes du cadre de vie naturel, architectural et social de tous les résidents de la commune». Dans sa famille, son gendre est également politiquement actif. Poussée par un surplus d'énergie et par sa curiosité à apprendre, Annette Lamesch se porte candidate aux élections communales pour le Parti Chrétien Social. Elue conseillère, nommée échevine par la suite, ses priorités en politique portent sur l'aménagement du territoire, l'environnement, la culture, l'éducation et l'intégration des résidents étrangers. Durant ses mandats, elle est membre de la commission des bâtisses et membre des syndicats SIAS et SIDOR¹². Parmi les facteurs qui favorisent l'accès à son premier mandat, Annette Lamesch cite son travail de secrétaire auprès du Syndicat d'Initiative de la commune ainsi que son engagement comme membre fondatrice et comme présidente d'une association locale en faveur de la défense de l'environnement. Elle ne rencontre pas d'obstacles lors de son élection. Peu après, elle se heurte néanmoins à la méfiance que des hommes de tous les partis politiques affichent envers une femme qui ose assumer une fonction publique. Elle évoque de nombreux souvenirs aussi bien positifs que négatifs. Parmi les souvenirs positifs, elle cite «la collaboration intéressante et fructueuse au début de mon mandat avec un bourgmestre et un échevin intègres et intelligents, la collaboration avec

une femme d'un autre parti politique de la majorité au conseil communal, l'étude et la gestion de certains dossiers compliqués et les rencontres intercommunales et internationales». Ses souvenirs négatifs sont l'indifférence de la majorité des électeurs, la haine des membres de l'opposition politique, les mensonges et les attaques personnelles blessantes. Son bilan personnel est mitigé: d'un côté Annette Lamesch est contente d'avoir contribué à la réalisation de quelques projets durables tels que la création d'une crèche, de la cantine scolaire, du foyer de jour pour personnes âgées ou du Plan Vert; d'un autre côté, elle révèle avoir eu «beaucoup de frustrations et la certitude que les électeurs (et électrices) font confiance à un homme - à n'importe quel homme - plutôt qu'à une femme». Elle conseille aux jeunes novices politiques: «Travaillez en équipe avec d'autres femmes pour avoir plus de poids vis-à-vis des hommes mais pas nécessairement dans la section féminine d'un parti, promouvez la solidarité entre toutes les femmes, variez vos compétences, apprenez à parler librement et clairement devant une assistance et faites-vous conseiller par un avocat dès les premières attaques mensongères».

Jacqueline REITER



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Jacqueline REITER

Née le 11.03.1953

Profession:
Employée de l'Etat

Enfants: 3

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1988-

Après ses études à l'école de commerce, Jacqueline Reiter travaille d'abord dans une agence de voyage et ensuite auprès d'une compagnie aérienne jusqu'à la naissance de son premier enfant. En 1994 elle recommence à travailler à plein temps comme secrétaire de direction au Ministère de la Justice. Après la naissance du troisième enfant, la famille déménage de la commune de Hesperange à Niederanven. Jacqueline Reiter y habite depuis seulement trois ans lorsqu'elle décide de s'investir sur le plan local, dans une commune en pleine expansion où les structures d'accueil n'étaient pas encore développées. La jeune maman de trois enfants, contribue à la fondation de l'asbl «Mammen hëllefën Mammen» et d'une garderie de cette association. Son but de «faire bouger les choses» lui donne le courage de s'engager davantage et de se lancer en politique. Pendant onze ans, Jacqueline Reiter, membre du Parti Ouvrier Socialiste, siège au sein du conseil communal en tant que représentante de la majorité politique. Depuis 2000, elle se retrouve sur le banc de l'opposition. Ses principaux domaines d'intérêt en politique sont le développement des infrastructures de garde d'enfants, les jeunes et le domaine social ainsi que l'écoute des habitants. Durant ses mandats politiques, Jacqueline Reiter est membre du SICEC¹³ et de bon nombre de commissions consultatives communales. Elle est secrétaire du Syrdallheem et elle contribue dès le début de son mandat politique en 1988 à la création d'un foyer du jour «Butzeschlass» dont elle assure la présidence pendant huit ans. En outre, Jacqueline Reiter est active au

comité-directeur et au comité exécutif du Parti Ouvrier Socialiste ainsi qu'au bureau national des Femmes Socialistes dont elle assure deux ans la présidence. Le principal obstacle qu'elle ressent pour accéder à son premier mandat est la peur des hommes politiques face à une concurrente: «On me disait que je n'aurais pas de chance». Lors de l'exercice de son premier mandat, Jacqueline Reiter éprouve des difficultés à se faire accepter par une équipe d'hommes. «J'ai dû faire un bon travail assurant un résultat pour prouver que j'étais capable de faire de la politique». Avec le temps, et les expériences acquises, elle se sent acceptée et appréciée par les collègues masculins. Jacqueline Reiter se réjouit d'avoir pu réaliser son rêve de faire de la politique, même si elle n'avance qu'à petits pas. L'ombre au tableau est son constat que les vues d'une femme sont souvent difficiles à faire comprendre aux hommes. Le bilan personnel de son engagement politique est un mélange de satisfaction et de déception. Elle conseille aux jeunes novices politiques «d'avoir le courage de s'engager, de commencer petit à petit, de s'investir dans un projet concret à réaliser et de le terminer avant d'entamer un deuxième projet. Il faut essayer de trouver un mentor, ça facilite les choses. Moi j'étais seule. Je n'avais personne à ce moment qui jugeait nécessaire de me soutenir.»

NOMMERN

Raymonde ERNZER-WEYLAND



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Raymonde WEYLAND

Nom de l'époux:

Aloyse ERNZER

Née le 01.10.1932 **Décédée en** 1994

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1970-1974

Echevine 1975-1987

Durée totale des mandats:

1970-1987

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

3 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Raymonde HUMMER



Commune au système
de la représentation proportionnelle

**Nom:**

Raymonde HUMMER

Née le 04.04.1948**Profession:**

Employée administrative

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1979

Après ses études secondaires, Raymonde Hummer travaille à l'administration de l'Hôpital de la Ville d'Esch/Alzette. Très jeune, à l'âge de 22 ans, elle devient membre du Parti Ouvrier Socialiste. Raymonde Hummer qualifie son engagement politique comme un «idéalisme inhérent à la jeunesse, il fallait améliorer les choses sinon le monde!». Elle souhaite collaborer à partir du niveau communal à la construction d'une Europe unie et forte, à la pointe du progrès social. Elle veut également contribuer au bien-être de la population communale. Raymonde Hummer connaît une assise locale considérable: son grand-père fut déjà membre du conseil communal, son père est un artisan-commerçant bien connu, elle-même est active au niveau associatif, elle préside la section locale POSL Rodange-Lamadeleine et elle collabore aux travaux des Femmes Socialistes. Elle ne rencontre donc pas d'obstacles pour accéder à son mandat politique. «En tant que première candidate de sexe féminin, je me vis ouvrir toutes les portes vers une carrière prometteuse et ne rencontrais au fond aucun obstacle notable, à part quelques jalousies personnelles...». Bien qu'elle ne rencontre aucun obstacle au niveau personnel, elle est cependant confrontée à d'autres difficultés: «Il fut parfois difficile de faire bouger les choses face à la réticence aux idées nouvelles: tradition et habitudes, de même que positions acquises primaient. J'ai interrompu de mon plein gré mon premier mandat après quatre ans d'exercice car je ne m'estimais pas en mesure de concilier mes activités politiques avec mes activités professionnelles, le poste de secrétaire de direction nouvellement créé auquel je fus nommée à l'hôpital me demandait beaucoup de forces». En tant que conseillère de la majorité politique Raymonde Hummer s'engage principalement dans les domaines infrastructure, culture, santé et jeunesse et elle siège dans les commissions consultatives correspondantes. Parmi ses souvenirs positifs, elle cite la

pose de la première pierre de l'HPMA à Nieder Korn, la décision de créer un centre culturel à Rodange et un complexe sportif à Pétange, ainsi que la collaboration fructueuse avec le partenaire de coalition, également sur le plan humain. Le revers de la médaille est «l'égoïsme, l'étroitesse d'esprit et la malveillance parmi les proches et des ambitions personnelles exagérées, des rivalités inutiles donnant lieu à un gaspillage d'énergie déplorable». Raymonde Hummer tire de son engagement politique le bilan suivant: «J'estime avoir quitté la scène politique en pleine période de stage: il y aurait eu encore beaucoup à apprendre et à produire. Néanmoins les quatre ans de membre du conseil communal m'ont enrichie surtout au niveau des relations humaines ainsi que dans mes connaissances du rouage d'une administration communale et de la vie politique au Grand-Duché. Le temps vécu a été intéressant et parfois passionnant mais également astreignant: on est censé être disponible en permanence et prêt à parer à toute situation. En revanche, on se voit accorder l'attention et souvent l'approbation et le respect des gens, ce qui renforce la motivation nécessaire pour bien accomplir sa mission. J'aurais apprécié la présence d'autres femmes dans la fraction, voire dans les autres fractions. En effet, je pense que dans le domaine politique, réservé jusque-là presque exclusivement aux hommes, le moment était arrivé où l'apport d'idées et d'actions des femmes, c'est-à-dire leur participation directe aux responsabilités s'imposait de plus en plus». Raymonde Hummer ne manque pas de conseils aux jeunes femmes désirant s'engager en politique: «Assurez-vous dès le départ de l'appui durable de vos proches directs, ne gaspillez nullement vos forces, car il vous en faudra beaucoup! Laissez à la maison vos illusions pour les réconcilier de temps en temps avec la réalité. Sachez être à l'écoute de ceux que vous représentez et sachez faire le tri de ce qui vous est raconté! Soignez votre discipline et restez vigilantes et autonomes dans vos prises de décisions. Apprenez l'art de faire des compromis raisonnables sans perdre des yeux le but final. Défiiez le stress et veillez à ce que l'humour ne vous quitte jamais complètement. Et n'oubliez pas de prendre soin de vous-même».



Commune au système de la majorité absolue



Nom:
Louise HEISCHBOURG

Nom de l'époux:
Fred URHAUSEN

Née le 03.08.1948

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 4

Mandats:

Conseillère 1988-1993 et 2000-2003
Echevine 1994-1999 et 2003-

Durée totale des mandats:

1988-

Louise Heischbourg, mère de quatre enfants, démarre en politique lorsque ses enfants ont grandi. Sa volonté de participer au développement de la qualité de vie des habitants de Gralingen en est le facteur de motivation. La création d'infrastructures pour les jeunes et les enfants et la mise en service de transports en commun en faveur des personnes âgées lui importent particulièrement. En 1988, Louise Heischbourg, seule candidate pour le poste vacant, est élue conseillère pour la première fois. En 1999, elle rejoint le Parti Démocratique. Dans le cadre de ses mandats au conseil communal, elle est membre de l'Office National de Tourisme et des syndicats SIVOUR¹⁴ et SIDEC¹⁵. Louise Heischbourg regrette que trop souvent, dans une petite commune où tout le monde connaît ses représentants politiques locaux, chacun souhaite voir exécuter ses idées, mêmes les plus exigeantes. Les habitants ne se rendent pas toujours compte que les femmes et les hommes politiques doivent observer les lois et réglementations communales. Ils pensent donc que le rejet de leur demande est dû à la mauvaise volonté de la part des responsables politiques. Louise Heischbourg con-

clut néanmoins sans hésitation: «J'ai investi beaucoup de temps et d'énergie, mais je suis quand même contente de tous les projets réalisés et ceci grâce à une bonne collaboration au sein de notre conseil». Elle recommande aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique «d'acquérir une bonne formation en politique et de garder le courage tout au long de l'exercice de leur fonction.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Marie-Anastasie PAQUET

Nom de l'époux:

Emile AGNES

Née le 24.10.1902 **Décédée**

Profession:

Femme au foyer

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1946 -1957

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Environ 25 ans



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Mady RAUS

Née le 14.04.1955

Profession:
Educatrice spécialisée

Enfants: /

Mandats:

Echevine 1982-1987

Conseillère 1988-1993, 1996-1999

Bourgmestre 1994-1996

Durée totale des mandats:

1982-1999

Entourée d'hommes politiquement actifs - son grand-père a été maire à Frisange et son père a occupé plusieurs postes à responsabilité - Mady Raus s'intéresse tôt à la politique et s'occupe d'abord des petites tâches dans les associations locales avant de démarrer en politique communale et de devenir membre du Parti Chrétien Social. Elle s'engage dans le club des jeunes, la chorale, le basket et elle est connue au village. La décision de poser sa candidature aux élections tombe à la dernière minute. «J'ai pris mon courage à la dernière minute des inscriptions et au premier tour, j'étais élue! Nommée première échevine à un très jeune âge, j'étais bien entourée, soutenue et respectée par mes collaborateurs». Les choses se gâtent lors des prochains mandats. Les membres du conseil communal changent, les mentalités changent et Mady Raus ressent un manque de respect et de collaboration vis-à-vis d'une femme. «Lors de mon troisième mandat nous étions deux femmes qui faisons partie du collège échevinal - le travail avec les hommes élus: c'était la galère». Mady Raus qui occupe le poste de bourgmestre pendant deux ans, doit

céder sa place et se met au rang des conseillers. Toutefois, elle garde en mémoire de nombreux souvenirs positifs: des expériences enrichissantes, des connaissances dans le domaine des affaires communales, le respect et le soutien qu'on lui témoigne au-delà de son mandat politique. Elle est fière d'avoir contribué au développement des six villages de la commune et à la réalisation de constructions importantes. Le revers de la médaille se situe au niveau des relations humaines. Mady Raus estime que certains hommes politiques, bien qu'ils soient soutenus par des femmes, jouent trop des coudes pour faire carrière et refusent le travail en équipe surtout avec une femme de caractère. Mais, elle compte aussi des collègues qui se montrent plus coopératifs et qui font, à son avis, du bon travail au conseil communal. Mady Raus conseille aux jeunes femmes qui envisagent d'entrer en politique «de rester conséquentes et honnêtes en politique».



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Léontine NEY

Nom de l'époux:

Norbert WOLFF

Née le 08.09.1945**Profession:**

Fonctionnaire de l'Etat

Enfants: 1**Mandats:**

Conseillère 1982-1987, 1990-1993 et 1996-1999

Echevine 1988-1990 et 1994-1996

Durée totale des mandats:

1982 -1999

Après les études secondaires, Léontine Ney, fonctionnaire d'Etat, travaille pendant dix ans à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Elle décide ensuite de s'occuper essentiellement de sa famille. Néanmoins, Léontine Ney cherche un autre défi, en contact avec les gens de sa commune. Et son mari l'encourage à «ne pas rester figée à la maison». La politique communale l'intéresse d'autant plus que son travail auprès de l'Enregistrement lui permettait d'avoir une certaine connaissance du droit civil et fiscal. Léontine Ney ne rencontre pas d'obstacle pour accéder à son premier mandat, mais l'exercice de sa fonction est parfois difficile. Ainsi, elle doit attendre jusqu'à son deuxième mandat avant de recevoir une copie des règlements communaux. Elle se heurte également – mais rarement – à des hommes qui «sont contre les femmes politiques». Léontine Ney ne garde pas de souvenirs frappants de son engagement dans la politique communale: «Il y a des hauts et des bas qui perdent leur valeur avec le temps qui s'écoule». Elle conclut de son engagement politique que «dans la vie politique comme dans la vie professionnelle, on rencontre

beaucoup de personnes différentes, on estime les unes et on évite les autres.» Léontine Ney conseille aux jeunes novices politiques de «rester fidèles à leurs convictions et de ne jamais oublier qu'elles représentent les intérêts des électeurs. Il faut aider les gens où l'on est capable.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Marie GENGLER

Nom de l'époux:

Egide GERKENS

Née le 12.03.1923 **Décédée en** 2002**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 1**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1982-1999

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Présidente de la section locale Amiperas

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

58 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

15 ans

REISDORF



Commune au système
de la majorité absolue

Aucune femme n'a siégé au conseil communal
de Reisdorf

(situation décembre 2004)

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Fernande MULLER

Nom de l'époux:

Jean-Pierre SCHMIT

Née le 10.06.1954

Profession:

Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Mécontente de la gestion de la politique communale, Fernande Muller s'engage dans la politique communale pour faire bouger les choses. Elle souhaite apporter des changements au niveau de l'organisation scolaire, elle veut rendre la politique plus transparente et veiller à ce que tous les habitants soient informés sur les décisions prises au sein du conseil communal. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont liés à la culture, à la famille, au troisième âge et aux étrangers. Fernande Muller est membre du Parti Chrétien Social et habite la commune depuis sa naissance. Parmi les facteurs qui ont favorisé son élection, elle cite son mandat de secrétaire depuis douze ans dans l'Amiperas de Remerschen et son engagement dans la société de musique. En exerçant son mandat, Fernande Muller doit veiller à ne pas négliger sa vie familiale.

Cécile HARY-KRIER



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Cécile KRIER

Nom de l'époux:
Célestin HARY (décédé en 1971)

Née le 07.12.1931

Profession:
Viticultrice

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1982-1987

Cécile Krier, mère de trois enfants, prête main forte à l'entreprise parentale viticole. Bien qu'elle s'intéresse à la politique communale, elle n'a pas tout de suite l'intention de s'y engager. Cette décision tombe spontanément. En effet, Cécile Krier, membre du Parti Chrétien Social et membre du comité national et du comité Est des Femmes Chrétiennes Sociales, s'intéresse à connaître les rouages de la politique communale et elle souhaite agir au profit de la jeunesse, de la famille et des personnes âgées. Voilà pourquoi, une fois élue, elle s'emploie, entre autres, pour la mise en route des «repas sur roues» et l'aménagement d'une salle adéquate pour le club des jeunes. Elle est également membre de la commission des finances, de la circulation et de la culture. Même si elle ne rencontre pas d'obstacles pour être élue et pour exercer son mandat - elle apprécie la gentillesse et la prévenance du bourgmestre et des conseillers - elle se sent toujours un peu à l'écart. Elle a beau cacher qu'elle se trouve sur un terrain nouveau et assister avec grand intérêt à toutes les réunions du conseil communal, elle ne peut se défaire du sentiment qu'elle «n'est qu'une femme». Ceci dit, Cécile Krier garde de bons

souvenirs de son engagement politique, consciente d'avoir été la première femme au conseil communal de Remich. Elle se souvient que «les habitants ont été plus aimables, plus ouverts envers moi». Bien sûr, elle n'oublie pas non plus les gens qui avaient toujours quelque chose à «rouspéter». Mais, comme le dit Cécile Krier, «avec le temps, on devient plus coriace». Son mandat politique lui a beaucoup apporté sur le plan personnel. Elle se sent plus libre, elle a le contact plus facile avec les gens. Cécile Krier regrette de ne pas avoir été réélue et que pendant plus de dix ans, il n'y ait pas eu de femme au conseil communal. «Dieu soit loué, en 1999, une femme a de nouveau fait une percée au conseil communal. Elle est d'un autre parti politique, peu importe, je me réjouis pour elle.» Cécile Krier conseille aux jeunes femmes qui aspirent à entrer en politique «de prendre à deux mains leur courage et de se porter candidates aux élections communales. De nos jours, les femmes doivent prendre leurs responsabilités dans la politique et dans la vie publique de la commune».



Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1999

Nom:

Milla HOFFMANN

Née le 05.08.1937**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: /**Mandats:**

Conseillère 1964-1969

Bourgmestre 1970-1975

Durée totale des mandats:

1964-1975

Parti politique:

DP

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

Nombre d'années vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

33 ans

Mariette WEHENKEL-DECKER



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Mariette DECKER

Nom de l'époux:
Claude WEHENKEL

Née le 11.09.1956

Profession:
Employée privée

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère 1994-1999
Echevine 2000-

Durée totale des mandats:

1994-

Entourée d'hommes politiquement actifs - son grand-père maternel, son père, son beau-père et son conjoint - Mariette Decker décide elle aussi de s'engager en politique: «Je me sens directement ou indirectement responsable des décisions prises par les élus. Par mon engagement je peux influencer l'évolution de la vie locale». Épaulée par sa famille, Mariette Decker, femme au foyer et mère de trois enfants adolescents, brigue son premier mandat en 1994. Ses principaux domaines d'intérêt dans la politique communale sont l'école et les activités parascolaires, l'environnement, l'aménagement des villages et l'égalité des chances entre femmes et hommes. Mariette Decker est membre dans plusieurs commissions (bâtisses, environnement, étrangers) de même qu'elle est déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes, et membre du groupe de travail REEF¹⁶. Elle pense que son engagement sur le plan local et dans l'intérêt de la commune a favorisé son élection. Elle cite comme exemple la création de l'Association des Parents d'Elèves de Rosport. Parmi les principaux obstacles qu'elle rencontre pour accéder à son premier mandat,

Mariette Decker évoque les préjugés des habitants à son égard étant donné qu'elle est une femme, une femme qui ne pratique pas la langue de bois, qui est catholique non pratiquante déclarée et membre actif du LSAP et des Femmes Socialistes. Mais Mariette Decker est élue et réélue malgré les préjugés précités, ce qu'elle juge très positif. Par contre, elle garde un souvenir négatif des tractations malsaines du système électoral avec ballottage. Elle tire la conclusion suivante de son engagement politique: «On peut faire bouger les choses par un engagement assidu; mais comme je suis une impatiente, je désespère du temps et de l'énergie qu'il faut investir pour avancer». Elle conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique: «Allez-y doucement, construisez-vous une situation professionnelle indépendante du milieu politique. Cela vous permet de vous mettre à l'abri des pressions et vous gardez votre indépendance dans votre engagement. Essayez autant que possible de préserver votre vie privée, familiale et sentimentale hors des turbulences du milieu politique. Méfiez-vous de la politique politicienne, mais la Politique vaut bien l'engagement».



**Commune au système
de la majorité absolue**

Nom:
Henriette WEYDERT

Née le 17.02.1949

Profession:
Cuisinière

Enfants: /

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1994 -1999

Enracinée dans le village depuis sa naissance, Henriette Weydert, cuisinière de profession, s'investit en politique par «intérêt de participer au développement de la commune». Elue conseillère, elle est membre de la commission pour étrangers et membre de la commission de la jeunesse. Henriette Weydert ne rencontre d'obstacles ni lors de son élection ni pendant l'exercice de son mandat. Elle ne garde pas de souvenirs particuliers de son engagement dans la politique communale: «Beaucoup de bons souvenirs, peu de mauvais». Elle tire un bilan personnel positif de cette époque: «J'ai apprécié. J'ai dû arrêter pour des raisons de santé.» Henriette Weydert conseille aux jeunes novices politiques: «Soyez naturelles, soyez vous-mêmes. Engagez-vous, vous y trouverez du plaisir.»



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Nom:

Catherine BRAUSCH

Nom de l'époux:

STEFFEN

Née le 07.04.1881 **Décédée****Profession:**

Pas d'indications

Enfants: Pas d'indications**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1925-1927

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Lisy SCHOUJEAN

Nom de l'époux:

Marc PUTZ

Née le 14.05.1942**Profession:**

Hôtelière

Enfants: 2**Mandats:**

Echevine 2000-2002

Conseillère 2003-

Durée totale des mandats:

2000-

Lisy Schoujean se lance sur la scène politique locale pour contribuer au développement du village et à l'amélioration de la qualité de vie. Ses enfants étant adultes, c'est surtout son mari qui l'aide à concilier sa vie politique, professionnelle et familiale. Dans le cadre de son mandat au conseil communal, elle est membre du syndicat pour l'organisation et la gestion d'une école de musique. Ses souvenirs sont empreints par un aspect négatif: la malhonnêteté des gens.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:
Viviane FABER

Née le 20.02.1975

Profession:
Employée privée

Enfants: /

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

La volonté de participer activement à la préparation de l'avenir de la commune pousse Viviane Faber, juriste, à s'engager dans la politique communale. Elle souhaite œuvrer dans l'intérêt des habitants. Dans le cadre de son mandat politique, Viviane Faber participe également aux travaux de la commission des loyers. A titre de bilan personnel, elle qualifie son engagement politique comme étant «une expérience enrichissante et intéressante». Elle regrette néanmoins que certaines personnes ou groupements exercent leur influence sur le conseil communal, ce qui conduit à des décisions non conformes à l'intérêt général. C'est pourquoi Viviane Faber avertit les jeunes filles aspirant à entrer en politique: «Perdez votre naïveté: souvent les personnes engagées politiquement n'agissent pas dans l'intérêt général de la collectivité, mais pour leur avantage personnel».



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Gertrud HOFFMANN

Nom de l'époux:

Alex KESSLER

Née le 09.07.1934**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1982-1987

Après l'école ménagère, Gertrud Hoffmann exerce le métier de cuisinière. L'exemple donné par des membres de sa famille dont son neveu - qui devient ministre plus tard - l'encourage à s'engager en politique. Membre du Parti Démocratique depuis 1972, les enfants ayant grandi, Gertrud Hoffmann pose sa candidature aux élections communales. Elue conseillère communale, elle s'intéresse aux domaines des transports, des infrastructures communales, de l'école, de la jeunesse et de la famille. Selon Gertrud Hoffmann, il est très important de se faire connaître pour être élue. Elle regrette qu'en tant que conseillère «on n'a qu'à suivre ce que le collègue échevinal décide». Aux jeunes femmes qui envisagent une carrière politique, Gertrud Hoffmann conseille: «Soyez prudentes».



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Marcelle CORNETTE

Nom de l'époux:
Albert LENTZ

Née le 02.03.1927

Profession:
Professeure

Enfants: /

Mandats:

Conseillère 1968-1970, 1980-1986, 1997-2000, 2001-2003
Echevine 1970-1980

Durée totale des mandats:

1968-2003 (avec interruptions)

Après ses études et son doctorat en sciences naturelles, Marcelle Cornette, dernière d'une fratrie de cinq, enseigne au Lycée de Jeunes Filles à Esch/Alzette et à l'école professionnelle. Membre du Parti Chrétien Social depuis 1958, elle s'engage activement dans la politique communale suite à l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique en 1968 qui a également des répercussions sur le plan politique communal luxembourgeois. Ainsi, la coalition entre les socialistes et les communistes à Sanem est dissoute. Suite à de nouvelles élections se forme une majorité entre le Parti Ouvrier Socialiste et le Parti Chrétien Social. Marcelle Cornette est élue première de liste de son parti. C'est le début d'une longue carrière politique. Marcelle Cornette est non seulement active sur le plan de la politique locale, mais également sur le plan national et européen. Elle est députée nationale pendant vingt ans, membre du Parlement Européen (1980-1989), du Conseil de l'Europe (1989-1999) et de l'Union de l'Europe (1989-1999). Dans la politique communale, ses principaux domaines d'intérêt sont les finances, l'aménagement du territoire et la réglementation des bâtisses. Pendant ses

mandats communaux, Marcelle Cornette est également membre du TICE et du SES¹⁷. Sa première élection est favorisée par sa profession, le fait d'avoir beaucoup d'élèves au lycée et à l'école professionnelle et la profession de son mari: «Comme épouse d'un médecin omnipraticien, j'étais en contact avec maints problèmes sociaux ou scolaires». Marcelle Cornette ne rencontre donc pas d'obstacles pour accéder à son premier mandat. Néanmoins, une fois élue, elle constate que «les hommes du conseil communal, surtout ceux du collège échevinal pendant la période 1970-1976 avaient des problèmes d'adaptation à la présence et à la façon efficace d'agir d'une femme». Ces frictions disparaissent lors des mandats suivants et l'entente au conseil communal est bonne. Marcelle Cornette ne manque pas de conseils aux jeunes novices politiques. «N'ayez pas peur. Ne faites pas de faux complexes! Engagez-vous en politique, c'est indispensable, si vous voulez que le milieu dans lequel vous vivez change et devienne meilleur à tout point de vue. L'entrée en politique au niveau communal est très salutaire pour avancer en politique nationale».

SCHIEREN



Commune au système
de la majorité absolue

Juliette KEMP-WEBER



Nom:
Juliette WEBER

Nom de l'époux:
Romain KEMP

Née le 31.12.1957

Profession:
Conseillère fiscale

Enfants: 3

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1994-

Après ses études secondaires, Juliette Weber commence à travailler à l'Administration des Contributions Directes où elle passe avec succès l'examen de promotion avant d'entamer une carrière dans le secteur privé. Parmi les facteurs qui la poussent à briguer un mandat politique, elle cite l'absence de femmes au conseil communal, son engagement pour l'égalité des chances entre femmes et hommes ainsi que son intérêt personnel pour la politique locale. Membre du Parti Démocratique, elle se lance en politique, ses enfants étant encore tout jeunes. Elle peut compter sur l'aide de sa mère pour concilier sa vie familiale, politique et professionnelle. Éluë conseillère, Juliette Weber est membre de la commission des bâtisses, de la jeunesse et du 3e âge ainsi que déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Des obstacles, Juliette Weber en rencontre quelques-uns: lorsqu'elle se porte candidate pour la première fois, elle constate un certain manque de soutien de la part de l'électorat féminin; lors de l'exercice de ses mandats, elle remarque que des membres du conseil communal ayant une longue expérience redoutent la concurrence des jeunes et elle déplore la rivalité entre les associa-

tions locales. Elle n'évoque pas de souvenirs frappants, mais à titre de bilan personnel de son engagement politique elle constate que «être femme complique l'évolution sur le terrain politique» C'est pourquoi elle avertit les jeunes femmes souhaitant entrer en politique: «L'égalité des sexes n'existe pas vraiment sur le terrain».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Mandats:

Bourgmestre 1970-1985

Echevine 1996

Conseillère 1985-1999

Durée totale des mandats:

1970 -1999

Après ses études secondaires, Astrid Lulling fait des études d'économie politique à l'Université de Sarrebruck. Lorsqu'elle pose sa candidature aux élections communales de 1969, elle a déjà entamé le début d'une très longue et brillante carrière politique. Elle est députée parlementaire du Parti Ouvrier Socialiste et députée européenne depuis 1965. Son entrée sur la scène politique communale répond à une stratégie interne du Parti Ouvrier Socialiste. Astrid Lulling s'en souvient: «J'étais députée nationale et européenne et le POSL de Schifflange, menacé de perdre sa majorité au conseil communal, avait besoin d'un candidat de notoriété pour sauver sa mise». Elle est élue avec le plus grand nombre de voix et le POSL de Schifflange garde la majorité politique au conseil communal. Astrid Lulling est une des trois femmes qui deviennent en 1970 les premières femmes bourgmestres du pays. Astrid Lulling s'intéresse particulièrement à la politique d'aménagement de la commune, aux finances, au logement social et aux infrastructures communales. Elle est présidente du SYCOSAL¹⁸ pendant quinze ans et membre du syndicat de la station d'épuration. Son premier mandat de bourgmestre est marqué par une crise politique retentissante: «Il y a eu pendant mon premier mandat la scission du Parti Ouvrier Socialiste duquel j'étais exclue. Néanmoins j'ai pu continuer mon mandat de bourgmestre en faisant avec une partie des anciens conseillers du Parti Ouvrier Socialiste une coalition avec le Parti

Nom:

Astrid LULLING

Née le 11.06.1929

Profession:

Secrétaire syndicale

Enfants: /

Chrétien Social». Lors des prochains mandats de bourgmestre, les choses ne s'arrangent guère au conseil communal: Astrid Lulling se heurte à «une opposition farouche des conseillers qui étaient restés au POSL et des conseillers communistes». Malgré cela, elle estime qu'elle gère efficacement les affaires de la commune et qu'elle contribue largement au développement de sa commune et à l'augmentation de la qualité de vie des citoyens. Dans ses souvenirs, elle relate la période difficile où elle est exclue du Parti Ouvrier Socialiste et prend part active dans la fondation du Parti Social Démocrate qui existera jusqu'en 1982. Astrid Lulling adhère au Parti Chrétien Social en 1984: «Mon souvenir le plus positif est que lors de la scission du Parti Ouvrier Socialiste, un échevin et un conseiller m'ont permis, grâce à leur fidélité, de continuer mon mandat de bourgmestre et par conséquent, les activités dans l'intérêt de la commune». Son souvenir le plus négatif remonte à l'année 1985. «Un conseiller, qui était tout comme moi, membre du Parti Social-Démocrate, a changé de camp politique, pour ainsi pouvoir accéder au mandat d'échevin dans une coalition avec l'opposition. Ainsi j'ai perdu le mandat de bourgmestre.» Globalement Astrid Lulling tire un bilan positif de ses mandats politiques à Schifflange, notamment parce qu'elle a pu faire réaliser de multiples constructions à vocation sociale, sportive, culturelle, commerciale et industrielle. Toutefois, Astrid Lulling tient à mettre en garde les jeunes femmes: «Un solide savoir et une connaissance optimale du terrain sur lequel on s'engage sont le meilleur gage de succès. En politique, on ne peut compter que sur soi. Attention, les femmes en politique sont les pires ennemies des femmes en politique. Telle est malheureusement l'expérience que j'ai vécue et que je vis encore!»



Commune au système de représentation proportionnelle depuis 2000

Nom:

Joséphine SMYSLNY

Nom de l'époux:

Georges RONCK

Née le 03.07.1939

Profession:

Vendeuse

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1988-

«L'intérêt de pouvoir participer personnellement au développement communal et local» incite Joséphine Smyslny à démarrer sa carrière politique. Ses enfants ayant grandi, n'exerçant plus sa profession de vendeuse, Joséphine Smyslny, tout comme son frère, devient membre d'un conseil communal. En 1999, elle adhère au Parti Démocratique. Enracinée à Schuttrange depuis de nombreuses années, elle s'intéresse surtout aux aspects sociaux de la politique communale tels que le troisième âge. A ses yeux, son activité au niveau de la vie associative, comme par exemple dans l'association des parents d'élèves de la commune, a favorisé son entrée en politique. Cet intérêt social se reflète également dans ses mandats au niveau des commissions consultatives. «L'engagement politique m'a permis d'avoir une vue plus large de l'action politique. J'ai réalisé qu'il est tellement plus facile de critiquer que d'élaborer et de concrétiser des projets». Elle est fière des différents projets qu'elle a pu réaliser ensemble avec ses collègues et qui ont contribué au développement positif de la commune. Elle regrette que d'autres «décisions se sont avérées être des mauvaises idées». Pour Joséphine Smyslny, l'en-

gagement politique est une expérience intéressante et elle encourage «chaque jeune femme de s'engager en politique».



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Marie-Josée WEILER

Nom de l'époux:

Grégoire GRESSNICH

Née le 08.08.1953**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère 1988-1993

Echevine 1994-2003

Bourgmestre 2003-

Durée totale des mandats:

1988-

Ayant fait des études de comptabilité, Marie-Josée Weiler décide d'abandonner sa carrière professionnelle au moment où sa fille entre à l'école primaire pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. Elle s'engage dans la politique communale pour compenser le manque de contact avec beaucoup de gens auquel elle était habituée dans sa profession et pour contribuer au bien-être des habitants de sa commune. Elle peut compter sur son mari et sur ses parents pour concilier activement sa vie politique, familiale et sociale. Marie-Josée Weiler ne brûle pas les étapes dans sa carrière politique. Elle occupe successivement le siège de conseillère et d'échevine avant d'accéder au poste de bourgmestre. Elle est également déléguée pour le transport public et membre des syndicats SYVICOL, SICA et SIDERO¹⁹. Enracinée dans le village depuis sa naissance, Marie-Josée Weiler ne rencontre d'obstacles ni lors de son élection ni pendant l'exercice de ses mandats. Tout au contraire, elle estime que dans l'équipe actuelle, les deux femmes et cinq hommes sont égaux et travaillent ensemble pour le bien de leur commune. Elle

tire un bilan personnel positif: «Malgré des hauts et des bas, le bilan est positif et si je devais me décider une nouvelle fois, ce serait pour le même chemin. Il faut quand même noter que pour une femme, l'exercice d'un mandat est plus difficile, surtout quand elle a une famille et des enfants». Marie-Josée Weiler conseille aux jeunes novices politiques de ne pas se laisser décourager, de suivre surtout leur propre voie et de s'assurer du soutien de leur famille.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Lily MOOS

Nom de l'époux:

Guy SCHUMACHER (décédé)

Née le 20.12.1929

Profession:

Vigneronne, retraitée

Enfants: Pas d'indications

Mandats:

Conseillère 1976-1982

Echevine 1982-1988

Durée totale des mandats:

1976 -1988

Parti politique:

CSV

Engagements dans le monde associatif:

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

47 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

Catherine FELTEN-KREMER

**Nom:**

Catherine KREMER

Nom de l'époux:

Norbert FELTEN

Née le 10.07.1935

Profession:

Cultivatrice et femme au foyer

Enfants: 2

Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1999

Mandats:

Echevine

Durée totale des mandats:

12.12.1982-1999

Parti politique: /**Engagement dans le monde associatif:**

Pas d'indications

Nombre d'année vécues dans la commune avant d'entrer au conseil communal:

15 ans

Age des enfants au début du premier mandat:

14 et 12 ans

Remarque:

le père et le mari de Catherine KREMER étaient tous les deux politiquement actifs



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Liliane SCHENTEN

Nom de l'époux:
Frédéric COLLING

Née le 20.10.1954

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1994-

Liliane Schenten, mère au foyer, s'engage dans la politique communale jugeant que «la majorité au conseil communal à cette époque ne faisait pas de son mieux pour que la commune puisse entamer un renouveau». Elle veut aider son parti, le Parti Ouvrier Socialiste, à obtenir la majorité au conseil communal pour doter la commune d'infrastructures modernes et adéquates. Son père était lui aussi politiquement actif. Elue conseillère de la majorité, Liliane Schenten est convaincue que son engagement dans les différents comités sportifs et culturels a favorisé son entrée sur la scène politique locale. Elle s'intéresse surtout aux domaines «enfants» et «troisième âge». Liliane Schenten est membre de diverses commissions consultatives - sociale, troisième âge, étrangers, égalité des chances entre femmes et hommes - et du SICEC²⁰. Parmi les obstacles qu'elle rencontre pour accéder à son premier mandat, elle cite l'absence de notoriété. «Lors de ma première candidature, je n'étais pas encore assez engagée dans les activités communales, je n'étais donc pas assez connue». Encore au début de l'exercice de son premier mandat, Liliane Schenten se rend compte qu'elle doit approfondir

ses connaissances au niveau du fonctionnement des institutions communales, de même qu'elle doit s'approprier un instrument de travail non négligeable, la rhétorique. Au début, parler en public lui pose des problèmes. C'est pourquoi elle est contente de pouvoir suivre une formation. Son plus beau souvenir est sans aucun doute le jour de son élection. Les souvenirs négatifs ne manquent pas non plus: «Si on demande à une femme de poser sa candidature, on le fait souvent pour avoir une 'femme alibi' qui par après n'est pas vraiment intégrée dans le réseau de communication interne des mandataires. Je n'obtenais pas assez d'informations pour pouvoir répondre aux personnes qui m'interpellaient dans la rue pour discuter de leurs problèmes». Son bilan personnel est assez positif: «En 10 ans, j'ai subi une très grande évolution. De la femme au foyer, je suis devenue quelqu'un de plus sûr et plus ouvert envers les habitants de la commune. Je crois que je peux dire que j'ai réussi à me faire une place dans la communauté». Ensemble avec ses collègues politiques, Liliane Schenten croit avoir réalisé un bon travail pour les habitants de Steinsel. Bien qu'elle pense que les femmes d'aujourd'hui aient une autre maturité que les jeunes de «son temps», elle avise les jeunes femmes aspirant à entrer en politique d'«être très fortes de caractère et d'avoir une grande éloquence. Il ne faut pas avoir peur des déceptions, car dans la politique on ne peut pas uniquement s'attendre à des réussites».



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Betty HASTERT

Nom de l'époux:
Paul SCHUMACHER

Née le 02.09.1941

Profession:
Secrétaire

Enfants: 1

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1994-

Issue d'une famille nombreuse d'artisans fixée dans la commune depuis 1940, Betty Hastert participe depuis son enfance à de nombreuses activités et manifestations culturelles et religieuses. En 1964, Betty Hastert épouse un instituteur qui enseigne dans la commune depuis de nombreuses années. Elle s'engage en politique «en tant que personne chargée de responsabilité qui essaie d'observer les principes de la morale chrétienne, de la neutralité objective. Je place les intérêts humains au-dessus des intérêts particuliers de groupements politiques». Au début de ses mandats politiques, elle rencontre maint obstacle et constate un «manque de formation dans l'exécution de mes fonctions de mandataire du Parti Chrétien Social, le manque de relations avec le personnel de services étatiques ou privés, la méconnaissance des noms des personnalités du monde politique, administratif, économique, d'autorités judiciaires engagées dans la gestion des affaires communales ainsi que la méconnaissance des termes et notions spécifiques employés dans l'administration communale». Par après Betty Hastert pense avoir acquis, par son engagement - notamment dans des situations conflictuelles - «les sympathies et la collaboration de concitoyens et de concitoyennes qui par le passé adoptaient une attitude carrément négative vis-à-vis de la politique». De ses douze ans d'activité au sein du conseil communal, Betty Hastert garde également un grand nombre de souvenirs négatifs. Elle cite le manque d'intérêt de la majorité des concitoyens et concitoyennes à l'égard des affaires de la 'chose publique' ainsi

que le manque de participation à la vie publique, à des manifestations culturelles (conférences, concerts, expositions...) organisées sous l'égide de l'administration communale. Elle est affectée par le vandalisme sous toutes ses formes. «La déprédation, c'est-à-dire les dommages causés aux biens publics, me vexent». Betty Hastert conclut que toute personne qui désire remplir ses fonctions politiques de façon fructueuse doit posséder les vertus cardinales: «La volonté décidée de lutter contre l'intolérance sous quelque forme qu'elle se présente, l'engagement social, la vision nette et synthétique des intérêts de la société humaine, le dévouement à l'idéal et le désir de formation continue. Je tiens à recommander aux jeunes dames qui aspirent à entrer en politique, de le faire dans la 'force de l'âge' en devenant membre du parti politique de leur choix, d'assister aux congrès dudit parti, d'assister aux séances publiques du conseil communal, d'assumer des responsabilités dans le comité d'une importante association locale et d'acquérir au fil des années la formation leur permettant une progressive compréhension et connaissance de l'administration, du milieu socio-économique que constitue la communauté locale».

STRASSEN

Gaby LEYTEM-WANTZ



Commune au système
de la représentation proportionnelle



Nom:
Marie-Gabrielle WANTZ

Nom de l'époux:
Jean LEYTEM

Née le 02.07.1945

Profession:
Secrétaire / femme au foyer

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1988-1993
Bourgmestre 1994-

Durée totale des mandats:
1988-

Gaby Wantz est la quatrième enfant d'une fratrie de cinq. Après l'examen de passage du lycée classique, elle suit une formation de secrétaire dans une école de commerce. Toute jeune, elle s'intéresse à la politique à l'exemple de son père, ancien député parlementaire: tout d'abord elle adhère à la Jeunesse Démocratique Luxembourgeoise puis, à l'âge de 30 ans, elle devient membre du Parti Démocratique et présidente de la section à Strassen. Elle se porte candidate aux élections communales en 1975. N'étant pas élue, elle se consacre à l'éducation de ses enfants avant de relancer sa carrière politique en 1988, année où elle est élue première femme au conseil communal de Strassen. Elle est mandatée conseillère de l'opposition politique. En 1994, Gaby Wantz, est la première femme à occuper le fauteuil de bourgmestre de la commune. Elle veut «donner un apport afin d'offrir une vie socio-culturelle à tous les citoyens et réussir une vraie communauté.» En tant que bourgmestre, ses principaux ressorts sont l'administration générale, l'aménagement du territoire et les infrastructures communales. Si au début de ses mandats elle exerce encore partiellement sa profession de secrétaire, elle va abandonner son activité professionnelle par la suite. La responsabilité politique entraîne de nombreuses charges et la présence dans différents syndicats intercommunaux (SYVICOL, SICONA, SICEC²¹ et les «Thermes»). Le parcours politique est néanmoins semé d'embûches. Lorsque Gaby Wantz se souvient de son premier mandat, celui de conseillère commu-

nale, elle constate «que nous formions une bonne équipe, même s'il y avait certaines réticences au niveau de l'administration communale pour me fournir des renseignements». Mais, lorsqu'elle devient bourgmestre de Strassen, «le début fut assez délicat - vu qu'il n'y avait aucune passion de pouvoirs, j'ai vécu des moments très difficiles afin de m'initier dans le domaine. J'ai dû travailler très dur, les journées ont été longues, mais grâce au soutien de certains collaborateurs, il m'a été possible de bien préparer mes dossiers». Elle regrette «qu'il y ait eu un an après les élections, en 2000, une interruption de la coalition due à un grand manque de communication et un énorme manque de confiance et de collaboration de mon partenaire de coalition». Le bilan personnel de son engagement reste cependant positif: «Je suis très contente de pouvoir être de la partie décisive, et ainsi voir les citoyens apprécier les travaux et l'engagement que je porte à leur égard. A ceux qui sont plus difficile à satisfaire, j'essaie toujours et à nouveau de leur dire que l'on ne peut pas tout faire en une fois». Son premier objectif étant que tous les citoyens aiment bien vivre à Strassen, elle est fière «des projets qu'elle a réussi à finir avec ses collègues pour garantir une qualité de vie optimale aux citoyens - p.ex. le Centre résidentiel pour personnes âgées ou le magnifique centre culturel». Gaby Wantz encourage les jeunes femmes à s'engager en politique même si «des fois, il y a des moments difficiles, car l'engagement aide à réaliser des changements tant espérés par tout le monde».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Arlette RASSEL

Née le 01.11.1956

Profession:

Receveur communal

Enfants: 4

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

2 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

TUNTANGE

Claudine BREDEN-COTTONG



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Claudine COTTONG

Nom de l'époux:

Denis BREDEN

Née le 20.05.63

Profession:

Indépendante

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Claudine Cottong vit depuis toujours à Tuntange. Elle fait ses études secondaires et des formations continues en management. Après avoir arrêté son activité professionnelle initiale, elle se spécialise en Nail design. Étant donné que ses enfants sont encore jeunes, Claudine Cottong est contente de pouvoir compter sur l'aide de son mari, de ses amis et voisins pour concilier sa vie politique, familiale et professionnelle. Faire de la politique constitue pour elle le moyen de faire un travail constructif. «Les critiques sont normalement nombreuses. Je me suis dit que beaucoup de gens, au lieu de critiquer, pourraient eux-mêmes se lancer dans le travail politique au conseil communal. Voilà pourquoi, moi, j'ai décidé de l'essayer. En plus, pour moi, la meilleure politique peut se faire quand il y a des hommes et des femmes pour en discuter, car leurs opinions et idées, parfois très différentes, peuvent mener à de bons résultats». Elue d'office, étant donné qu'elle est la seule candidate dans sa section, ses intérêts dans la politique communale se concentrent sur les enfants, l'école, les femmes et les personnes âgées. Elle est active dans la commission des étrangers et elle est nommée déléguée à l'égalité des

chances entre femmes et hommes. Son travail au sein du conseil communal exige «qu'il faut apprendre à connaître comment cela fonctionne». Elle estime que cet apprentissage est aussi difficile pour les hommes que pour les femmes. Claudine Cottong est contente que «beaucoup de femmes et de jeunes gens apprécient qu'il y ait enfin des femmes au conseil». Mais, il lui est parfois difficile d'être exposée aux critiques des habitants, surtout des parents d'élèves, ou d'être à tout moment bombardée par des questions parfois délicates. Néanmoins, Claudine Cottong ne regrette pas son engagement politique: «Je le ferais de nouveau. Il faut dire que la plupart du temps, je me sens bien dans mon rôle». A ses yeux «si l'on veut changer quelque chose, il faut agir». Il appartiendra aux jeunes femmes de prendre leur courage à deux mains et de sauter le pas. Bien sûr, elles ne pourront pas tout changer, mais elles peuvent donner des impulsions et des idées pour améliorer les choses.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Christiane KARIER

Nom de l'époux:
Carlo EICHER

Née le 14.11.1956

Profession:
Employée privée

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Christiane Karier vit depuis trois ans seulement dans la commune de Tuntange, quand elle décide de s'investir en politique: «La politique m'a toujours intéressée et plus particulièrement la politique communale». Elle ne veut pas se borner à critiquer, mais elle souhaite changer activement certains aspects de la vie journalière d'une petite commune. Son mari, ses parents et ses enfants l'aident à concilier sa vie politique, familiale et professionnelle. Parallèlement à l'exercice de son mandat de conseillère, Christiane Karier, diplômée de l'Ecole de Commerce et de Gestion, exerce sa profession à mi-temps. Elle est également déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes, présidente de la commission de la jeunesse, membre du comité de prévention intercommunal de Mersch et Tuntange et membre du projet Äischdall-Leader +. Ses priorités dans la politique communale portent sur le développement rural et sur la jeunesse. Christiane Karier ne rencontre pas d'obstacles pour être élue. Néanmoins elle constate qu'elle est seulement mandatée conseillère et non pas échevine bien qu'elle ait obtenu la majorité des voix lors des élections dans sa section de la commune. Elle conclut:

«A environ deux ans des prochaines élections communales, je commence à réfléchir sur une prochaine candidature. Je ferai le bilan du temps engagé, des efforts fournis et des résultats obtenus. En général, le contact avec les habitants est positif, il l'est un peu moins avec le conseil communal.» Christiane Karier souligne que toute jeune femme qui souhaite entrer en politique doit faire ses propres expériences, même si la déception domine à la fin.



Commune au système de la majorité absolue

Nom:

Marielle GOEDERT

Nom de l'époux:

Pierre MAJERUS

Née le 30.12.1961

Profession:

Infirmière

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère 1988-1999

Echevine 2000-

Durée totale des mandats:

1988-

Habitant au village depuis sa naissance, Marielle Goedert s'intéresse tôt à la politique communale. Comme l'indique déjà sa profession d'infirmière, elle aime le contact avec les gens. Ainsi elle est présidente du club de tennis de table, membre de l'association des parents d'élèves, de la chorale et des jeunes mamans. Marielle Goedert affirme avoir grandi dans un milieu familial où le mot égalité a une vraie signification: sa mère est pour elle un exemple d'une femme qui sait prendre des responsabilités dans l'entreprise familiale et au foyer. L'éducation basée sur le partage égalitaire dans le travail et dans l'éducation des enfants porte ses fruits: bien épaulée par son conjoint et sa mère dans la conciliation de ses différentes tâches, Marielle Goedert se porte candidate aux élections, estimant être «jeune, insouciante et bien soutenue par mon mari et ma famille.» Ses priorités en politique portent sur l'enseignement et sur les structures d'accueil. Durant son deuxième mandat, elle est nommée déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes. Par la suite elle devient présidente de la commission d'égalité des chances entre femmes et hom-

mes, membre de la commission Chemins ruraux et membre du syndicat intercommunal Rédange/Attert. Ensemble avec les représentantes des organes communaux d'égalité des chances entre femmes et hommes des communes de Beckerich, Ell, Préizerdauil et Redange, Marielle Goedert contribue à la création du service régional à l'égalité des chances entre femmes et hommes, le Gender Haus. Marielle Goedert ne rencontre d'obstacles ni lors de son élection ni pendant l'exercice de ses mandats. Toutefois elle regrette d'être toujours la seule femme au conseil communal. Dans son bilan personnel elle révèle: «J'ai encore beaucoup d'ambitions et d'idées que je veux réaliser. Je ne perds pas l'espoir qu'aux prochaines élections communales, il y aura d'autres candidates féminines». Elle conseille aux jeunes novices politiques d'avoir de l'ambition et de suivre les formations proposées par le CNFL et le SYVICOL.

Madeleine SCHMITZ



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Madeleine SCHMITZ

Née le 27.08.1928 **Décédée en** 2002

Profession:

Pharmacienne

Enfants: /

Mandats:

Echevine 1976-1981

Conseillère 1982-1987, 1988-1994

Durée totale des mandats:

1976-1994

Parti politique: /

Engagements dans le monde associatif: /

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

48 ans

VICHTEN

Netty RECKEN-SHAMMO



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Netty SCHAMMO

Nom de l'époux:

Guillaume RECKEN

Née le 15.01.1944

Profession:

Femme au foyer

Enfants: Pas d'indications

Mandats:

Conseillère 1988-1993

Bourgmestre 1994-1999

Echevine 2000-

Durée totale des mandats:

1988-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Marie-Thérèse MAJERY-PETRY



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Marie-Thérèse PETRY

Nom de l'époux:

Emile MAJERY (décédé)

Née le 20.08.1937**Profession:**

Cultivatrice, femme au foyer

Enfants: 4**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1995-

Marie-Thérèse Petry, cultivatrice et mère de quatre enfants adultes, s'intéresse depuis toujours à la politique communale. A son grand regret, la section où elle habite ne dispose que d'un seul mandat au conseil communal de Wahl. Étant donné qu'elle connaît bien le conseiller de sa section, qu'elle l'estime et le juge très compétent, elle décide de ne pas encore s'engager en politique. Lorsque, suite à des circonstances tragiques, le mandat devient vacant, Marie-Thérèse Petry, membre du Parti Chrétien Social, pose sa candidature aux élections. Elle ne rencontre d'obstacles ni lors de son élection ni pendant l'exercice de ses mandats. Au contraire, elle se sent tout de suite intégrée et traitée sur un pied d'égalité avec ses collègues. Elle confirme ne pas avoir eu de problèmes pour faire passer ses idées et réflexions au sein du conseil communal. Ses principaux centres d'intérêt se situent au niveau éducatif et culturel. Dans le cadre de ses mandats au conseil communal, elle est membre du conseil d'administration de l'école de musique de Rédange. Parmi les facteurs qui ont favorisé l'accès au premier mandat, Marie-Thérèse Petry cite ses activités dans un certain nombre d'associations. Son engage-

ment politique lui apporte beaucoup de satisfaction: «Jusqu'à présent je n'ai que des souvenirs positifs». Elle est fière d'avoir pu s'imposer aux élections par rapport à deux jeunes candidats masculins et d'être bien accueillie au sein du conseil communal. Du fait qu'aux élections de 1999 une deuxième femme est élue au conseil communal, Marie-Thérèse Petry conclut que les femmes sont respectées par les habitants de sa commune et qu'elles sont jugées aussi compétentes en politique que leurs collègues masculins. Elle souligne que les jeunes femmes qui souhaitent entrer sur la scène politique doivent être «honnêtes, discrètes, aimables et au service des autres».



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Marianne MINDEN

Nom de l'époux:

Armand HAAS

Née le 28.06.1951**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 3**Mandats:**

Echevine

Durée totale des mandats:

1994-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:** /**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

43 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

22, 20 et 18 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Victorine LANG

Nom de l'époux:

Jean-Pierre KAUFFMANN (décédé)

Née le 1.12.1923 **Décédée en** 2004**Profession:**

Femme au foyer

Enfants: 4**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

1976-1987

Née à Waldbredimus, Victorine Lang, femme au foyer, est fascinée par la politique communale sous tous ses aspects. Ses quatre enfants sont adultes lorsqu'elle saute le pas et pose sa première candidature aux élections. Si, au début, certains habitants pensent qu'une mère est supposée rester à la maison, Victorine Lang se rend compte que ce préjugé disparaît au cours des années. Au sein du conseil communal, Victorine Lang ne se sent jamais défavorisée par rapport à ses collègues masculins. Elle remarque cependant que la concurrence entre les acteurs politiques s'accroît au fil des années. Le bilan personnel de sa carrière politique est très positif. Victorine Lang qualifie les années de son engagement politique comme étant parmi les plus belles de sa vie. «Cela m'a procuré beaucoup de joie, et si c'était à refaire, je le ferais sans aucun doute». Elle recommande aux jeunes femmes qui veulent entrer sur la scène politique de le faire sans hésitation. «Il faut y trouver du plaisir. C'est alors que l'on attache moins d'importance au nombre de voix obtenues lors des élections. Les femmes ont bien leur place en politique et d'ailleurs, cela change un peu de la routine à la maison».

WALFERDANGE

Hélène FALTZ-HAAS



Nom:
Hélène HAAS

Nom de l'époux:
Pierre FALTZ

Née le 28.08.1930

Profession:
Secrétaire

Enfants: 3

Commune au système de la représentation proportionnelle depuis 1976

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1970-2002

Hélène Haas vit depuis presque vingt ans à Walferdange quand elle décide de se lancer sur la scène politique locale. Elle est mère de trois enfants et travaille partiellement comme secrétaire. Le pourquoi de son engagement politique est évident: elle s'intéresse aux affaires communales et elle souhaite augmenter la qualité de vie des habitants de sa commune. Hélène Haas bénéficie d'une solide assise locale qui facilite son entrée en politique. Elle est présidente du club de tennis et membre active de la section locale de la Croix Rouge; en plus son mari est médecin de campagne. Membre du Parti Démocratique, Hélène Haas siège pendant plus de trente ans au sein du conseil communal tant comme représentante de la majorité politique que sur le banc de l'opposition. Elle s'intéresse particulièrement au domaine social, au sport et à l'aménagement du territoire. Durant son premier mandat, elle est présidente de la commission sociale; lors des mandats suivants, elle est membre de la commission sportive et des bâtisses. Elle ne rencontre pas d'obstacles pour exercer ses mandats de conseillère communale. Tout au contraire, elle peut compter sur l'aide du bourgmestre et des échevins de sa com-

mune. Aussi garde-t-elle surtout des souvenirs positifs: «Après beaucoup de turbulences, la paix est revenue dans la commune et nous avons pu procéder à une amélioration des infrastructures scolaires, sportives et culturelles». Elle conclut: «L'engagement politique m'a apporté beaucoup de satisfaction parce que j'ai pu rendre service à de nombreuses personnes et parce que notre commune a pu se développer et répondre de mieux en mieux aux attentes des citoyens». Hélène Haas encourage les jeunes femmes à s'engager dans la politique et «qu'elles le fassent pour rendre service et non pour satisfaire des ambitions personnelles».

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Fernande THEWES

Nom de l'époux:

Eugène KLAPP

Née le 11.11.1948

Profession:

Fonctionnaire de l'UE

Enfants: 2

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

1994-1999

Parti politique:

LSAP

Engagements dans le monde associatif:

Présidente du Syndicat d'Initiative,
membre-fondateur de la section Amiperas

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

20 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

25 et 22 ans



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Nelly DELAPORTE

Nom de l'époux:

René Joseph SASSEL

Née le 21.04.1942**Profession:**

Cultivatrice

Enfants: 2**Mandats:**

Bourgmestre

Durée totale des mandats:

1994-1995

Parti politique:

CSV

Engagements dans le monde associatif: /**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

17 et 15 ans

Remarque:

Suite à une crise politique, le conseil communal a été dissous
et de nouvelles élections ont eu lieu le 26.03.1995.

ALINE VINCENOT-PUTZ



Commune au système
de la majorité absolue

**Nom:**

Aline PUTZ

Nom de l'époux:

Jean-Luc VINCENOT

Née le 12.09.1949**Profession:**

Coordinatrice à l'ASTF

Enfants: 2**Mandats:**

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Née à Bech-Kleinmacher, dans la commune de Wellenstein, Aline Putz vit pendant vingt ans à l'étranger dont cinq ans en Arabie-Saoudite avant de retourner à son village natal. Après le lycée, elle devient animatrice-journaliste à différentes stations de radio au Luxembourg et en Allemagne. C'est le fait d'avoir vécu à l'étranger qui la pousse à s'engager en politique. En 1996, elle rejoint le Parti Chrétien Social. Elle se porte candidate aux élections communales en 1999. «J'ai voulu mettre mes connaissances acquises durant ces années au service des gens de ma commune, d'autant plus qu'ayant atteint un certain âge, j'avais envie de relever un nouveau défi». Si sa meilleure amie et sa sœur la soutiennent dans la conciliation des différentes tâches, Aline Putz se heurte néanmoins à l'incompréhension de son mari quant à ses absences. Proclamée élue, étant donné que le nombre de candidat-e-s qui se présentent pour sa section est identique à celui des mandats à occuper, Aline Putz s'intéresse à tous les aspects de la politique communale. Elle se réjouit quand elle réussit «à convaincre les collègues du conseil communal, surtout le bourgmestre, d'une idée à laquelle on tient». Aline Putz se souvient également

d'une remarque plutôt bête que lui fait un collègue: «Lors de la deuxième réunion du conseil communal, je m'étais trompée de chaise et c'est ainsi qu'un collègue m'a fait la remarque suivante: les vaches, quand elles rentrent le soir, retrouvent leur place dans l'étable, peut-être toi aussi tu peux te souvenir où est la tienne». Il s'ensuit que le bilan personnel de son engagement politique est mitigé. Même au début du troisième millénaire, il n'est pas toujours facile pour une femme de se faire accepter dans le monde politique: «Les collègues masculins ont souvent des difficultés à comprendre l'attitude et l'esprit féminins. Pour beaucoup de femmes politiques, ceci ne constitue néanmoins pas le problème majeur: elles se heurtent davantage à l'incompréhension du partenaire». Aline Putz conseille aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique de garder leur féminité dans leur comportement et de persévérer pour atteindre les buts qu'elles se sont fixés. Car comme disait Alice Schwarzer: «Die Frauen begnügen sich nicht mehr mit der Hälfte des Himmels, sie wollen auch die Hälfte der Welt».



Commune au système
de la représentation proportionnelle

Renée SCHEECK-CLAM



Nom:

Renée CLAM

Nom de l'époux:

Joseph SCHEECK

Née le 08.09.1946

Profession:

Assistante d'hygiène sociale

Enfants: 2

Mandats:

Echevine 1988-1993

Conseillère 1994-1999

Durée totale des mandats:

1988-1999

Assistante d'hygiène sociale de profession, Renée Clam souhaite s'engager au-delà de son métier, jugeant qu'«on peut plus facilement aider autrui en revêtant un poste à responsabilité.» Elle se lance dans la politique communale pour le compte du Parti Ouvrier Socialiste. Issue d'une famille bien connue dans la commune, son grand-père ayant été bourgmestre de Wiltz dans les temps de l'après-guerre, Renée Clam jouit d'une bonne assise locale. Sa profession constitue un atout supplémentaire: «Mon travail a sans doute favorisé l'accès au premier mandat, parce que les gens avaient confiance en moi». Grâce à l'appui de sa famille, Renée Clam est en mesure de concilier sa vie familiale, professionnelle et politique. Sa responsabilité politique entraîne sa présence dans de nombreuses commissions consultatives. Le fait d'être la première femme non seulement à entrer au conseil communal, mais aussi à briguer le poste d'échevine est vécu par elle comme le principal obstacle lors de l'accès à son premier mandat. «Les hommes n'ont pas compris qu'une femme est capable de travailler en tant qu'échevine. La lutte était dure pour accéder à ce poste».

Renée Clam doit investir beaucoup d'énergie et de temps, mais elle en tire de la satisfaction: «En travaillant pour le bien commun, on est récompensé. Le plus beau cadeau que les habitants de Wiltz m'ont fait, à la suite de mon premier mandat en tant qu'échevine, c'était le résultat lors des élections suivantes: la majorité des voix. C'était un moment d'intense bonheur qui, hélas, fut détruit peu de temps après.» Renée Clam conclut: «En ce qui concerne mon engagement au niveau social, je suis très satisfaite. De nombreux projets ont pu être élaborés et réalisés. Cependant, sur la scène politique, une femme n'est pas acceptée par les hommes.» En 1994, elle est mandatée conseillère de l'opposition politique. Durant son deuxième mandat, elle constate que la concurrence et la malveillance entre les politiciens sont à l'ordre du jour. Après douze ans d'engagement politique, elle ne se présente plus aux élections de 1999. Elle ose espérer que de nos jours on approuve davantage les femmes qui s'engagent en politique, même si, en 2000, aucune femme n'a été élue au conseil communal de Wiltz. Le message personnel de Renée Clam aux jeunes femmes aspirant à entrer en politique est «d'avoir le sens des responsabilités, de se sentir engagées à travailler pour le bien des habitants. Les gens qui viennent à la commune désirent être aidés dans leurs petits et grands problèmes.» De même, les jeunes aspirantes politiques doivent être soutenues par leur entourage pour rester flexibles et disponibles à tout moment.



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Marie-Antoinette LENTZ

Nom de l'époux:

Robert LUTGEN

Née le 06.11.1958

Profession:

Employée privée

Enfants: 3

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2000-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

42 ans

Âge des enfants au début du premier mandat:

25, 14 et 12 ans

Remarque:

A partir de 2006, les communes des Kautenbach et Wilwerwiltz fusionneront en une seule commune portant le nom de Kiischpelt.



Commune au système
de la majorité absolue



Nom:
Albertine SCHLOESSER

Nom de l'époux:
Pierre WINKIN

Née le 20.08.1938

Profession:
Cultivatrice

Enfants: 6

Mandats:

Conseillère 1989-1992
Echevine 1992-1993, 1994-1999, 2000-

Durée totale des mandats:

1989-

Dans sa famille, Albertine Schloesser est entourée d'hommes impliqués de près dans la gestion des affaires communales: son grand-père, son père et son frère exercent la fonction de receveur communal; son beau-père, député parlementaire pendant de longues années, est le dernier bourgmestre de l'ancienne commune de Oberwampach. Après la fusion, la localité d'Oberwampach ne compte plus d'élu-e-s au conseil communal de Wincrange. Estimant que cette situation joue plutôt en défaveur de sa localité, Albertine Schloesser décide de se porter candidate lors d'élections complémentaires. Elle ressent une sensation étrange d'entrer, en tant que première femme élue, au conseil communal, une chasse gardée des hommes jusque-là. «J'ai dû agir avec beaucoup de tact. Et heureusement j'ai pu compter sur des collègues et des membres du personnel qui m'ont aidée en cas de besoin». Lors de son deuxième mandat, elle accède à la fonction d'échevine qui demande plus de responsabilité, d'engagement et de compassion pour les problèmes des citoyens. Cependant, elle est d'avis qu'il faut rester fidèle à ses propres convictions et opinions politiques.

Albertine Schloesser puise de la satisfaction de son activité politique: elle est contente d'avoir pu contribuer au développement de la commune, notamment aux grandes constructions à vocation scolaire, sportive ou sociale. Elle n'aime pas évoquer ses souvenirs négatifs. Dans son bilan personnel, elle se félicite des innovations qui ont augmenté sensiblement la qualité de vie des habitants de sa commune. Aux jeunes aspirantes politiques, elle souhaite beaucoup de courage, de persévérance et de succès. «Il faut savoir résister aux contrecoups et ne pas se laisser décourager.»



Commune au système
de la majorité absolue

Nom:

Karin KEYSER

Nom de l'époux:

Christian ESCH

Née le 25.09.1972

Profession:

Employée privée

Enfants: Pas d'indications

Mandats:

Conseillère

Durée totale des mandats:

2001-

Parti politique: /**Engagements dans le monde associatif:**

Pas d'indications

**Nombre d'années vécues dans la commune
avant d'entrer au conseil communal:**

Pas d'indications

Âge des enfants au début du premier mandat:

Pas d'indications

WORMELDANGE



Commune au système
de la majorité absolue

Nelly DUHR-HIRTT



Nom:
Nelly HIRTT

Nom de l'époux:
Aly DUHR (décédé en 1974)

Née le 15.04.1931

Profession:
Femme au foyer

Enfants: 3

Mandats:
Conseillère

Durée totale des mandats:
1974-1975

Nelly Hirtt, femme au foyer et mère de trois enfants, épaula son mari, député-maire à Wormeldange, dans ses tâches politiques. Au cours des années soixante-dix, elle devient active dans la circonscription Est et au sein du comité national du Parti Chrétien Social. Après le décès de son mari en 1974, des membres du conseil communal la persuadent de s'engager en politique. Seule candidate lors de ces élections complémentaires, Nelly Hirtt est élue conseillère communale. L'occupation de ce mandat par une femme est vue d'un mauvais œil à cette époque et Nelly Hirtt doit se battre sur plusieurs fronts. Elle doit faire face aux problèmes liés à sa vie privée – les soucis financiers dus à une modeste pension de veuve, l'entreprise familiale viticole et l'éducation des trois enfants – de même qu'aux problèmes liés à son activité politique. Cette situation lui pèse lourdement. Lors des élections suivantes Nelly Hirtt rate de peu sa réélection.

-
- ¹ Syndicat Intercommunal pour la gestion des déchets provenant de la région de Diekirch, Ettelbruck et Colmar-Berg
- ² Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises
- ³ Syndicat intercommunal des communes de Betzdorf, Grevenmacher, et Mertert pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'un hall de tennis à caractère régional dans le canton de Grevenmacher
- ⁴ SICEC: Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un crématoire
- ⁵ SES: Syndicat des Eaux du Sud;
SICEC: Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un crématoire
- ⁶ par la loi du 23 décembre 1978 les communes de Junglinster et de Rodenbourg ont été fusionnées en une nouvelle commune de Junglinster
- ⁷ Syndicat intercommunal de Gestion informatique
- ⁸ Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructure sportive à Kayl/Tétange-Rumelange
- ⁹ Syndicat intercommunal pour l'hygiène publique du canton de Capellen
- ¹⁰ Syndicat intercommunal pour la conservation de la Nature
- ¹¹ SIGRE: Syndicat intercommunal pour la collecte, l'évacuation et l'élimination des ordures ménagères et industrielles en provenance de la région Grevenmacher, Remich et Echternach
SIDERE: Syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est
SAD: Syndicat intercommunal pour les soins à domicile dans les communes de Betzdorf, Flaxweiler, Grevenmacher, Manternach, Mertert, Mompach, Rosport et Wormeldange
SEAAE: Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton Echternach
- ¹² SIAS: Syndicat intercommunal à vocation multiple
SIDOR: Syndicat intercommunal pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'une installation destinée à la destruction des ordures des communes des cantons de Luxembourg, d'Esch et de Capellen
- ¹³ Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un crématoire
- ¹⁴ Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Our
- ¹⁵ Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets provenant de la région de Diekirch, Ettelbruck et Colmar-Berg
- ¹⁶ REEF: groupe de travail Région d'Echternach, Egalité des Femmes
- ¹⁷ TICE: Syndicat des Tramways dans le canton Esch
SES: Syndicat des Eaux du Sud
- ¹⁸ Syndicat pour la salubrité publique
- ¹⁹ SYVICOL: Syndicat des villes et communes luxembourgeoises
SICA: Syndicat intercommunal pour l'hygiène publique du canton Capellen
SIDERO: Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Ouest
- ²⁰ SICEC: Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un crématoire
- ²¹ SYVICOL: Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises
SICONA: Syndicat intercommunal pour la conservation de la nature
SICEC: Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un crématoire

Votez l'équilibre femmes-hommes



Today's Ink s.à r.l. 23 62 43 11 - www.todaysink.lu

Conseil National des Femmes du Luxembourg





CONSEIL NATIONAL DES FEMMES DU LUXEMBOURG a.s.b.l.

Le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) a été fondé en 1975.

Il a pour objet la défense et la promotion des intérêts des femmes.

Début 2005, il regroupe les associations-membres suivantes qui assument à tour de rôle les différentes fonctions au sein du conseil d'administration:

- Action Catholique des Femmes du Luxembourg
- Association des Femmes Libérales
- CID-femmes
- Fédération Luxembourgeoise des Femmes Universitaires
- Fédération Nationale des Femmes Luxembourgeoises
- Femmes au Présent
- Femmes Chrétiennes Sociales
- Femmes en Détresse
- Femmes Socialistes
- Fraeforum
- Union des Dames Israélites
- Union des Femmes Luxembourgeoises
- Union Luxembourgeoise du Soroptimist International

**Le 8 mars 1995,
le CNFL lançait auprès
des communes son action**

**«Promotion d'une politique
communale d'égalité des chances
entre femmes et hommes»**

**avec l'appui du SYVICOL
et sous le haut patronage
de la Ministre de la Promotion Féminine,
du Ministre du Travail
et du Ministre de l'Intérieur**

A Acquistapace Louise Marthe / Agnes-Paquet Marie-Anastasie / Arend-Heinen Henriette / Arendt-Birckel Marthe

B Becker-Bertrang Louise / Berens-Guelff Catherine / Berger Anne / Bieber-Wagner Cecile / Boden-Bartholomey Joséphine
Boever Marie-Thérèse / Boever-Hames Jeanne / Bos Ernestine / Breden-Cottong Claudine

C Colling-Schenten Liliane

D Donckel Agnès / Duhr-Hirtt Nelly

E Eicher-Karier Christiane / Ernzer-Weyland Raymonde / Erpelding-Schlesser Félicie / Esch-Keyser Karin
Even-Meis Catherine

F Faber Viviane / Faber-Lamesch Annette / Faber-Pinnel Cécile / Faltz-Haas Hélène / Federmeyer-Wagner Bernadette
Felten-Kremer Catherine / Fonck-Kayser Marie / Frisch-Mauer Ernestine

G Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse / Gerekens-Gengler Marie / Gilles-Hermes Elvire / Gindorff-Müller Nicole
Gratia Karin / Gressnich-Weiler Marie-Josée

H Haas-Gillen Gisèle / Haas-Minden Mariette / Hary-Krier Cécile / Hellers-Colbett Henriette / Hendel-Seiler Claire
Hild Marie-Juliette / Hoffeld-Rischette Andrée / Hoffmann Milla / Huber Carmen / Hummer Raymonde

I

J Jeitz Henriette / Juncker-Christnach Marie

K Kappweiler-Meyer Edmée / Kater-Mertens Sonja / Kauffmann-Lang Victorine / Kemp-Weber Juliette
Kessler-Hoffmann Gertrude / Kinnen Evelyne / Klapp-Tewes Fernande / Krack-Hess Herta / Krippes-Dahm Irma

L Lafleur-Schaeffer Madeleine / Lentz Jeanny / Lentz-Cornette Marcelle / Leytem-Wantz Gaby / Ley-Theis Edmée
Link-Chapelat Marie-Claire / Lulling Astrid / Lutgen-Lentz Marie-Antoinette

M Mainz-Faber Josiane / Majerus-Goedert Marie-Gabrielle / Majery-Petry Marie-Thérèse / Martiny Louise / Müller Sonja

N Neuens-Birckel Marie-Jeanne / Nickts-Krings Margot / Niedner-Gutenkauf Nicole / Nürnberg-Reuter Mady

O

P Peters-Lucas Alice / Putz-Schoujean Lisy

Q

R Rassel Arlette / Raus Mady / Recken-Schammo Netty / Reckinger-Biel Marie-Josée / Reiter Jacqueline
Reuland-Licini Anne / Rippinger-Wark Colette / Risch-Drouet Jacqueline / Rohen-Faber Renée / Ronck-Smyslly Joséphine

S Sassel-Delaporte Nelly / Schaffner Mady / Scheeck-Clam Renée / Schleimer-Kill Catherine / Schmit-Muller Fernande / Schmitz Madeleine
Schneider-Schleimer Marguerite / Schoetter-Biver Léonie / Schroeder-Serres Hélène / Schumacher-Brink Chantal / Schumacher-Hastert Betty / Schumacher-Moos
Lily / Seiler-Gengler Léa / Stark-Schmit Marcelle / Steffen-Brausch Catherine / Steichen-Rausch Josette / Streitz-Klein Annette / Sturm-Apel Mathilde

T Tasch-Reuter Marie-Louise / Thill-Aguilar Jeanne / Thill-Belleville Irène / Thomas-Clement Marguerite
Trierweiler-Wagner Julie

U Urhausen-Heischbourg Louise

V Vermaat-Miedema Susan / Vincenot-Pütz Aline

W Wagener-Wagener Catherine / Wagner-Bauler Nelly / Wehenkel-Decker Mariette / Weydert Henriette / Weiss-Back Irène
Winkin-Schloesser Albertine / Wirtz-Fischbach Catherine / Wolff-Ney Léontine

X

Y

Z Zorzi-De Vor Trudi